



RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

AVERTISSEMENT À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des projections et d'autres déclarations prospectives à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, ces déclarations se fondent sur des hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives.

La section Revue financière du présent rapport comprend les résultats consolidés d'EDC et de FinDev Canada, sa filiale en propriété exclusive. L'information contenue dans le reste du document ne concerne qu'EDC, à moins d'indication contraire.

APERÇU ÉCONOMIQUE	125
APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS	126
Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers	126
PERFORMANCE FINANCIÈRE	127
Produits du financement et des placements, montant net	127
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	128
Autres (produits) ou charges	129
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	129
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	130
Charges administratives	131
SITUATION FINANCIÈRE	131
Résumé de l'État de la situation financière	131
Analyse du Plan d'entreprise	132
Risques liés au portefeuille et qualité du crédit	134
Concentration de l'exposition	134
Portefeuille de financement	134
Portefeuille d'assurances	137
Titres négociables et instruments dérivés	140
Gestion du capital	141
Relations avec les investisseurs	142
Accords non comptabilisés	142
Instruments financiers	143
Aperçu de la gestion des risques	143
Gouvernance des risques, supervision et conception	144
Le conseil et ses principaux comités sur les risques	144
La direction et ses principaux comités sur les risques	144
Principaux groupes de gestion des risques	145
Taxonomie des risques	146
Gestion du risque financier	146
Gestion du risque opérationnel	151
Gestion du risque stratégique	151
MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	152
Changement de normes comptables	152
Mesures de performance non conformes aux IFRS	153
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE	154



APERÇU ÉCONOMIQUE

L'année 2022 a débuté en force : plusieurs frontières se sont rouvertes, et la relance après la COVID-19 s'est poursuivie. Malheureusement, l'invasion russe en Ukraine est venue aggraver le risque géopolitique, provoquant une flambée de prix à l'échelle mondiale pour les marchandises essentielles, dont le pétrole brut et le gaz naturel. Même si les chaînes d'approvisionnement se sont détendues en raison d'une contraction de la consommation de biens, le taux d'inflation a atteint des sommets non vus depuis plusieurs décennies, propulsé surtout par le prix des aliments et de l'énergie. Sans tarder et à l'unisson, plusieurs banques centrales ont haussé leurs taux d'intérêt à leur niveau le plus haut en dix ans. En conséquence, l'inflation de base a reculé dans la plupart des régions, mais le resserrement quantitatif rendra les marchés des actions et des obligations encore volatils. L'épargne des ménages a absorbé certaines hausses de prix, mais elle s'est réduite sous cette pression constante. Dans les principaux pays développés, le marché de l'emploi demeure tendu avec un faible taux de chômage. En général, l'économie mondiale vire au ralenti, ayant affiché une croissance de 2,5 % en 2022.

On estime qu'en 2022, l'économie américaine a crû de 1,8 %, grâce à une demande stable des consommateurs, dont les bourses bien garnies alimenteront la croissance à court terme. Cependant, la confiance des consommateurs et des entreprises s'affaiblit aux États-Unis face à une crainte grandissante de récession. La Réserve fédérale s'est montrée ferme, relevant son taux directeur de 425 points de base et clôturant l'année avec une fourchette cible de 4,25 % à 4,50 %. Le dollar américain s'est beaucoup apprécié en 2022 face à d'autres monnaies, soutenu par le virage des investisseurs vers des actifs financiers de qualité.

En Europe, l'économie a rencontré plusieurs obstacles en 2022, le PIB s'étant pourtant accru de 3,2 %. Durement touché par la guerre russo-ukrainienne, le continent s'inquiète aussi de sa sécurité énergétique à la suite de la rupture de son approvisionnement en gaz naturel après la fermeture du gazoduc Nord Stream 1. En outre, les effets structurels de la guerre le privent des ressources nécessaires pour alimenter la machinerie industrielle, notamment en Allemagne. La Banque centrale européenne s'est heurtée à des objectifs politiques conflictuels, mais elle a pu contrer les menaces inflationnistes et éviter une grave récession à la zone euro. De son côté, la Chine n'a pas été épargnée par le ralentissement mondial, affichant une croissance du PIB de 3,5 %, la plus faible depuis une trentaine d'années. Le marasme de son secteur immobilier, conjugué à sa politique de « COVID zéro », a pesé lourdement sur sa croissance. L'État continue de soutenir certains secteurs avec de faibles taux d'intérêt et de la liquidité. Chez les pays en développement, le resserrement du crédit international a fait monter le coût du service de la dette.

Au Canada, la croissance économique a atteint 3,4 % en 2022, aidée surtout par un prix élevé de l'énergie, au profit du dollar canadien, et par de meilleurs termes de l'échange. Toutefois, le dollar s'est déprécié face au dollar américain, valant en moyenne 0,77 USD. Les exportations de marchandises se sont accrues d'environ 23 % en valeur nominale, mais d'environ 3 % en volume à cause d'une demande stable. La Banque du Canada a été parmi les premières dans le monde à resserrer ses politiques, haussant son taux directeur de 400 points de base, à 4,25 %. L'épargne des ménages est moins importante qu'aux États-Unis, mais le marché de l'emploi demeure sain. Le secteur du logement canadien a fortement ralenti par suite du resserrement du crédit.



APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Notre bénéfice net pour l'exercice s'élevé à 1,2 milliard de dollars, contre 2,3 milliards inscrits pour l'exercice 2021.

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Produits du financement et des placements, montant net	1 127	1 211
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net ¹	333	349
Profits réalisés ²	73	315
Produits des activités ordinaires, montant net	1 533	1 875
Charges administratives	659	619
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	69	(554)
Recouvrements liés aux sinistres, montant net	(33)	(51)
Bénéfice avant les profits latents	838	1 861
Profits latents sur les instruments financiers ²	(371)	(426)
Bénéfice net	1 209 \$	2 287 \$

¹ Y compris les commissions de garantie de prêt.

² Inclus dans les autres (produits) ou charges de l'État consolidé du résultat global.

Les éléments significatifs sont les suivants :

Montant net des produits du financement et des placements – Il accuse une baisse de 84 millions de dollars en regard de l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des taux d'intérêt et l'incidence de cette hausse sur les emprunts requis pour racheter des actions sur le capital social. Cette baisse s'explique aussi par la contraction de la taille moyenne du portefeuille de prêts et le recul des produits sous forme de commissions sur prêts, qui découle surtout d'une diminution des remboursements anticipés sur les prêts.

Profits réalisés – Ils ont diminué de 242 millions de dollars comparativement à ceux de l'exercice précédent, surtout à cause d'une diminution des profits réalisés dans notre portefeuille de placements et de la comptabilisation de pertes réalisées dans notre portefeuille de titres négociables.

Dotation aux pertes de crédit – Pour 2022, la dotation aux pertes de crédit se chiffre à 69 millions de dollars, ce qui contraste avec la reprise de dotation de 554 millions inscrite pour 2021. La dotation de 2022 reflète surtout l'effet net de la détérioration de la qualité du crédit à cause de la dégradation de la conjoncture macroéconomique essentiellement. Ce facteur a été partiellement compensé par la composition du portefeuille, car les nouveaux déboursements sur les prêts ont nécessité moins de dotation que la reprise de dotation du fait des remboursements et des arrivées à échéance, y compris les remboursements sur certains prêts dépréciés.

Profits latents sur les instruments financiers – Ils ont atteint 371 millions de dollars en 2022, soit une baisse de 55 millions en un an qui est surtout attribuable à la volatilité de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Charges administratives – Elles se sont accrues de 40 millions de dollars en regard de celles d'il y a un an puisque nous avons poursuivi notre transformation stratégique qui vise à aider les exportateurs de taille moyenne à croître et à étendre leurs activités internationales. De plus, nous avons continué à développer notre modèle opérationnel numérique pour les petits ou micro-exportateurs qui vise notamment la simplification des transactions et permettra aux petites entreprises d'accéder à nos solutions depuis leur propre écosystème. Cela nous permettra d'accroître notre présence et notre efficacité, de mieux comprendre et combler les besoins de ces entreprises et d'ainsi favoriser de meilleurs résultats commerciaux pour le Canada. Pour atteindre ces objectifs, nous devons investir massivement dans plusieurs domaines, notamment dans l'amélioration de nos technologies numériques, ce qui a entraîné une hausse des coûts des services professionnels et des ressources humaines en 2022. Des coûts supplémentaires liés aux ressources humaines de 20 millions de dollars engagés au cours de l'exercice reflètent aussi les effets de l'inflation.

Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

En 2022, le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain, atteignant 0,74 USD à la fin de l'exercice, contre 0,79 USD à la fin de 2021. Cette dépréciation a donné lieu à une augmentation de la valeur de nos actifs et de nos passifs, qui sont principalement libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'État consolidé de la situation financière. Nos activités facilitées et les éléments du résultat net sont, quant à eux, convertis en dollars canadiens au taux de change moyen. Le cours moyen du dollar canadien a été de 0,77 USD en 2022 (0,80 USD en 2021).

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Produits du financement et des placements, montant net

Produits tirés des prêts

Les produits tirés des prêts ont atteint 1,9 milliard de dollars en 2022, reflétant une hausse de 469 millions par rapport à 2021 qui est surtout due à une hausse du rendement des prêts, malgré une réduction du solde moyen des prêts et une baisse des produits sous forme de commissions sur prêts.

Le taux de rendement global a été de 4,00 %, en hausse de 105 points de base comparativement au rendement de l'exercice précédent, surtout à cause de l'augmentation rapide et importante des taux d'intérêt aux États-Unis pour combattre la poussée inflationniste.

La contraction de la taille moyenne du portefeuille de prêts en 2022 par rapport à 2021 a fait baisser les produits tirés des prêts de 68 millions de dollars. Même si le solde des prêts à la clôture de l'exercice était supérieur à celui d'il y a un an, la moyenne du solde pour l'exercice a fléchi comparativement à 2021 à cause du décalage entre le calendrier des déboursements et celui des remboursements.

Les produits sous forme de commissions sur prêts de 2022 totalisent 140 millions de dollars, en baisse de 25 millions. En 2021, la comptabilisation immédiate des produits différés par suite des remboursements anticipés sur les prêts avait eu une incidence plus importante.

Facteurs de la variation des produits tirés des prêts par rapport à 2021

(en millions de dollars canadiens)	2022
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	547
Diminution de la taille du portefeuille	(68)
Écart de change	15
Augmentation des produits d'intérêts sur les prêts productifs	494
Diminution des produits sous forme de commissions sur prêts	(25)
Variation nette des produits tirés des prêts	469 \$

Voir le tableau 1, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation du rendement de nos prêts à taux fixe et à taux variable.

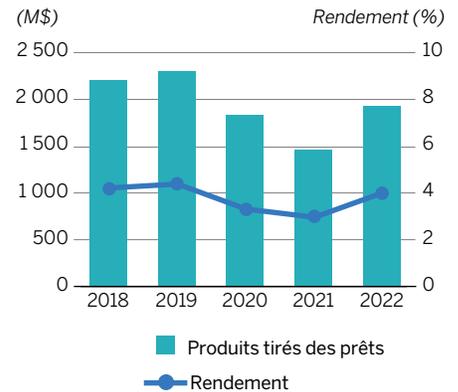
Produits tirés des titres négociables

Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour pouvoir combler nos besoins en liquidités.

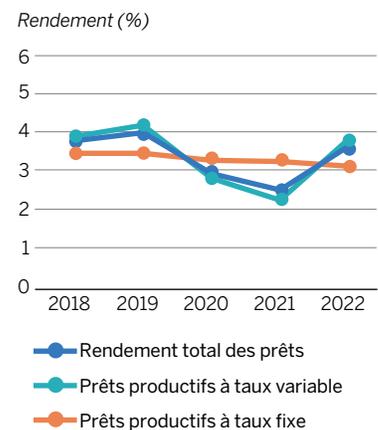
Nos produits tirés des titres négociables comprennent les produits tirés des instruments à court terme, des obligations et des titres d'État détenus durant l'exercice.

Les produits tirés des titres négociables ont atteint 175 millions de dollars en 2022, ayant grimpé de 93 millions par rapport à l'exercice précédent en raison surtout d'une hausse du rendement. Le portefeuille est surtout sensible à la fluctuation des taux des titres à court terme du Trésor américain. Puisque ces taux ont augmenté en 2022, le taux de rendement de notre portefeuille de titres négociables a aussi augmenté, passant de 0,80 % en 2021 à 1,52 % en 2022.

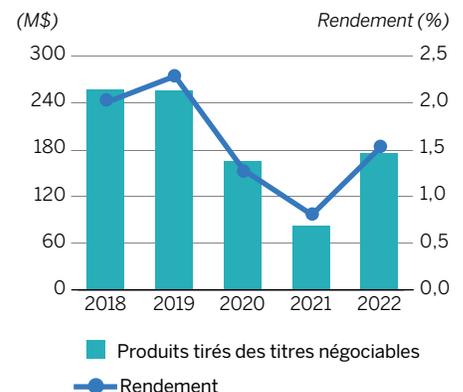
Produits tirés des prêts



Rendement total des prêts productifs



Produits tirés des titres négociables





Facteurs de la variation des produits tirés des titres négociables par rapport à 2021

(en millions de dollars canadiens)	2022
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	74
Augmentation de la taille du portefeuille	12
Écart de change	7
Variation nette des produits tirés des titres négociables	93 \$

Charges d'intérêts

Nos charges d'intérêts comprennent le coût de la dette, compte tenu des dérivés connexes. Les charges d'intérêts de 2022 totalisent 973 millions de dollars, soit 649 millions de plus que celles de 2021 du fait surtout d'une hausse du taux d'intérêt effectif de nos emprunts et d'une augmentation de la taille moyenne de la dette.

Le taux d'intérêt effectif de nos emprunts a monté en passant de 0,73 % à 2,05 % à cause surtout d'une hausse du taux d'intérêt moyen pour l'exercice, car les taux dans le monde ont augmenté en raison de l'inflation. Le taux d'intérêt effectif du portefeuille d'emprunts à taux variable est passé de 0,40 % en 2021 à 1,84 % en 2022.

Le solde moyen de nos emprunts et dérivés a bondi de 3,4 milliards de dollars en 2022 en raison surtout du financement du rachat d'actions sur le capital social.

Facteurs de la variation des charges d'intérêts par rapport à 2021

(en millions de dollars canadiens)	2022
Augmentation des charges attribuable à la hausse du taux d'intérêt effectif	578
Augmentation de la taille du portefeuille	38
Écart de change	33
Variation nette des charges d'intérêts	649 \$

Marge de financement nette

La marge de financement nette représente le montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits. Le montant net des produits du financement et des placements consiste en des produits tirés des prêts, des titres négociables et des placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de financement.

La marge de financement nette de 2022 correspond à 1,80 %, en baisse de 15 points de base par rapport à celle de l'exercice précédent, surtout du fait d'une diminution du solde moyen des prêts et d'une augmentation du solde moyen des emprunts. Comme il a été mentionné déjà, le solde moyen des prêts a régressé en 2022, au détriment des produits tirés des prêts. D'ordinaire, une contraction du volume de prêts s'accompagne d'une contraction du volume d'emprunts, mais en 2022, le portefeuille d'emprunts moyen a grossi, surtout pour financer le rachat d'actions sur le capital social. De plus, la montée des taux d'intérêt a eu un effet plus rapide sur le taux d'intérêt effectif de nos emprunts que sur nos produits par manque de simultanéité.

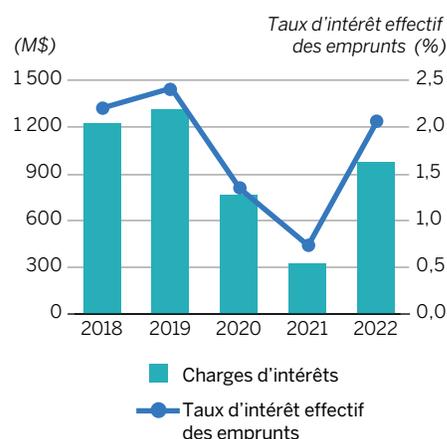
Voir le tableau 2, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la marge de financement nette.

Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

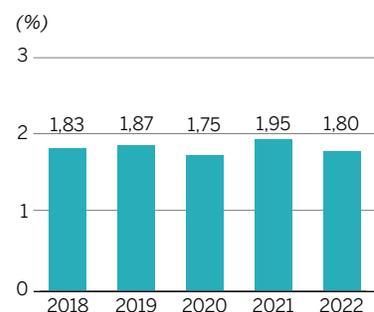
Pour 2022, le montant net des produits sous forme de primes et de commissions de garantie provenant de notre portefeuille d'assurances se monte à 260 millions de dollars, ayant augmenté de 8 millions comparativement à celui de 2021. L'augmentation reflète surtout une intensification des activités et une montée du prix des marchandises qui se sont répercutées sur notre portefeuille d'Assurance crédit.

Voir le tableau 3, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des primes d'assurance et des commissions de garantie.

Charges d'intérêts



Marge de financement nette



Autres (produits) ou charges

Les autres produits de 2022 ont totalisé 444 millions de dollars, contre 741 millions en 2021.

Nous utilisons une vaste gamme d'instruments financiers, y compris des dérivés, afin de gérer nos risques de taux d'intérêt et de change. Nos titres négociables, nos dérivés et la majorité de nos emprunts sont inscrits à la juste valeur, tandis que nos prêts le sont au coût amorti. Comme nous appliquons un traitement comptable différent selon le cas, les fluctuations des taux du marché donnent lieu à des profits et à des pertes latents sur ces trois types d'instruments qui sont comptabilisés à la juste valeur, créant de la volatilité dans les autres (produits) ou charges. Pour 2022, nous avons comptabilisé des profits nets latents de 751 millions de dollars (45 millions en 2021) sur ces instruments financiers qui découlent surtout de la hausse des taux d'intérêt dans le monde. Voir la [page 149](#) pour des précisions sur nos dérivés.

Sur notre portefeuille de placements en titres de capitaux propres, nous avons inscrit des profits réalisés de 99 millions de dollars (325 millions en 2021) et des pertes latentes de 380 millions (profits latents de 381 millions en 2021). Les profits réalisés comptabilisés en 2022 sont surtout associés à notre portefeuille de placements dans des fonds de placement qui ont distribué des profits résultant de la vente de placements particuliers ou d'un premier appel public à l'épargne lancé par ces fonds. Les pertes latentes résultent surtout des mauvaises conditions du marché qui ont entraîné une baisse des justes valeurs de nos placements dans des fonds de placement et de nos placements directs.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
(Profits) ou pertes réalisés, montant net		
Placements	(99)	(325)
Titres négociables	35	(27)
Vente de prêts inscrits à l'actif	13	37
Écart de change	(20)	2
Autres	(2)	(2)
(Profits) ou pertes réalisés, montant total net	(73)	(315)
(Profits) ou pertes latents, montant net		
Titres négociables	396	177
Emprunts	(1 554)	(508)
Dérivés	407	286
Placements	380	(381)
(Profits) ou pertes latents, montant total net	(371)	(426)
Total	(444) \$	(741) \$

Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit

Nous avons comptabilisé une dotation aux pertes de crédit de 69 millions de dollars à l'égard de notre portefeuille de prêts en 2022 pour les raisons suivantes : l'effet net de la détérioration de la qualité du crédit principalement (à cause de la dégradation de la conjoncture macroéconomique); les nouvelles dépréciations et les besoins additionnels en corrections de valeur et en provisions à l'égard des débiteurs défaillants dans l'industrie du transport et de l'entreposage. Ces dotations ont été partiellement compensées par la composition du portefeuille, car les nouveaux déboursements sur les prêts ont nécessité moins de dotation que la reprise de dotation du fait des remboursements et des arrivées à échéance, y compris les remboursements effectués durant l'exercice sur certains prêts dépréciés. En 2021, nous avons inscrit une reprise de dotation aux pertes de crédit en raison surtout de l'amélioration de la situation économique qui avait pu surmonter la pandémie de COVID-19, des remboursements nets sur les prêts et du changement du modèle de pertes en cas de défaillance pour notre portefeuille de l'aéronautique.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Remboursements et arrivées à échéance, montant net ¹	(496)	(494)
Nouveaux montages ¹	328	292
Réévaluations ²	237	(245)
Révision des modèles de pertes en cas de défaillance ²	–	(107)
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	69 \$	(554) \$

¹ Représente les besoins en Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit par suite des remboursements, des ventes de prêts productifs, des déboursements et des nouveaux engagements de financement.

² Voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés.



Les dotations ou (reprises de dotation) aux pertes de crédit pour l'exercice, par industries, se présentent comme suit :

Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit, par industries

(en millions de dollars canadiens)	Prêts productifs	Prêts dépréciés	2022 Total	Prêts productifs	Prêts dépréciés	2021 Total
Information	29	(170)	(141)	(38)	(49)	(87)
Transport et entreposage	45	95	140	(179)	53	(126)
Immeubles commerciaux	27	16	43	(77)	113	36
Finance et assurances	30	-	30	(21)	(26)	(47)
Commerce de gros et commerce de détail	17	11	28	(32)	3	(29)
Ressources	(18)	(4)	(22)	12	(46)	(34)
Construction	17	5	22	(1)	2	1
Services publics	(43)	22	(21)	88	(7)	81
Fabrication	14	1	15	(231)	(29)	(260)
Services professionnels	15	(5)	10	(35)	(9)	(44)
Autres	23	6	29	(53)	10	(43)
Total des comptes commerciaux	156	(23)	133	(567)	15	(552)
Comptes souverains	(64)	-	(64)	(2)	-	(2)
Total	92 \$	(23) \$	69 \$	(569) \$	15 \$	(554) \$

Voir le tableau 4, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit.

Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net

Pour 2022, nous avons comptabilisé un montant net de 33 millions de dollars au titre des recouvrements liés aux sinistres, contre 51 millions il y a un an. La variation de la provision nette pour sinistres et celle de la quote-part des réassureurs en 2022 sont essentiellement dues au retrait de la portion restante de l'ajustement lié à la COVID-19 et à la variation de la composition du portefeuille. Les indemnités versées en 2022 comprennent 73 millions de dollars versés à des PME exportatrices (49 millions en 2021).

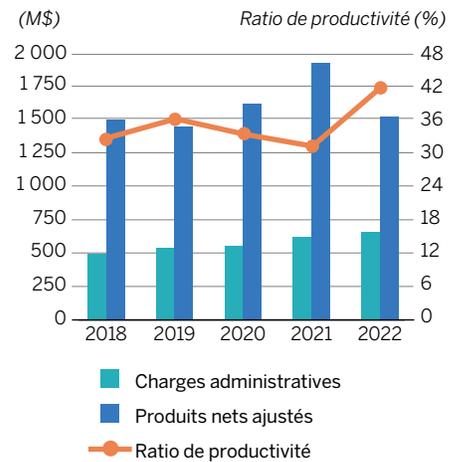
(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Indemnités versées	77	54
Indemnités recouvrées	(44)	(18)
Diminution de la provision nette pour sinistres sur assurances	(83)	(122)
Diminution de la quote-part des réassureurs	7	33
Diminution des indemnités recouvrables sur assurances	5	1
Frais de gestion des sinistres	5	1
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant total net	(33) \$	(51) \$

Charges administratives

Les charges administratives de 2022 totalisent 659 millions de dollars, en hausse de 40 millions par rapport à celles de l'exercice précédent en raison surtout de l'accroissement des dépenses pour notre transformation stratégique, comme il a été mentionné déjà.

Le ratio de productivité représente la mesure dans laquelle nous utilisons nos ressources de façon appropriée et, finalement, gérons nos coûts de façon efficace. Le ratio de productivité s'est accru en 2022 en atteignant 42,2 %, contre 31,4 % en 2021, surtout à cause d'une diminution du montant net des produits des activités ordinaires et d'une hausse des dépenses en 2022. Le ratio de productivité de 2022 est inférieur à celui de 43,4 % annoncé dans le Plan d'entreprise, surtout parce que les dépenses de marketing et de communication, les coûts des systèmes et les frais d'occupation ont diminué.

Charges administratives



SITUATION FINANCIÈRE

Résumé de l'État de la situation financière

À la fin de 2022, les actifs totalisaient 67,8 milliards de dollars, ayant progressé de 7,2 milliards depuis la fin de 2021, en raison surtout d'une augmentation de 5,8 milliards de dollars des prêts en un an qui découle essentiellement des déboursements nets de 4,3 milliards et d'un écart de change de 1,8 milliard.

Les emprunts ont augmenté de 7,0 milliards de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, surtout en raison de la dette contractée pour financer le rachat d'actions, pour 3,8 milliards de dollars, sur le capital social au cours de l'exercice, d'une augmentation du solde de nos prêts, car nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins du portefeuille de prêts, et de l'écart de change.

Les rachats d'actions ont aussi fait diminuer les capitaux propres par rapport à ceux de 2021. Voir la [page 141](#) pour une analyse plus approfondie de notre gestion du capital.

Les passifs nets de 2,1 milliards de dollars (actifs nets de 136 millions en 2021) au titre des instruments dérivés ont augmenté depuis un an à cause surtout du montant net des arrivées à échéance et des règlements de dérivés dans l'année, de l'écart de change et des pertes latentes.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Trésorerie et titres négociables	9 814	9 289
Instruments dérivés	1 654	1 139
Prêts	54 182	48 345
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 630)	(1 760)
Placements	2 771	2 707
Autres	1 047	895
Total des actifs	67 838 \$	60 615 \$
Emprunts	50 568	43 525
Instruments dérivés	3 712	1 003
Passifs au titre des primes et des sinistres	640	670
Autres passifs	712	777
Capitaux propres	12 206	14 640
Total des passifs et des capitaux propres	67 838 \$	60 615 \$



Analyse du Plan d'entreprise

(Analyse de l'exercice 2023 selon le Plan d'entreprise déposé en 2022; les chiffres pourraient varier par rapport à la version définitive du Plan qui a été approuvée)

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2022 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2022 rétrospectivement et comparerons les chiffres réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2023 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons d'enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2022.

Performance financière

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2023	Chiffres réels de 2022	Plan d'entreprise 2022
Produits du financement et des placements, montant net	1 084	1 127	1 168
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net*	352	333	351
Autres (produits) ou charges	(26)	(444)	(23)
Charges administratives	684	659	682
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	167	69	(166)
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	70	(33)	175
Bénéfice net	541	1 209	851
Autres éléments du résultat global	4	167	33
Résultat global	545 \$	1 376 \$	884 \$

* Y compris les commissions de garantie de prêt.

Plan d'entreprise 2022

Le bénéfice net de 2022 s'élève à 1,2 milliard de dollars, contre 851 millions annoncés dans le Plan d'entreprise 2022, écart dont les principales causes sont les suivantes :

- Les **autres produits** ont dépassé de 421 millions de dollars ceux prévus dans le Plan d'entreprise en raison surtout des profits réalisés et profits latents sur nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette volatilité étant difficile à estimer, aucune prévision des profits et des pertes latents n'est établie dans le Plan d'entreprise.
- La **dotation aux pertes de crédit** s'élève à 69 millions de dollars, ce qui contraste avec la reprise de dotation de 166 millions prévue au Plan. Le Plan prévoyait une remontée mondiale de l'économie après la pandémie qui entraînerait une reprise de dotation. Or, à cause de la détérioration de la situation macroéconomique, c'est plutôt une dotation qui a été inscrite.
- Nous avons comptabilisé un montant net de 33 millions de dollars au titre des **recouvrements liés aux sinistres**, contrairement à des charges nettes liées aux sinistres de 175 millions prédites dans le Plan, à cause surtout d'une diminution du montant net des indemnités versées.
- Le **montant net des produits du financement et des placements** accuse une baisse de 41 millions de dollars en regard du Plan, ce qui reflète l'effet de la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts destinés au rachat d'actions sur le capital social.
- Les **charges administratives** de 23 millions de dollars sont inférieures à celles projetées dans le Plan, surtout parce que les dépenses de marketing et de communication, les coûts des systèmes, les salaires et avantages et les frais d'occupation ont diminué.

Plan d'entreprise 2023

Le bénéfice net de 2023 devrait atteindre 541 millions de dollars, soit 668 millions de moins que celui de 2022, écart dont les principales causes seraient les suivantes :

- Les **autres produits** de 2023 devraient totaliser 26 millions de dollars, contre 444 millions en 2022, surtout du fait des profits latents sur nos instruments financiers en 2022, comme nous l'avons mentionné déjà. Cette volatilité étant difficile à estimer, aucune prévision des profits et des pertes latents n'est établie dans le Plan d'entreprise.
- Les **charges nettes liées aux sinistres** devraient grimper de 103 millions de dollars, surtout parce que nous nous attendons à une hausse du montant net des indemnités versées.
- Nous prévoyons une **dotation aux pertes de crédit** de 167 millions de dollars pour 2023, surtout du fait de la croissance prévue du portefeuille de prêts au moment de la préparation du Plan.
- Le **montant net des produits du financement et des placements** accuserait une baisse de 43 millions de dollars en 2023 à cause de l'effet de la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts destinés au rachat d'actions sur le capital social.

Situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2023	Chiffres réels de 2022	Plan d'entreprise 2022
Trésorerie et titres négociables	8 316	9 814	7 703
Instruments dérivés	1 835	1 654	1 855
Prêts	53 727	54 182	48 484
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 572)	(1 630)	(1 458)
Placements	2 938	2 771	2 522
Autres actifs	1 010	1 047	867
Total des actifs	66 254 \$	67 838 \$	59 973 \$
Emprunts	49 260	50 568	45 106
Instruments dérivés	4 050	3 712	894
Passifs au titre des primes et des sinistres	518	640	542
Autres passifs	675	712	765
Capitaux propres	11 751	12 206	12 666
Total des passifs et des capitaux propres	66 254 \$	67 838 \$	59 973 \$

Plan d'entreprise 2022

En 2022, les prêts ont été supérieurs aux prévisions, affichant un surplus de 5,7 milliards de dollars par rapport au Plan d'entreprise, principalement en raison d'une hausse des déboursements nets par rapport aux prévisions et de l'écart de change.

Les emprunts ont augmenté de 5,5 milliards de dollars par rapport au Plan, surtout en raison d'une augmentation des prêts (nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins du portefeuille de prêts) et à cause des emprunts nécessaires au financement des rachats d'actions sur le capital social et de l'écart de change.

Plan d'entreprise 2023

Le Plan d'entreprise 2023 prédit une baisse de la trésorerie et des titres négociables et une baisse des emprunts comparativement aux chiffres de 2022. Le Plan 2023 prévoit aussi une diminution des besoins en emprunts, à la mesure de la diminution du solde des titres négociables et du solde des prêts. Comme mentionné plus haut, nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins de notre portefeuille de prêts.



Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

CONCENTRATION DE L'EXPOSITION

À la fin de 2022, l'exposition totale d'EDC était évaluée à 120 milliards de dollars, soit 12 milliards de plus qu'à la fin de 2021, surtout en raison des déboursements nets sur les prêts (4,3 milliards), d'une hausse des assurances crédit en vigueur (2,0 milliards) et d'une hausse des garanties pour le commerce international en vigueur (1,7 milliard). L'exposition au Canada (28 %) et celle aux États-Unis (24 %) étaient les mêmes qu'en 2021.

Exposition par portefeuille

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2022	2021
Portefeuille de financement		
Actifs de financement ¹	56 964	51 144
Engagements et garanties ²	19 052	18 008
Total du portefeuille de financement	76 016	69 152
Portefeuille d'assurances		
Assurance crédit	16 261	14 213
Assurance d'institution financière	2 865	2 366
Garanties pour le commerce international	13 412	11 738
Assurance risques politiques	359	479
Cession en réassurance ³	(232)	(217)
Total du portefeuille d'assurances	32 665	28 579
Titres négociables et instruments dérivés ⁴	11 468	10 428
Exposition totale	120 149 \$	108 159 \$

¹ Y compris les prêts bruts et les placements.

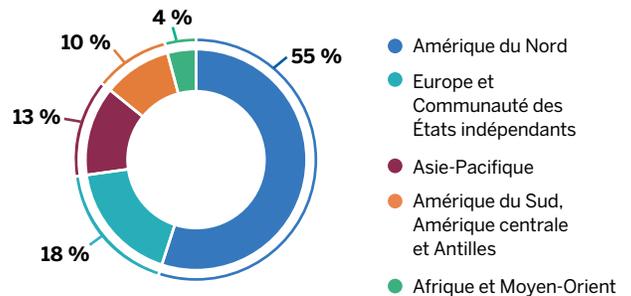
² Y compris 1,0 milliard de dollars pour les engagements de placements (884 millions en 2021).

³ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

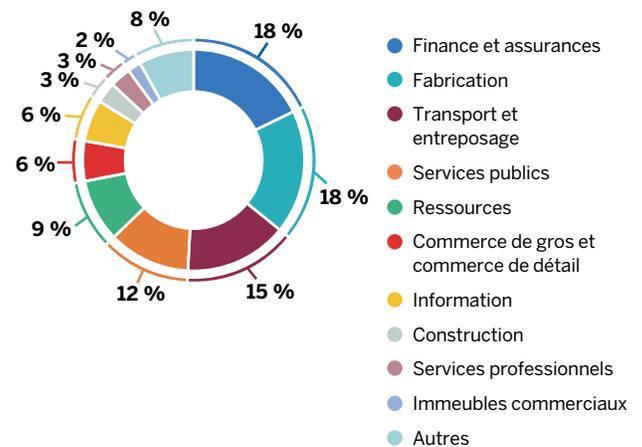
⁴ Y compris les liquidités.

Voir les tableaux 5 et 6, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des principales concentrations de l'exposition totale par marchés géographiques et par industries.

Exposition par marché géographique



Exposition par industrie



PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Nous soutenons les exportations et les investissements canadiens à l'étranger en offrant des solutions de financement aux exportateurs canadiens et à leurs clients étrangers, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et aux institutions financières. Non seulement offrons-nous des solutions aux exportateurs détenteurs d'un contrat existant, mais nous allons aussi au-devant des besoins éventuels en approvisionnement d'importants acheteurs étrangers ainsi que dans le cadre de grands projets étrangers, coordonnons ces besoins avec l'expertise canadienne et offrons du financement afin de créer des occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens. Nos produits de financement permettent aux entreprises canadiennes d'offrir à leurs clients un crédit souple. Afin d'atténuer le risque de crédit au sein de notre portefeuille de prêts, nous réalisons des transactions de transfert de risque telles que des accords de participation aux risques non capitalisés et de l'assurance défaut de remboursement de prêt.

Prêts bruts

À la fin de 2022, les prêts bruts totalisaient 54,2 milliards de dollars, ayant augmenté de 5,8 milliards ou de 12 % en un an. Cette augmentation résulte principalement des déboursements nets (4,3 milliards de dollars) et de l'écart de change.

En évaluant le profil de risque de crédit de notre portefeuille de prêts, nous évaluons les débiteurs à l'aide d'une grille de cotes de crédit établie selon notre méthode d'évaluation du crédit. Les cotes de crédit sont régulièrement passées en revue. Selon leur notation de crédit, les prêts sont classés en trois catégories de risque : prêts de première qualité, prêts de qualité inférieure et prêts dépréciés.

Prêts bruts dépréciés individuellement

Les prêts sont dépréciés lorsque nous n'avons plus l'assurance raisonnable que le remboursement intégral du principal et le paiement intégral des intérêts s'effectueront dans les délais prévus aux termes de la convention de prêt. À la fin de 2022, les prêts dépréciés bruts totalisaient 1,7 milliard de dollars, ayant régressé de 358 millions en un an. Au cours de l'exercice, des montants de principal ont été recouverts sous forme de remboursements (460 millions de dollars). Ces recouvrements ont été partiellement contrebalancés par de nouveaux cas de dépréciation de 253 millions de dollars, attribuables à trois débiteurs de l'industrie du transport et de l'entreposage (192 millions de dollars), à deux débiteurs de l'industrie de la fabrication (52 millions) et à un débiteur de l'industrie du commerce de gros et du commerce de détail (9 millions). Dans l'ensemble, le pourcentage des prêts dépréciés sur le total des prêts bruts a diminué, passant de 4,20 % en 2021 à 3,09 % en 2022.

La note 4 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres renseignements sur les opérations portées à notre portefeuille de prêts dépréciés au cours de l'exercice.

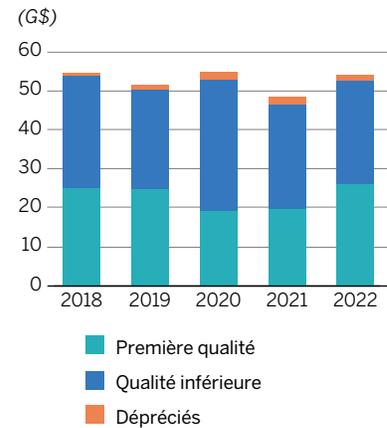
Le tableau 7, sous la rubrique « Information complémentaire », donne plus de renseignements sur la concentration des prêts bruts dépréciés par industries.

Prêts commerciaux, engagements de prêts commerciaux et garanties de prêts commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Transfert de risques	Exposition en 2022		Exposition en 2021	
					\$	%	\$	%
Industries								
Transport et entreposage	14 847	2 140	191	(342)	16 836	24	16 911	26
Fabrication	6 877	3 482	1 496	–	11 855	16	10 764	17
Services publics	9 298	1 963	44	–	11 305	16	8 448	13
Ressources	6 506	2 090	309	(525)	8 380	12	8 782	14
Finance et assurances	3 557	1 447	38	874	5 916	8	5 169	8
Information	4 838	691	206	–	5 735	8	4 174	6
Commerce de gros et commerce de détail	1 903	807	717	–	3 427	5	2 720	4
Immeubles commerciaux	2 347	242	83	(7)	2 665	4	3 205	5
Services professionnels	1 593	160	309	–	2 062	3	1 638	3
Construction	622	193	255	–	1 070	2	1 006	2
Autres	856	376	757	–	1 989	2	1 609	2
Total	53 244 \$	13 591 \$	4 405 \$	– \$	71 240 \$	100	64 426 \$	100

Afin de gérer notre risque de concentration, nous concluons des accords de participation aux risques non capitalisés et d'assurance défaut de remboursement de prêt avec plusieurs institutions financières, transférant ainsi les risques associés à d'autres industries vers celle des institutions financières.

Prêts bruts





En 2022, l'exposition de qualité inférieure a diminué en atteignant 53 % (61 % en 2021) de l'exposition totale. Les plus grandes concentrations de l'exposition de qualité inférieure viennent des industries suivantes : transport et entreposage (24 %); fabrication (22 %); services publics (14 %).

À la fin de 2022, nos cinq plus importantes expositions à des contreparties représentant 6,9 milliards de dollars, soit 10 % de tous les comptes commerciaux, se répartissaient comme suit :

- 3,2 milliards de dollars à deux débiteurs de l'industrie des ressources au Chili;
- 2,3 milliards de dollars à deux débiteurs de l'industrie du transport et de l'entreposage, dont un au Royaume-Uni et un au Canada;
- 1,4 milliard de dollars à un débiteur de l'industrie de l'information aux États-Unis.

Si on tient compte des accords de participation aux risques non capitalisés et des assurances défaut de remboursement de prêt, notre exposition à ces contreparties s'élève à 5,3 milliards de dollars.

Prêts souverains, engagements de prêts souverains et garanties de prêts souverains

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Exposition en 2022		Exposition en 2021	
				\$	%	\$	%
Pays							
Angola	439	–	–	439	46	458	40
Égypte	286	–	–	286	30	325	29
Pakistan	38	–	–	38	4	48	4
Cuba	36	–	–	36	4	35	3
Indonésie	29	–	–	29	3	51	5
Chine	28	–	–	28	3	35	3
Serbie	24	–	–	24	2	37	3
Côte d'Ivoire	21	–	–	21	2	24	2
Argentine	19	–	–	19	2	20	2
Autres pays	29	–	13	42	4	102	9
Total	949 \$	– \$	13 \$	962 \$	100	1 135 \$	100

L'exposition liée aux comptes souverains comprend un pourcentage d'exposition de qualité inférieure de 96 % (92 % en 2021).

Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts était de 1,8 milliard de dollars à la fin de 2022, en baisse de 70 millions par rapport à la fin de 2021.

Les principaux facteurs qui ont influé sur ce total en 2022 sont les suivants :

- le montant net des remboursements et des arrivées à échéance – baisse de 496 millions de dollars;
- les sorties et réductions de valeur de prêts – baisse de 144 millions;
- les modifications entraînant une décomptabilisation – baisse de 68 millions; le tout étant partiellement contrebalancé par
- les nouveaux montages – hausse de 328 millions;
- les réévaluations reflétant en partie la détérioration de la situation macroéconomique – hausse de 237 millions;
- la dépréciation du dollar canadien face au dollar américain – hausse de 73 millions.

PLACEMENTS

EDC aide les entreprises canadiennes à obtenir du capital et du crédit pour soutenir la croissance de leurs exportations et leur ouvrir les portes hors du Canada pour qu'elles puissent saisir des occasions sur les marchés mondiaux. L'éventail de nos solutions est vaste : instruments d'emprunt, placements de capital-risque dans des sociétés bien établies et placements de capital-investissement axés sur des exportateurs canadiens prometteurs. Normalement, les placements sont détenus pendant plus de cinq ans et, en général, nos dessaisissements se font par la vente de nos participations (ventes privées à des tiers ou ventes sur les marchés publics).

En réponse à l'acceptation, par le marché, de notre programme d'investissement de contrepartie que nous avons instauré pour la COVID-19 et qui venait à échéance, dont l'objectif du lancement était d'accroître les liquidités pour faire face à la pandémie, nous avons transformé ce programme en un programme permanent en janvier 2022. Dans le cadre de ce programme, EDC verse un montant égal au capital-risque qu'un investisseur institutionnel du secteur privé aura injecté dans une entreprise dont le modèle d'affaires est mondialement expansible et dont le potentiel de croissance est élevé, et ce, jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars et selon les mêmes modalités fixées par cet investisseur privé. En 2022, nous avons investi 144 millions de dollars dans les capitaux propres de 51 entreprises, dont 80 millions dans des entreprises de technologies propres ou des entreprises dirigées par des personnes appartenant à des groupes militant pour l'équité (femmes, peuple autochtone, communauté noire et autres communautés racisées, personnes handicapées ou communauté 2ELGBTQ+). Depuis le lancement du programme d'investissement de contrepartie, nous avons investi 349 millions de dollars dans 112 entreprises.

Globalement, notre exposition aux placements en titres de capitaux propres a augmenté de 223 millions de dollars et a atteint 3,8 milliards en 2022, surtout en raison des nouveaux placements dans des fonds de capital-investissement et des profits de change, ce qui a été partiellement contrebalancé par les pertes latentes et les remboursements de capital. Au cours de l'exercice, nous avons conclu de nouveaux placements dans des fonds de capital-investissement pour 770 millions de dollars (483 millions en 2021), y compris des placements de 144 millions (96 millions en 2021) dans le cadre du programme d'investissement de contrepartie (voir plus haut).

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021
Placements	2 771	2 707
Financement non déboursé au titre des engagements	1 043	884
Exposition totale aux placements	3 814 \$	3 591 \$

PORTEFEUILLE D'ASSURANCES

En plus d'atténuer les risques, l'Assurance crédit favorise la croissance des exportations en rendant les entreprises plus confiantes dans leurs ventes à l'étranger, notamment lorsqu'elles savent qu'elles pourront récupérer leurs créances si l'acheteur est en cessation de paiement. Leurs flux de trésorerie s'en trouvent améliorés aussi puisque les banques sont normalement plus enclines à offrir un soutien additionnel à leurs clients si les créances de ces derniers à l'étranger sont assurées.

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à gérer le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des acheteurs étrangers et des banques.

Nous offrons des produits de garanties pour le commerce international par l'entremise de partenariats avec des banques et des sociétés de cautionnement. Nos produits de cautionnement bancaires ainsi que d'assurance cautionnement sont utilisés par les exportateurs surtout pour garantir l'exécution de leurs contrats, ce qui permet de libérer leur fonds de roulement. Nos partenariats avec les banques et les sociétés de cautionnement aident ces institutions à atténuer leurs risques et permettent aux exportateurs d'obtenir plus facilement la couverture dont ils ont besoin. Notre Assurance frustration de contrat protège contre des risques commerciaux et politiques qui résulteraient de l'incapacité de l'acheteur à payer sa dette aux termes d'un contrat spécifique.

L'Assurance risques politiques couvre les événements politiques qui pourraient nuire aux établissements qu'une société exploite à l'étranger ou à ses intermédiaires financiers, en protégeant les investissements et les actifs qui s'y trouvent, notamment sur les marchés émergents. En 2020, nous avons cessé d'offrir de nouvelles polices d'assurance dans le cadre de ce programme.

L'aide qu'EDC fournit aux titulaires de police dans le cadre de chacune de ses quatre solutions d'assurance principales n'est pas quantifiée de la même manière. Pour l'Assurance crédit et l'Assurance d'institution financière, le titulaire de police déclare son volume de ventes aux entités assurées. Ces déclarations sont comptabilisées en tant qu'activités facilitées. Quant aux solutions de Garanties pour le commerce international, une facilité est établie, et le titulaire de police doit faire une demande pour chaque couverture spécifique. Ces demandes représentent les activités facilitées par EDC. Pour ce qui est de l'Assurance risques politiques, au fur et à mesure que les transactions sont conclues, elles sont portées aux activités facilitées.

En plus d'assurer directement nos clients, nous assumons aussi les risques d'autres assureurs afin d'accomplir notre mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. En outre, nous cédon en réassurance une partie de notre risque à d'autres assureurs afin de l'atténuer. Les cessions en réassurance nous permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de montants assurés importants.



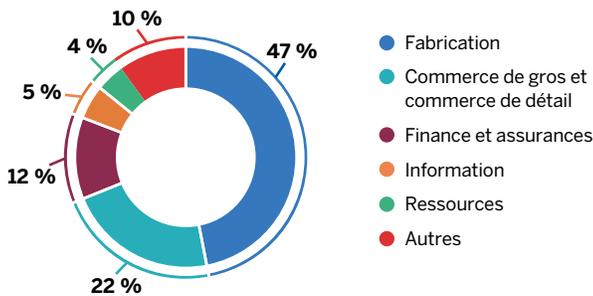
Assurances en vigueur

Dans le présent Rapport annuel, nos passifs liés aux polices d'assurance et aux garanties en cours sont désignés en tant qu'assurances en vigueur et en tant qu'exposition.

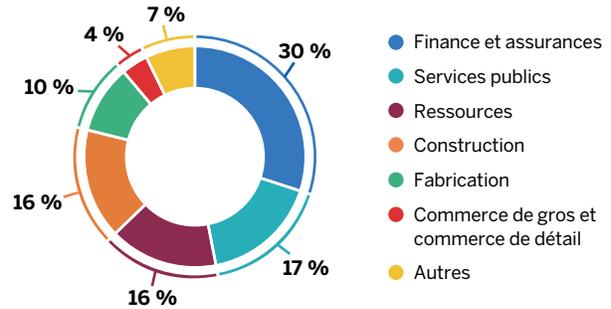
À la fin de 2022, les assurances en vigueur totalisaient 32,7 milliards de dollars (28,6 milliards en 2021).

Les graphiques ci-dessous indiquent, par industries, notre exposition relative aux solutions d'assurance crédit et de garanties pour le commerce international.

Assurance crédit – Exposition par industrie

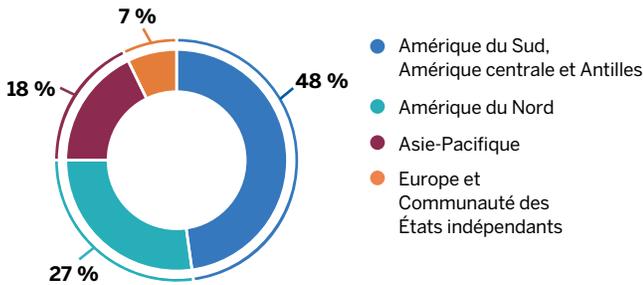


Garanties pour le commerce international – Exposition par industrie

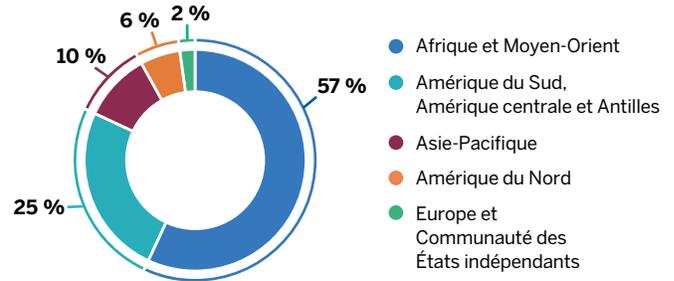


Les graphiques ci-dessous indiquent l'exposition par marchés géographiques pour nos solutions d'assurance d'institution financière et d'assurance risques politiques.

Assurance d'institution financière – Exposition par marché géographique



Assurance risques politiques – Exposition par marché géographique

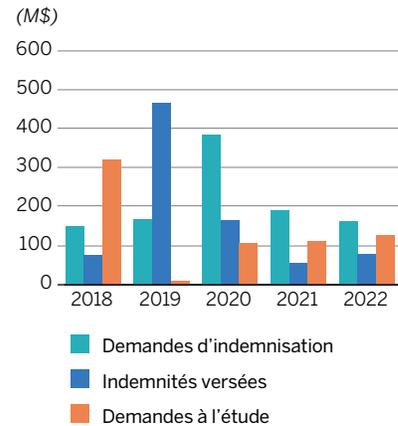


Indemnisations

Le tableau suivant présente une ventilation des indemnités versées par industries des exportateurs assurés.

(en millions de dollars canadiens)	2022		2021	
	\$	%	\$	%
Fabrication	30	39	21	39
Services professionnels	14	18	2	4
Commerce de gros et commerce de détail	12	15	16	29
Finance et assurances	7	9	8	15
Ressources	3	4	2	4
Services publics	3	4	–	–
Construction	2	3	2	4
Transport et entreposage	2	3	–	–
Information	1	1	3	5
Autres	3	4	–	–
Indemnités versées	77	100	54	100
Indemnités recouvrées	(44)		(18)	
Indemnités versées, montant net	33 \$		36 \$	

Demandes d'indemnisation, indemnités versées et demandes à l'étude



En 2022, les indemnités versées se sont élevées à 77 millions de dollars et ont représenté 507 demandes d'indemnisation venant de 50 pays (544 demandes de 60 pays en 2021). Pour 2022, la plus grande concentration d'indemnités versées concerne notre groupe de produits d'assurance crédit et résulte de risques en Amérique du Nord.

En 2022, nous avons recouvré 51 millions de dollars au total (19 millions en 2021), dont 7 millions de dollars ont été versés à des exportateurs (1 million en 2021).

Voir le tableau 9, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la concentration des indemnisations par tailles.

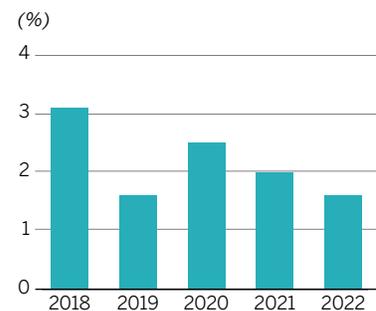
Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance.

À la fin de 2022, les passifs au titre des primes et des sinistres totalisaient 640 millions de dollars. Nets de la quote-part des réassureurs, ces passifs se chiffraient à 530 millions, soit une baisse de 30 millions en un an qui est due principalement au retrait du reste de l'ajustement lié à la COVID-19 et à une composition différente du portefeuille.

La quote-part des réassureurs dans nos passifs au titre des primes et des sinistres est inscrite à l'actif dans l'État consolidé de la situation financière, mais elle est aussi prise en compte dans nos passifs au titre des primes et des sinistres. La quote-part des réassureurs s'élevait à 110 millions de dollars (110 millions en 2021). Si nous devons verser une indemnité sur une police réassurée, nous pourrions demander un recouvrement au réassureur en fonction des dispositions de l'entente.

Passifs au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur (nets de la quote-part des réassureurs)





Comme le permet IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », nous avons présenté en caractères verts certaines parties du rapport de gestion qui décrivent la nature, l'étendue et la gestion des risques de crédit, d'illiquidité et de marché. Ces informations font partie intégrante de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

TITRES NÉGOCIABLES ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Nos politiques et procédures, qui sont réexaminées périodiquement, visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé aux titres négociables et aux instruments dérivés. Ces politiques et procédures définissent la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour une contrepartie, en conformité avec les *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*. De plus, nous avons mis en place des politiques qui sont réexaminées périodiquement, ainsi que des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie et que la direction examine au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Nos dépôts portant intérêt et notre portefeuille de titres négociables nous exposent au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des dépôts et des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et aux titres négociables et auquel nous nous exposons.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition en 2022	Exposition en 2021
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
AAA	2 478	1 684	2 479	6 641	7 490
AA+	13	7	24	44	50
AA	1	–	–	1	–
AA-	1 465	6	–	1 471	823
A+	1 088	44	–	1 132	662
A	157	–	–	157	49
A-	340	19	–	359	209
BBB	9	–	–	9	–
BBB-	–	–	–	–	6
Total	5 551 \$	1 760 \$	2 503 \$	9 814 \$	9 289 \$

Les dérivés nous exposent au risque que les contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Notre risque de crédit lié aux dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. Des informations complémentaires sur l'utilisation des dérivés figurent plus loin sous la rubrique « Instruments dérivés », à la [page 149](#).

Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Nous gérons un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans notre programme de financement. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier prend de la valeur, de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une partie doit effectuer un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer le risque de crédit, nous concluons des conventions de nantissement avec des institutions financières avec lesquelles nous effectuons des opérations de swap. D'après les termes des swaps, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, l'autre partie à notre swap fournit à un tiers indépendant des titres d'État en nantissement. À la fin de 2022, nos contreparties n'avaient fourni aucun nantissement (94 millions de dollars en 2021) pour réduire les risques de crédit liés aux swaps.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dérivés auquel nous nous exposons et montre comment ce risque est contrebalancé par les montants de compensation et les nantissements détenus. Les montants de compensation représentent les contrats dérivés pour lesquels une convention existe avec la contrepartie (convention de compensation) qui permet l'annulation réciproque de son risque de crédit à notre égard par notre risque de crédit à son égard. Après compensation et compte tenu des nantissements détenus, notre exposition nette se chiffrait à 25 millions de dollars (224 millions en 2021). L'exposition nette s'est amenuisée par rapport à l'exercice précédent, surtout à cause de l'effet de la variation des taux de change sur les swaps de devises à long terme et à cause des pertes latentes sur les swaps de taux d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition brute	Compensation du risque*	Exposition nette en 2022	Exposition nette en 2021
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans				
AA-	142	182	834	1 158	(1 155)	3	136
A+	27	46	270	343	(323)	20	31
A	29	20	93	142	(140)	2	57
A-	–	2	9	11	(11)	–	–
Total	198 \$	250 \$	1 206 \$	1 654 \$	(1 629) \$	25 \$	224 \$

* Résultats des conventions de compensation.

Le risque de crédit que comportent les titres négociables et les instruments dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Gestion du capital

Notre Cadre de gestion du capital veille à ce que notre capital soit approprié et que notre situation de capital soit définie, quantifiée, gérée et fasse régulièrement l'objet d'un rapport adressé au Conseil. Avant tout, notre capital sert à soutenir les exportateurs et les investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada. En disposant d'un capital approprié, nous pouvons remplir notre mandat et conserver la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). Suivant ce processus, EDC vise un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA. Cette norme de solvabilité s'aligne sur celle des grandes institutions financières et sur les principes clés de l'autosuffisance financière.

Nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque d'entreprise/risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

Suffisance du capital

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2022	2021
Demande de capital		
Risque de crédit	4 528	4 634
Risque de marché	1 010	1 543
Risque opérationnel	249	244
Risque stratégique	515	552
Risque lié aux régimes de retraite	591	594
Initiatives stratégiques	1 050	300
Total de la demande de capital	7 943 \$	7 867 \$
Offre de capital	12 206 \$	14 640 \$
Note de solvabilité implicite d'EDC	AAA	AAA



Nous évaluons les variations de l'offre et de la demande de capital et la note de solvabilité implicite et nous en informons la haute direction tous les mois. Un rapport sur ces évaluations est ensuite présenté régulièrement au Conseil d'administration, accompagné de tests de résistance prospectifs qui modélisent l'effet que des risques graves, mais plausibles, pourraient avoir sur le capital.

Nous faisons tout pour que nos politiques de gestion des risques et du capital rejoignent les normes de l'industrie et soient bien adaptées à notre profil de risque et à nos activités commerciales.

En 2021, nous avons versé un dividende de 580 millions de dollars conformément à notre politique courante en matière de dividende, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 6,7 milliards établi en fonction du capital du Programme de crédit aux entreprises (PCE) et d'un ratio cible du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP). Comme convenu avec notre actionnaire en 2022, les futurs dividendes, y compris les dividendes extraordinaires, seront versés sous forme d'un rachat d'actions jusqu'à ce que le capital social retrouve le niveau qu'il affichait avant la pandémie. En 2022, nous avons racheté des actions pour un total de 3,81 milliards de dollars en fonction de la situation du capital de nos programmes de base, du PCE et d'un ratio cible du PIEAFP.

Suffisance du capital – Soutien au titre du PCE (pris en compte dans le tableau ci-dessus)

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2022	2021
Demande de capital		
Pétrole et gaz naturel	628	907
Autres	10	5
Total de la demande de capital	638 \$	912 \$
Offre de capital	1 162 \$	3 141 \$
Excédent de capital	524 \$	2 229 \$

Relations avec les investisseurs

La Trésorerie d'EDC émet des titres de créance et gère les liquidités d'EDC tout en cherchant à atténuer le risque opérationnel, le risque financier et le risque d'atteinte à la réputation.

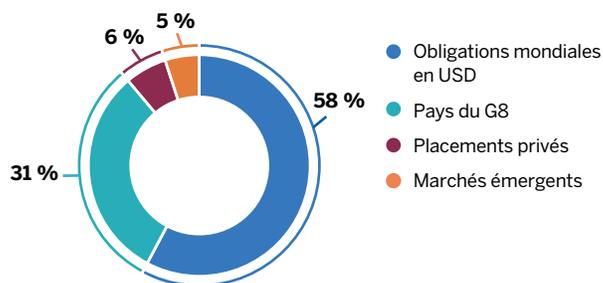
Financement

En 2022, nous avons emprunté 10,34 milliards de dollars américains sur les marchés financiers mondiaux, tant publics que privés, en émettant des titres à revenu fixe libellés dans neuf monnaies différentes.

Après deux années d'absence, nous sommes retournés sur les marchés publics en réussissant plusieurs émissions d'obligations de référence. En 2022, nous avons donc émis pour 2,75 milliards de dollars américains d'obligations mondiales de référence à cinq ans et pour 3,25 milliards de dollars américains d'obligations mondiales de référence à trois ans. Ces deux émissions sont les plus importantes de notre histoire en dollars américains. En outre, nous avons émis pour 2,5 milliards d'euros d'obligations de référence à cinq ans, ce qui représente une composante stratégique plus récente de notre programme de financement et notre émission d'obligations la plus importante en euros. Nous sommes aussi retournés sur le marché de la livre sterling en lançant une émission d'obligations à taux fixe, à cinq ans, de 300 millions de livres sterling. Les obligations de référence ont été bien accueillies, offrant un excellent financement diversifié et grandissant notre communauté d'investisseurs.

Nous sommes restés actifs en matière d'émissions libellées en monnaies de marchés émergents et de placements privés adaptés aux besoins spécifiques de certains investisseurs.

Financement total de 10,34 G USD en 2022



Accords non comptabilisés

Dans le cadre des activités normales, nous concluons diverses transactions avec des entités structurées. Ces entités sont généralement créées dans un but unique, ont une durée de vie limitée et servent à la gestion du risque ou à des fins juridiques ou fiscales en vue de détenir des actifs particuliers au profit de leurs bénéficiaires. Normalement, nous concluons ces transactions aux fins de la gestion du risque, du capital et du financement, pour le compte de nos clients. Conformément aux IFRS, les entités structurées dont nous ne sommes pas exposés ou n'avons pas droit aux rendements variables en raison de nos liens avec ces entités structurées, et pour lesquelles nous n'avons pas la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur ces entités structurées, n'ont pas été consolidées dans l'État consolidé de la situation financière.

Nous pouvons également utiliser des entités structurées pour détenir des biens saisis que nous ne pouvons posséder directement pour des raisons juridiques ou fiscales (normalement des biens saisis à l'étranger). Voir la note 24 pour d'autres précisions.

Instruments financiers

Vu la nature de nos activités, nos actifs et nos passifs sont essentiellement constitués d'instruments financiers. Les actifs sous forme d'instruments financiers comprennent les liquidités, les valeurs mobilières, les placements, les prêts et les indemnités recouvrables sur assurances, alors que les passifs sous forme d'instruments financiers représentent les dettes fournisseurs, les emprunts et les garanties de prêts.

Conformément aux IFRS, la plupart de nos instruments financiers sont comptabilisés dans l'État de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les placements, les instruments dérivés, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et enfin, les indemnités recouvrables sur assurances. La note 2 afférente aux états financiers consolidés décrit le traitement comptable réservé à nos instruments financiers, tandis que la note 21 explique comment leur juste valeur est établie.

Instruments dérivés

Nous pouvons aussi utiliser divers types d'instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Ces instruments dérivés sont notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps croisés, des swaps de devises et des contrats de change à terme.

Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous ne contractons ces dérivés que conformément aux politiques prescrites par le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) que notre Conseil d'administration a approuvées. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices et celles de la ministre des Finances. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement avec elles. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion des risques, lire la section suivante, qui traite de la gestion des risques.

Aperçu de la gestion des risques

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC prend des risques. C'est par la prise de risques que nous parvenons à remplir notre mandat et à créer de la valeur. Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités internationales nous exposent à un large éventail de risques : financiers, opérationnels et stratégiques. Tout en saisissant les nouvelles occasions d'affaires, nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer d'identifier et de prévoir les risques, en plus de les gérer prudemment. Ainsi, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs commerciaux et pourrions préserver la viabilité de l'entreprise et sa pertinence dans les années à venir.

Nous avons instauré des pratiques fondamentales de Gestion des risques d'entreprise (GRE) et sommes en train de tirer profit de nos investissements dans nos activités de gestion des risques. Nous avons perfectionné ces activités afin de favoriser une gestion intégrée des risques à l'échelle de l'entreprise. Nos visées s'inspirent des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), du Bureau du vérificateur général et des chefs de file de l'industrie.

À EDC, la GRE ne se résume pas à prendre plus ou moins de risques : elle vise à créer un système de gouvernance qui nous permet de gérer les risques que nous avons choisi d'assumer. Il s'agit notamment de faire prendre conscience des risques, de les comprendre et de faire preuve de prévoyance à l'échelle de la Société. En gérant plus rigoureusement les risques, nous pouvons servir plus d'exportateurs et d'investisseurs et, ce faisant, contribuer davantage à l'écosystème commercial du Canada.

Notre Cadre de GRE met l'accent sur l'instauration d'une culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, la reddition de comptes, ainsi que sur la nécessité d'appliquer des pratiques de surveillance et de communication d'information. Ses principaux volets sont : la gouvernance selon le modèle des trois lignes de maîtrise (les « 3LM »), une saine approche de gouvernance des risques; l'énonciation et l'opérationnalisation de notre appétit pour le risque; le resserrement de la discipline en ce qui concerne les processus de gestion des risques; et l'intégration de nouvelles politiques de gestion des risques financiers et opérationnels.

Le Conseil d'administration et la direction d'EDC participent activement aux mesures prises pour que la mise en œuvre soit faite efficacement à tous les échelons de la Société.



Gouvernance des risques, supervision et conception

Notre structure de gouvernance évolutive des risques assure une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des 3LM assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes les « lignes de maîtrise » :

- Première ligne de maîtrise – le personnel en contact direct avec le client qui assume, s'approprie et gère les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise – formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante des activités de gestion des risques de la première ligne, en veillant au caractère adéquat de la structure de gouvernance de l'entreprise, à la mise en place des contrôles nécessaires et à l'accès aux outils appropriés.
- Troisième ligne de maîtrise – englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que l'appétit pour le risque soit transmis en cascade à l'échelle de la Société; elle établit aussi des forums constituant un cadre propice pour dûment examiner, discuter, débattre les risques et en tenir compte dans les décisions à tous les échelons et dans toutes les fonctions de la Société.

LE CONSEIL ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque et le Cadre de GRE d'EDC, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il doit en outre veiller à ce que nos programmes d'incitatifs et de récompenses ainsi que nos systèmes de gestion et d'évaluation des indicateurs de performance soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles. Le Conseil compte plusieurs comités officiellement chargés de superviser certaines activités et d'offrir conseils et orientation. Grâce à cette structure, les risques sont adéquatement évalués, discutés, débattus et pris en compte dans les décisions.

Comité de la gestion des risques du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités quant à la supervision d'une gestion prudente de la structure de notre capital, y compris la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise.

Comité de la vérification du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision en ce qui a trait à nos normes d'intégrité et de comportement, à l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

LA DIRECTION ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

Équipe de la haute direction

L'Équipe de la haute direction, menée par la présidente et chef de la direction et par les hauts dirigeants qui relèvent directement d'elle ou du chef de la direction des affaires commerciales, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques. Cette équipe a une responsabilité de premier plan dans la gestion de nos risques, nos normes d'intégrité et de conduite, la communication de notre information financière et nos systèmes de contrôle interne.

L'Équipe de la haute direction participe à divers comités de la haute direction, dont six sont décrits ci-dessous.

Comité de gestion des risques de la direction

Ce comité est chargé de prendre des décisions, d'offrir des conseils sur les enjeux liés aux risques, d'assurer la gouvernance des risques et de veiller à la mise en place de politiques adéquates de gestion du capital et des risques.

Comité de gestion de l'actif et du passif

Ce comité a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation de politiques de gestion des risques de marché et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques de marché et de présentation de rapports à cet égard. En outre, ce comité fournit un aval quant à l'acceptabilité de notre stratégie de gestion de l'actif et du passif, s'assure que les risques de marché sont gérés dans les limites prescrites par les politiques et traite des pratiques de gestion des risques, notamment la diversification des risques ainsi que la production de rapports et le suivi au sujet de la conformité aux lignes directrices.

Comité d'investissement

Ce comité examine et accepte ou rejette les transactions envisagées dans le cadre de notre programme d'investissement et recommande la conclusion des transactions au niveau d'autorité approprié. Il fait aussi des recommandations sur la stratégie du programme à l'Équipe de la haute direction et au Conseil d'administration et il surveille la performance du programme.

Comité de direction

Ce comité permet à la haute direction de s'accorder sur des sujets stratégiques non transactionnels qui peuvent constituer des précédents et susciter des idées novatrices au sujet de l'orientation opérationnelle d'EDC.

Comité de retraite de la direction

Ce comité supervise les transactions des régimes de retraite et de leurs caisses respectives et exerce des fonctions décisionnelles de haut niveau à leur égard, en plus de formuler des recommandations au Comité des ressources humaines du Conseil.

Comité de supervision des initiatives

Le Comité de supervision des initiatives (CSI) veille à ce que les priorités de transformation et les avantages qui en résultent soient alignés sur le Plan d'entreprise et notre stratégie. Le CSI examine, remet en question et approuve le plan de transformation, tout en émettant des commentaires à l'égard du plan, lequel tient notamment compte des investissements et des dépenses discrétionnaires pour l'ensemble des initiatives. En outre, le CSI surveille et supervise la progression et la performance des travaux de transformation.

À mesure que nos pratiques de gestion des risques se perfectionneront, la structure de nos comités sur les risques évoluera et sera révisée en conséquence.

PRINCIPAUX GROUPES DE GESTION DES RISQUES**Groupe de la gestion du risque global**

Le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) supervise de façon indépendante et analyse d'un œil critique la gestion des risques inhérents à nos activités. Son mandat comprend l'établissement de politiques et d'un cadre de GRE en accord avec notre appétit pour le risque et nos stratégies commerciales. Le Groupe est responsable de l'identification, de la quantification, du contrôle, de l'évaluation et de la communication des facteurs de risque auxquels EDC s'expose. Il veille aussi à ce que les risques soient pris en compte dans tous les secteurs d'activité et processus d'EDC, conformément aux seuils de tolérance établis. Le Groupe est dirigé par le premier vice-président, Gestion du risque global, et chef de la gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec la présidente et chef de la direction, le chef de la direction des affaires commerciales, le Conseil d'administration et d'autres membres de la haute direction, afin de « donner le ton d'en haut » et d'instaurer une culture de connaissance des risques à l'échelle d'EDC.

Finances

Les Finances, qui sont responsables de la planification financière, de la comptabilité, de la communication d'information financière et de la gestion de la trésorerie, veillent à ce que des contrôles appropriés existent pour assurer une gestion efficace de la trésorerie et garantir la communication d'informations financières complètes et exactes.

Vérification (audit) interne

Comme troisième ligne de maîtrise, la Vérification interne est chargée de fournir des services consultatifs et d'assurance, indépendants et objectifs, visant à procurer une valeur ajoutée et à nous aider à atteindre nos objectifs en matière d'exploitation, d'information et de respect des lois et règlements. Pour ce faire, elle évalue et améliore les contrôles internes, la gestion des risques et les processus de gouvernance selon une approche systématique et rigoureuse. Même si son mandat comprend la prestation de services consultatifs à la direction, ces services sont accessoires aux services d'assurance qu'elle fournit au Comité de la vérification du Conseil d'administration. Notre auditeur interne en chef relève du président du Comité de la vérification du Conseil d'administration et est sous l'autorité fonctionnelle (lien hiérarchique indirect) de notre présidente et chef de la direction.

La Vérification interne se gouverne en observant les directives obligatoires de l'Institute of Internal Auditors (IIA), y compris les Principes fondamentaux pour la pratique professionnelle de l'audit interne, la Définition de l'audit interne, le Code de déontologie de l'IIA et les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Ces lignes directrices constituent les principes fondamentaux de la pratique professionnelle de l'audit interne et de l'évaluation de l'efficacité quant à la performance de l'audit interne.



Équipes en contact direct avec les clients

Les équipes en contact direct avec les clients comprennent les équipes sectorielles et d'autres fonctions au sein de la première ligne de maîtrise qui prennent, s'approprient et gèrent les risques quotidiennement. Ces fonctions sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de l'atténuation, de la prise en charge, du contrôle et de la communication des risques conformément à l'appétit pour le risque, aux politiques, à la culture et aux objectifs stratégiques établis par la Société.

Taxonomie des risques

Notre taxonomie de la GRE subdivise le risque en trois grandes catégories, qui servent à exprimer notre appétit et notre tolérance : risque financier, risque opérationnel et risque stratégique. En tant qu'institution financière, nous plaçons naturellement le risque financier au cœur de nos priorités, et c'est pourquoi une très grande partie du présent rapport est consacrée à cette question.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Profil de risque du portefeuille

Bien qu'EDC suive les meilleures pratiques de gestion des risques, elle assume généralement plus de risques qu'une institution financière normale en raison de son mandat particulier. Comparativement aux autres institutions financières, nous avons de plus grandes expositions individuelles à nos contreparties et de plus grands risques de concentration par industries, surtout l'industrie de la finance et des assurances, et l'industrie de la fabrication, lesquelles dominent les exportations canadiennes.

Notre exposition de qualité inférieure représente 54 % de notre portefeuille de prêts, mais elle occupe 85 % de la demande de capital.

Gestion du risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit en fournissant des produits et services financiers (dont les assurances), ainsi que dans l'exercice de nos activités de trésorerie.

Nous gérons le risque de crédit en établissant des politiques à suivre, en déléguant des pouvoirs, en imposant des limites, en atténuant les risques et en exigeant la communication d'information dans toute l'organisation. Nos politiques relatives au risque de crédit précisent les éléments suivants : les exigences pour l'octroi de crédit; les limites applicables à la concentration, aux contreparties et aux pays; l'évaluation des risques; l'évaluation, la surveillance et l'examen de l'exposition; la gestion des portefeuilles; le transfert de risque; la communication de l'information à la direction et au Conseil.

Octroi de crédit

Nous offrons nos produits et services de financement et d'assurance par nos équipes sectorielles. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle diligent de chaque engagement de crédit. Chacun de ces engagements doit être recommandé et approuvé. Les engagements qui dépassent certains seuils doivent être autorisés de façon indépendante par le Groupe de la GRG ou le Conseil d'administration. La cote de crédit d'une transaction ou le montant à risque détermine si l'approbation doit être donnée par le Groupe de la GRG ou par le Conseil d'administration.

Nos responsabilités à l'égard de l'autorisation relèvent d'une délégation des pouvoirs. Le Conseil délègue à la présidente et chef de la direction des pouvoirs précis en vue de l'autorisation d'une transaction. La délégation de pouvoirs par la présidente et chef de la direction aux équipes sectorielles est contrôlée pour que les pouvoirs décisionnels soient accordés uniquement aux personnes qui possèdent l'expérience appropriée. Les critères permettant la délégation des pouvoirs encore plus loin au sein de l'organisation, ainsi que les normes relatives à la documentation, à la communication et à la surveillance des pouvoirs délégués, sont énoncés dans les politiques et les normes de la Société.

Nous assumons des risques de contrepartie additionnels en raison des liquidités et des dérivés que nous détenons. Les contreparties de la trésorerie doivent être recommandées par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité et être approuvées par le Groupe de la GRG. La recommandation et l'approbation doivent toutes deux venir d'une personne dûment autorisée. Tous les engagements de crédit de la trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évalués à la juste valeur, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est évaluée chaque jour. De plus, nous avons mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers et pour déterminer les nantissements que doivent fournir les contreparties de la trésorerie.

Nous assumons aussi des risques de contrepartie en raison d'une structure de réassurance au sein de notre portefeuille d'assurances, laquelle structure nous expose au risque de crédit du réassureur. Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et ce risque est surveillé par le Groupe de la GRG.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans nos engagements de crédit, nous avons établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration à l'égard d'un pays, d'une industrie ou d'un débiteur commercial. Notre capital est pris en compte pour déterminer les plafonds, et les facteurs de risque liés au montant en jeu, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit d'EDC le sont aussi. Les montants qui dépassent les plafonds de crédit doivent soit être autorisés par la présidente et chef de la direction, dans les limites discrétionnaires, soit être examinés par le Comité de la gestion des risques du Conseil et approuvés par le Conseil.

Évaluation des risques

Conformément à l'approche de notation interne avancée de Bâle II, on mesure le risque de crédit en attribuant deux notes distinctes. La première est une note de risque attribuée au débiteur et liée à une probabilité de défaillance, probabilité qui traduit la vraisemblance d'une défaillance du débiteur sur un horizon d'un an. La deuxième est une note attribuée à la transaction, qui prend la forme d'une estimation de la perte en cas de défaillance. La perte en cas de défaillance est une estimation, en pourcentage du montant de l'exposition, de la perte qu'EDC s'attend raisonnablement à subir en cas de défaillance sur une transaction donnée.

À EDC, le système d'évaluation interne du risque de crédit mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions pour la plupart de ses expositions au risque. Ce système utilise une échelle à 20 points qui évalue la probabilité de défaillance d'un débiteur et une échelle à 7 points pour évaluer la perte en cas de défaillance à l'égard d'une transaction. Même si cette notation du débiteur est obtenue indépendamment des notations externes, la méthode interne tient compte de celles-ci.

Notre Équipe des services économiques se charge de l'établissement, de la surveillance et de l'approbation des notes d'évaluation du risque pays. Les évaluations du risque pays sont réexaminées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou de celle d'un pays en particulier.

En ce qui concerne les contreparties de la trésorerie, la qualité du crédit qu'EDC leur attribue en interne est la plus faible des deux meilleures notations externes.

Évaluation de l'exposition

Pour assurer la transparence du niveau de risque de crédit devant la direction et le Conseil, nos lignes directrices concernant l'évaluation de notre exposition au risque de crédit exigent la communication d'information et la comparaison du total des comptes compris dans un portefeuille avec les plafonds prescrits pour les pays, les industries et les débiteurs. En outre, dans le cadre de notre programme d'Assurance comptes clients, nous communiquons les limites d'acheteur approuvées à court terme.

Surveillance et contrôle

Nos pratiques d'exploitation comportent une surveillance permanente des montants de crédit. Des équipes sont là pour surveiller et gérer les montants de crédit relatifs aux diverses gammes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans l'industrie du débiteur. Les équipes sectorielles sont chargées de gérer la qualité de crédit et la performance financière de notre portefeuille de prêts commerciaux et de garanties tant à l'échelle de la transaction qu'à celle du portefeuille. Leurs tâches comprennent notamment l'examen des prêts, l'établissement des notations et la surveillance du crédit des emprunteurs et des conditions générales liées au risque de crédit, y compris les recherches et l'analyse des tendances financières, opérationnelles et sectorielles. Notre Équipe d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille surveille activement les contreparties de notre portefeuille d'Assurance crédit. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructurations, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnisations et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des notations du risque, des débiteurs douteux, des sorties ou réductions de valeur de prêts et des demandes d'indemnisation.



Gestion de portefeuille

Le but de la gestion de portefeuille est de nous permettre de saisir les occasions dans le cadre de notre mandat tout en tenant compte de la disponibilité des ressources financières et des contraintes de plafonnement. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille de crédit au moyen de rapports trimestriels de conformité à l'égard des limites de concentration. Nous utilisons des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente d'actifs, l'assurance, la réassurance et les couvertures à l'aide de dérivés de crédit.

Afin d'atténuer les risques, nous continuons de recourir à l'assurance prêt de façon ciblée pour les expositions élevées au sein de notre portefeuille de prêts. Pour gérer la concentration des risques de crédit dans nos portefeuilles d'assurances, nous exerçons diverses activités de transfert de risque.

Communication d'information à la direction et au Conseil

Le Groupe de la GRG communique à la direction et au Conseil, dans le délai imparti, une information complète concernant les principaux risques que nous prenons en charge ou auxquels nous sommes exposés, de manière à assurer une gestion et une supervision adéquates. Cette communication inclut notamment un rapport trimestriel sur la gestion des risques, un rapport mensuel sur la conformité à notre politique en matière de risque de crédit, un rapport mensuel sur la suffisance du capital et un rapport mensuel exposant en détail la conformité à nos politiques sur le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque de financement et le risque de crédit inhérent aux contreparties. Si la situation l'exige, une information ponctuelle sur les risques est transmise à la haute direction et au Conseil lorsqu'un risque nouveau ou émergent soulève une question importante ou que notre niveau de risque change de façon notable. Les questions importantes concernant le risque de crédit ainsi que les plans d'action sont suivis de près et sont communiqués afin d'assurer la reddition de compte et une vigilance de la part de la direction.

Gestion du risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Nous sommes exposés à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

Par nos politiques et lignes directrices, nous nous assurons de repérer, de mesurer et de gérer les risques de marché et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil. Nos politiques sur les risques de marché définissent nos normes concernant les limites d'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change, les liquidités, les placements, le financement par emprunt, la gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la trésorerie et la communication d'information à la direction et au Conseil. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le chef de la direction financière (le président suppléant étant le chef de la gestion des risques), supervise et dirige la gestion des risques de marché inhérents à nos activités normales. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité au sein du Groupe de la GRG assure la supervision des risques.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie sous l'effet de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et ceux des passifs, comptabilisés ou non, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Nous gérons nos risques de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices du ministère des Finances et aux politiques établies par notre Conseil. Nous rendons compte de ces risques au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

La gestion du risque de taux d'intérêt se fait au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information. Pour mesurer le risque de taux d'intérêt, nous simulons l'incidence qu'aurait une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur, d'une part, le montant net des produits du financement et des placements, et d'autre part, notre valeur économique – définie comme la valeur actualisée nette de tous les flux de trésorerie futurs attendus des actifs et passifs d'EDC (actualisée aux taux de swap actuels du marché pour chaque devise).

Nos politiques établissent des limites fondées sur l'incidence d'une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt. La limite de sensibilité du montant net des produits du financement et des placements à une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt correspond à une contraction maximale de 7,5 % (\pm 84 millions et 87 millions de dollars à la fin de 2022 et de 2021, respectivement) dans les 12 prochains mois, sur une base consolidée en dollars canadiens. La limite de la valeur économique correspond, pour une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt, à une diminution maximale de la valeur économique d'EDC égale à 10 % (\pm 1 290 millions et 1 653 millions de dollars à la fin de 2022 et de 2021, respectivement) de sa valeur actualisée nette.

La valeur économique d'EDC est sensible aux taux d'intérêt; toutefois, nous couvrons nos risques liés aux asymétries des taux d'intérêt dans de multiples devises.

Le tableau suivant indique la sensibilité, à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt, du montant net des produits du financement et des placements, du résultat net et de la valeur économique d'EDC, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2022		2021	
	+100 points de base	-100 points de base	+100 points de base	-100 points de base
Variation du montant net des produits du financement et des placements	(35)	35	(54)	54
Variation du résultat net	295	(334)	109	(139)
Variation de la valeur économique d'EDC*	(406)	421	(641)	672

* La valeur économique est la mesure de la valeur de marché d'EDC, qui correspond à la valeur actualisée de ses actifs moins la valeur actualisée de ses passifs.

Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Notre risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques approuvées par le Conseil. Nous soumettons un rapport sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, nous appliquons des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Nous gérons le risque de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information.

Conformément à nos politiques, l'effet d'une perte de change éventuelle sur le montant net des produits du financement et des placements pour un mois, selon deux écarts-types du taux de change, est limité à 2,5 % de ce montant net projeté sur 12 mois, sur une base consolidée en dollars canadiens.

Comme le tableau ci-dessous l'indique, au 31 décembre, nous étions conformes à notre politique.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Limite	28	29
Position	21	22

Le tableau suivant indique la sensibilité du résultat net à la variation du cours du dollar canadien par rapport au cours des autres monnaies auxquelles nous nous exposons, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2022		2021	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation du résultat net	(5)	5	(5)	5

Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents aux opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques. L'objectif principal de notre utilisation d'instruments dérivés est de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments dérivés auxquels nous avons recours sont les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats à terme et les options. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous ne nous engageons pas dans des opérations sur instruments dérivés dont nous ne pouvons mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.



Les instruments dérivés nous permettent de couvrir les risques en faisant correspondre diverses expositions. Par exemple, nous pouvons rééquilibrer la proportion d'actifs à taux fixe par rapport aux actifs à taux variable de notre portefeuille en nous servant de swaps de taux d'intérêt, afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur de nos instruments dérivés en fonction de leur échéance.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette en 2022	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette en 2021
Moins de 1 an	198	(1 040)	(842)	419	(248)	171
De 1 à 3 ans	250	(1 092)	(842)	464	(224)	240
De 3 à 5 ans	198	(1 290)	(1 092)	179	(145)	34
Plus de 5 ans	1 008	(290)	718	77	(386)	(309)
Juste valeur brute des contrats	1 654 \$	(3 712) \$	(2 058) \$	1 139 \$	(1 003) \$	136 \$

Gestion du risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque d'illiquidité découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et l'incapacité de vendre des titres négociables en temps opportun et de façon économique.

La gestion de nos liquidités incombe à notre Service de la trésorerie, tandis que la conformité à nos politiques et procédures est surveillée par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités.

Dans le cadre de notre politique globale, nous gérons notre risque d'illiquidité en fonction non seulement des limites de notre politique globale, mais aussi de limites supplémentaires. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité évalue notre position tous les jours et rend compte de notre situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal dans un rapport mensuel aux cadres supérieurs et dans un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons recours aux mécanismes suivants pour obtenir des liquidités :

- Trésorerie et titres négociables – Pour être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus, nous détenons une trésorerie et des titres négociables. En 2022, le solde moyen de la trésorerie et des titres négociables a été de 11 747 millions de dollars (10 498 millions en 2021).
- Papier commercial – Dans le cadre de nos activités normales, nous utilisons nos programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont nous avons besoin quotidiennement. En 2022, l'encours moyen du papier commercial a été de 9 755 millions de dollars (4 409 millions en 2021).

Risque d'investissement

Notre politique de placement définit les titres de placement négociables que nous pouvons acheter sur le marché par type d'instrument. Le placement des liquidités de la Société est régi par l'alinéa 10(1.1)(h) de la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »), par l'article 128 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que par les autorités de placement de la Société approuvées par la ministre des Finances.

Financement par emprunt

La *Loi* nous impose des limites sur les emprunts. Aux termes de la *Loi*, l'encours de nos emprunts ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent.

Le ministre des Finances, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorise les emprunts d'EDC tous les ans. La conformité à la politique de trésorerie fait l'objet d'un suivi mensuel, lequel est communiqué chaque trimestre à la direction et au Conseil.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes ou de dommages résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs. L'exposition au risque opérationnel pourrait réduire notre capacité à atteindre les objectifs et à exécuter le Plan d'entreprise, que ce soit à cause d'occasions manquées, d'une interruption d'activités ou d'une atteinte à notre réputation.

Nous classons le risque opérationnel dans quatre catégories :

- Cadre juridique et conformité
- Gestion de l'information et technologie de l'information
- Gens
- Processus

Le Cadre de gestion des risques opérationnels d'EDC énonce les principes que nous appliquons pour gérer le risque opérationnel de façon concertée et conforme à la réglementation applicable, où que nous soyons. Il fait partie des politiques et procédures de la Société qui, collectivement, définissent la structure de gouvernance et de contrôle qui encadre l'exécution de la stratégie d'EDC. Le Cadre est une consécration de la reconnaissance du risque opérationnel, par le Conseil d'administration et la haute direction, comme une branche distincte de la gestion des risques, qui demande une attention, des ressources et une approche globale particulières pour réaliser le but décrit ci-dessous.

Voici quelques-uns des principes directeurs de la gestion des risques opérationnels à EDC :

- assurer la pertinence et l'efficacité de la gestion des risques opérationnels en se concentrant sur ce qui importe le plus pour EDC;
- outiller et conseiller les secteurs d'activité pour qu'ils exercent leurs activités dans les limites de l'appétit pour le risque d'EDC;
- instaurer des normes, des lignes directrices et des systèmes adaptés à EDC.

Nous avons dressé la liste des principaux risques opérationnels inhérents à nos activités, dont ceux concernant l'intégrité des données, la sécurité informatique, et la disponibilité des systèmes et le soutien à ces systèmes. Nous évaluons continuellement notre exposition à ces risques. Sur une base annuelle, la haute direction repère, évalue et surveille les principaux risques tout en tenant compte de ces risques opérationnels clés. Sur une base trimestrielle, les membres de la haute direction et les responsables des risques examinent l'état des plans de réponse en matière de réduction des risques, réévaluent les niveaux de risques et présentent au Conseil le profil de risques.

Suivant une approche pratique et disciplinée, nous avons aussi recours à une couverture d'assurance pour protéger adéquatement la Société. De plus, nous appliquons certains cadres de gouvernance et des conventions, comme notre Plan de maintien des activités.

Enfin, l'examen indépendant mené par la Vérification interne d'EDC donne une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

Nous définissons le risque stratégique comme étant le risque de subir une perte ou un dommage qui résulterait d'une stratégie inappropriée, d'une stratégie mal appliquée ou d'une incapacité à s'adapter en fonction de l'évolution de l'environnement externe.

Nous classons le risque stratégique dans deux catégories :

- Environnement externe : identification et évaluation systématiques des risques et des occasions externes.
- Planification : formulation, communication, exécution et évaluation de l'orientation et des objectifs de la Société.

C'est avec diligence que la Société s'adapte à l'environnement externe grâce aux travaux de groupes spécialisés. De même, le sondage annuel que nous effectuons pour évaluer la fidélité de nos clients à l'aide du Net Promoter Score et pour dynamiser nos pratiques de développement des affaires nous permet d'acquérir une connaissance critique des besoins de la clientèle. Les connaissances que nous acquérons de ces activités de surveillance sont intégrées à nos processus de planification stratégique et opérationnelle.



MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un résumé de nos méthodes comptables significatives se trouve à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2022. Le jugement est nécessaire pour choisir les méthodes comptables, et l'application de ces méthodes nécessite des estimations et des hypothèses qui permettront d'obtenir la valeur comptable à présenter au titre des actifs et des passifs. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que toutes les méthodes comptables sont appliquées uniformément et que le processus de changement de méthodes et d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les éléments qui ont besoin d'estimations significatives sont notamment les suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des primes et des sinistres, les obligations au titre des prestations de retraite, et la juste valeur des instruments financiers. La direction exerce son jugement relativement aux éléments suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des primes et des sinistres, la juste valeur des instruments financiers, les actifs détenus en vue de la vente, les entités structurées, et les obligations au titre des prestations de retraite. Pour en savoir plus sur les jugements clés et les estimations, se reporter à la [page 173](#) du présent Rapport annuel.

Changement de normes comptables

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2

En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers le nouveau taux. En ce qui concerne les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les modifications offrent une mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, plutôt que de comptabiliser immédiatement un profit ou une perte, pourvu que la modification se fasse sur une base économiquement équivalente et qu'elle soit une conséquence directe de la réforme.

Comme l'indique la note 4 afférente aux états financiers, certains prêts évalués au coût amorti ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence.

De plus amples renseignements sont fournis à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17. Celle-ci remplace les indications fournies dans IFRS 4 et énonce les dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Selon la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant au moins une des trois méthodes proposées. Nous comptons adopter deux de ces méthodes, soit le modèle d'évaluation général et la méthode de la répartition des primes, pour évaluer les contrats d'assurance. IFRS 17 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Selon nos estimations actuelles, nous nous attendons à ce que l'application d'IFRS 17 entraîne une hausse des résultats non distribués d'environ 160 millions de dollars.

De plus amples renseignements sont fournis à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Mesures de performance non conformes aux IFRS

Pour évaluer notre performance, nous utilisons une série de mesures financières. Certaines de ces mesures ne sont pas établies conformément aux IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS qui puisse garantir leur uniformité et leur comparabilité entre les différentes sociétés qui les utilisent. Les mesures de performance non conformes aux IFRS ci-dessous sont utilisées dans le présent rapport.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité pour évaluer l'efficacité d'EDC. Ce ratio représente les charges administratives exprimées en pourcentage du montant net des produits des activités ordinaires, compte non tenu des profits ou pertes latents, ni de l'incidence des fluctuations du cours de change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise. Puisque la charge de retraite peut fluctuer d'année en année selon les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur du passif au titre des régimes de retraite, le ratio de productivité est calculé en fonction des hypothèses émises en matière de retraite dans le Plan d'entreprise, dans l'intention d'absorber les variations éventuelles durant le prochain exercice.

Suffisance du capital

La suffisance du capital est une mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés. Une définition de la suffisance du capital et la manière dont celle-ci est calculée figurent sous la rubrique « Gestion du capital » à la [page 141](#).

Taux de sinistre

Le taux de sinistre exprime les sinistres survenus nets en pourcentage des primes souscrites nettes. Les sinistres survenus nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements, des recouvrements estimés et de la variation des provisions techniques. Ce taux, indiqué dans le tableau ci-après, ne représente que l'Assurance crédit.

La cession en réassurance reflète les différents partenariats que nous avons conclus avec les assureurs et les réassureurs privés pour offrir de l'assurance et en gérer la capacité.

Les sinistres survenus nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements réels et estimés de 40 millions de dollars (29 millions en 2021). Par ailleurs, les provisions techniques ont diminué de 30 millions de dollars (diminution de 127 millions en 2021).

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021
Primes acquises	147	134
Cession en réassurance	(15)	(16)
Primes souscrites nettes	132 \$	118 \$
Sinistres survenus ou (indemnités recouvrées), montant net	11 \$	(98) \$
Taux de sinistre	8 %	-83 %

En 2022, EDC a changé la façon dont elle gère la sinistralité de ses assurances crédit, délaissant un taux de sinistre moyen sur sept ans et adoptant plutôt un taux sur une moyenne de 15 ans. Ce changement aligne mieux notre sinistralité sur le cycle économique moyen des entreprises canadiennes durant les 30 dernières années (1990-2020). En 2022, le taux de sinistre sur 15 ans a été de 60 %, en baisse de 2 % par rapport au taux de l'exercice précédent en raison surtout d'une diminution de la provision nette résultant du retrait du reste de l'ajustement lié à la COVID-19 et des changements dans la composition du portefeuille.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Tableau 1 : Rendement des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux variable	34 932	35 740	40 025	38 179	38 679
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	12 276	12 775	14 557	13 872	13 492
Moyenne de tous les prêts productifs bruts	47 208	48 515	54 582	52 051	52 171
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	1 060	1 034	823	498	425
Moyenne de tous les prêts productifs et dépréciés inscrits à l'actif	48 268 \$	49 549 \$	55 405 \$	52 549 \$	52 596 \$
Produits tirés des prêts :					
Prêts productifs à taux variable	1 351	826	1 147	1 614	1 524
Prêts productifs à taux fixe	390	421	485	487	473
Autres produits tirés des prêts	190	215	198	194	210
Produits tirés des prêts	1 931 \$	1 462 \$	1 830 \$	2 295 \$	2 207 \$
Rendement des prêts productifs :					
Prêts productifs à taux variable ¹	3,87 %	2,31 %	2,87 %	4,23 %	3,94 %
Prêts productifs à taux fixe ¹	3,18 %	3,30 %	3,33 %	3,51 %	3,51 %
Rendement total des prêts productifs ¹	3,69 %	2,57 %	2,99 %	4,04 %	3,83 %
Rendement effectif total des prêts ²	4,00 %	2,95 %	3,30 %	4,37 %	4,20 %

¹ Exclusion faite des augmentations de commissions.

² Compte tenu des augmentations de commissions.

Tableau 2 : Marge de financement nette

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Moyenne des prêts productifs	47 208	48 515	54 582	52 051	52 171
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	1 060	1 034	823	498	425
Moyenne des actifs de location-financement – aéronefs	–	–	–	2	3
Solde moyen des titres négociables	11 518	10 277	12 837	11 230	12 857
Solde moyen du portefeuille de placements	2 659	2 341	1 750	1 450	1 259
Moyenne de tous les actifs générateurs de produits	62 445 \$	62 167 \$	69 992 \$	65 231 \$	66 715 \$
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1 931	1 462	1 830	2 295	2 207
Titres négociables	175	82	165	255	257
Placements	26	16	14	7	9
Total des produits du financement et des placements	2 132	1 560	2 009	2 557	2 473
Charges d'intérêts	973	324	760	1 307	1 219
Charges de location et de financement	32	25	26	31	33
Produits du financement et des placements, montant net	1 127 \$	1 211 \$	1 223 \$	1 219 \$	1 221 \$
Marge de financement nette	1,80 %	1,95 %	1,75 %	1,87 %	1,83 %

Tableau 3 : Primes d'assurance et commissions de garantie

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Assurance crédit :					
Activités facilitées – Assurance crédit	86 620	71 030	58 201	57 569	58 555
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	147	139	126	115	114
Taux moyen des primes d'assurance crédit	0,16 %	0,20 %	0,22 %	0,20 %	0,19 %
Assurance d'institution financière					
Activités facilitées – Assurance d'institution financière	6 573	6 733	9 189	6 915	4 259
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	9	9	13	11	14
Taux moyen des primes d'assurance d'institution financière	0,14 %	0,13 %	0,14 %	0,16 %	0,33 %
Garanties pour le commerce international :					
Exposition moyenne au titre des garanties pour le commerce international	12 021	11 443	10 448	9 300	8 900
Primes et commissions acquises	114	115	99	82	76
Taux moyen des primes de garanties pour le commerce international	0,95 %	1,00 %	0,95 %	0,88 %	0,86 %
Assurance risques politiques :					
Exposition moyenne au titre de l'Assurance risques politiques	391	564	830	869	897
Primes et commissions acquises	5	6	7	10	10
Taux moyen des primes d'assurance risques politiques	1,27 %	1,08 %	0,90 %	1,13 %	1,08 %
Garanties de prêts :					
Exposition moyenne au titre des garanties de prêts	4 361	4 328	4 047	3 543	2 832
Commissions de garantie de prêt acquises	73	97	55	55	48
Taux moyen des commissions de garantie de prêt	1,67 %	2,24 %	1,36 %	1,55 %	1,69 %

Tableau 4 : Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit au titre des :					
Prêts	11	(435)	1 897	247	(18)
Engagements de prêts	(10)	(30)	42	(9)	10
Garanties de prêts	68	(89)	144	2	(3)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	69 \$	(554) \$	2 083 \$	240 \$	(11) \$

Tableau 5 : Concentration de l'exposition par marchés géographiques

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2022	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
Canada	8 497	6 943	1 185	468	13 284 ^{5, 6}	–	–	3 073	33 450	28
États-Unis	8 477	4 139	8 979	308	9	–	–	6 469	28 381	24
Royaume-Uni	7 292	957	410	–	1	–	–	96	8 756	7
Chili	5 961	1 162	116	233	–	–	–	–	7 472	6
Australie	4 319	911	246	–	1	–	–	437	5 914	5
Mexique	1 813	1 362	544	12	–	29	–	9	3 769	3
Inde	2 222	651	206	1	1	4	–	–	3 085	3
Allemagne	2 606	134	247	–	1	–	–	74	3 062	3
Chine	1 549	433	444	172	8	29	–	–	2 635	2
Espagne	1 789	58	86	–	–	–	–	–	1 933	2
Autres ⁷	12 439	2 302	3 798	1 671	107	432	–	1 310	22 059	17
	56 964	19 052	16 261	2 865	13 412	494	–	11 468	120 516	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(135)	–	–	(135)	–
Cession en réassurance ⁸	–	–	–	–	–	–	(232)	–	(232)	–
Total	56 964 \$	19 052 \$	16 261 \$	2 865 \$	13 412 \$	359 \$	(232) \$	11 468 \$	120 149 \$	100

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2021	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
Canada	8 441	7 596	1 070	431	11 576 ^{5, 6}	–	–	1 674	30 788	28
États-Unis	6 523	3 883	7 756	239	23	–	–	7 258	25 682	24
Royaume-Uni	6 461	1 292	349	–	1	–	–	56	8 159	8
Chili	4 180	689	62	220	–	–	–	–	5 151	5
Australie	3 189	279	179	–	1	–	–	504	4 152	4
Mexique	1 803	471	429	10	–	28	–	6	2 747	3
Inde	2 271	123	176	3	1	4	–	–	2 578	2
Chine	1 427	399	416	222	13	78	–	–	2 555	2
Allemagne	2 035	110	211	–	4	–	–	40	2 400	2
Espagne	1 631	167	98	–	–	–	–	–	1 896	2
Autres ⁷	13 183	2 999	3 467	1 241	119	507	–	890	22 406	20
	51 144	18 008	14 213	2 366	11 738	617	–	10 428	108 514	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(138)	–	–	(138)	–
Cession en réassurance ⁸	–	–	–	–	–	–	(217)	–	(217)	–
Total	51 144 \$	18 008 \$	14 213 \$	2 366 \$	11 738 \$	479 \$	(217) \$	10 428 \$	108 159 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Les chiffres comprennent la somme des expositions respectives des pays et dépassent donc le passif maximal de 359 millions de dollars (479 millions en 2021) de toutes les polices d'assurance risques politiques.

⁴ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁵ Y compris 143 millions de dollars au titre de l'Assurance cautionnement pour laquelle les exportateurs canadiens assument le risque (224 millions en 2021). Les exportations couvertes par ces produits d'assurance cautionnement étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 23 % (39 % en 2021) et au Brésil dans une proportion de 69 % (50 % en 2021), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁶ Y compris 12,5 milliards de dollars au titre des garanties pour cautionnement bancaire pour lesquelles les exportateurs canadiens assument le risque (10,8 milliards en 2021). Les exportations couvertes par ces produits de cautionnement bancaire étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 56 % (56 % en 2021), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁷ Y compris 171 pays (170 en 2021) pour lesquels l'exposition totale varie de 0,001 million à 1,6 milliard de dollars (de 0,001 million à 1,8 milliard de dollars en 2021).

⁸ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 6 : Concentration de l'exposition par industries

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2022	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Industries										
Comptes commerciaux :										
Finance et assurances	5 931	2 382	1 889	2 865	4 087	–	–	4 597	21 751	18
Fabrication	7 301	4 985	7 684	–	1 336	79	–	–	21 385	18
Transport et entreposage	14 525	2 313	554	–	191	–	–	–	17 583	15
Services publics	9 343	2 023	510	–	2 294	–	–	–	14 170	12
Ressources	6 036	2 419	591	–	2 116	–	–	–	11 162	9
Commerce de gros et commerce de détail	1 963	1 524	3 545	–	569	1	–	–	7 602	6
Information	5 020	920	885	–	133	–	–	–	6 958	6
Services professionnels	1 923	541	375	–	335	160	–	–	3 334	3
Construction	627	449	65	–	2 084	105	–	–	3 330	3
Immeubles commerciaux	2 340	324	80	–	52	–	–	–	2 796	2
Autres	1 006	1 159	83	–	215	14	–	–	2 477	2
Total des comptes commerciaux	56 015	19 039	16 261	2 865	13 412	359	–	4 597	112 548	94
Comptes souverains	949	13	–	–	–	–	–	6 871	7 833	6
	56 964	19 052	16 261	2 865	13 412	359	–	11 468	120 381	100
Cession en réassurance ⁴	–	–	–	–	–	–	(232)	–	(232)	–
Total	56 964 \$	19 052 \$	16 261 \$	2 865 \$	13 412 \$	359 \$	(232) \$	11 468 \$	120 149 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.



(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2021	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Industries										
Comptes commerciaux :										
Fabrication	6 831	4 099	6 627	-	1 453	98	-	-	19 108	18
Finance et assurances	5 851	1 766	1 407	2 366	3 430	13	-	2 849	17 682	16
Transport et entreposage	14 602	2 333	355	-	156	5	-	-	17 451	16
Ressources	5 828	3 012	457	-	1 984	-	-	-	11 281	10
Services publics	6 339	2 161	485	-	1 799	-	-	-	10 784	10
Commerce de gros et commerce de détail	1 524	1 276	3 361	-	468	3	-	-	6 632	6
Information	3 435	883	719	-	100	-	-	-	5 137	5
Immeubles commerciaux	2 703	501	70	-	41	38	-	-	3 353	3
Construction	590	429	116	-	1 749	210	-	-	3 094	3
Services professionnels	1 665	428	487	-	348	112	-	-	3 040	3
Autres	695	1 066	129	-	210	-	-	-	2 100	2
Total des comptes commerciaux	50 063	17 954	14 213	2 366	11 738	479	-	2 849	99 662	92
Comptes souverains	1 081	54	-	-	-	-	-	7 579	8 714	8
Cession en réassurance⁴	-	-	-	-	-	-	(217)	-	(217)	-
Total	51 144 \$	18 008 \$	14 213 \$	2 366 \$	11 738 \$	479 \$	(217) \$	10 428 \$	108 159 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 7 : Prêts bruts dépréciés individuellement

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Comptes commerciaux :		
Transport et entreposage	719	594
Immeubles commerciaux	202	436
Fabrication	158	103
Services publics	123	116
Ressources	101	146
Commerce de gros et commerce de détail	70	108
Construction	59	74
Information	14	206
Finance et assurances	8	29
Services professionnels	6	23
Autres	208	191
Total des comptes commerciaux	1 668	2 026
Comptes souverains		
Iran	8	8
Venezuela	1	1
Total des comptes souverains	9	9
Total des prêts bruts dépréciés	1 677 \$	2 035 \$

Tableau 8 : Prêts productifs, garanties de prêts et engagements de prêts – Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition
Risque par industries						
Comptes commerciaux :						
Transport et entreposage*	16 083	288	1,8	16 327	226	1,4
Fabrication	11 661	108	0,9	10 627	89	0,8
Services publics	11 182	94	0,8	8 332	135	1,6
Information	5 718	47	0,8	3 961	26	0,7
Services professionnels	2 044	41	2,0	1 607	19	1,2
Immeubles commerciaux	2 469	40	1,6	2 777	13	0,5
Ressources	8 272	39	0,5	8 622	51	0,6
Finance et assurances	5 928	38	0,6	5 142	9	0,2
Commerce de gros et commerce de détail	3 328	26	0,8	2 565	15	0,6
Construction	1 004	19	1,9	926	7	0,8
Autres	1 774	45	2,5	1 403	18	1,3
Total des comptes commerciaux	69 463	785	1,1	62 289	608	1,0
Comptes souverains	953	275	28,9	1 126	330	29,3
Total	70 416 \$	1 060 \$	1,5	63 415 \$	938 \$	1,5

* Y compris l'exposition des autres actifs de 10 millions de dollars ainsi que la correction de valeur et les provisions pour les autres actifs de 1 million de dollars.

Tableau 9 : Indemnisations – Concentration par tailles

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées
0 \$ – 100 000 \$	9	363	2	145	10	446	4	376
100 001 \$ – 1 000 000 \$	38	133	13	29	23	88	9	33
Plus de 1 000 000 \$	30	11	29	11	21	10	5	3
Total	77 \$	507	44 \$	185	54 \$	544	18 \$	412



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	161
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	162
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	165
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	166
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	167
TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	168
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	169
1. Mandat de la Société	169
2. Résumé des méthodes comptables significatives	171
3. Titres négociables	182
4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit	183
5. Placements	190
6. Actifs détenus en vue de la vente	190
7. Autres actifs	190
8. Immobilisations corporelles	191
9. Immobilisations incorporelles	191
10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	192
11. Dettes fournisseurs et autres crédits	192
12. Instruments d'emprunt	193
13. Instruments dérivés	194
14. Échéances des instruments d'emprunt	197
15. Passifs au titre des primes et des sinistres	198
16. Engagements de financement	199
17. Passifs éventuels	199
18. Risques d'assurance	201
19. Capital social	206
20. Gestion du capital	206
21. Juste valeur des instruments financiers	206
22. Risques liés aux instruments financiers	210
23. Obligations contractuelles	212
24. Entités structurées	213
25. Produits tirés des prêts	214
26. Charges d'intérêts	214
27. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	214
28. Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	214
29. Autres (produits) ou charges	215
30. Charges administratives	216
31. Régimes de prestations de retraite	216
32. Transactions entre parties liées	222
33. Opérations portées au Compte du Canada	223

Responsabilité à l'égard de l'information financière

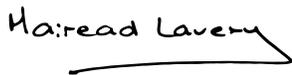
Les présents états financiers consolidés, inclus dans ce Rapport annuel intégré, ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui sont pertinentes. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. La direction doit également formuler des hypothèses et des estimations et exercer son jugement à la lumière des informations disponibles à la date des états financiers. À cet égard, elle a notamment fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses relativement au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, aux provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts, aux passifs au titre des primes et des sinistres, aux instruments financiers évalués à leur juste valeur, aux actifs détenus en vue de la vente, aux obligations au titre des prestations de retraite et à la détermination du contrôle d'entités structurées. La direction veille en outre à l'exactitude de toutes les autres informations contenues dans le Rapport annuel intégré et, le cas échéant, à la concordance entre ces informations et les informations et données contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction a recours à un système financier, à un système de contrôle de gestion et à un système d'information, ainsi qu'à des pratiques de gestion, qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, à la protection des actifs, à l'autorisation appropriée des transactions, à l'exécution de ces dernières conformément aux lois, règlements administratifs de la Société et directives gouvernementales, et à l'efficacité des opérations. Nous avons un service d'audit interne qui se charge, notamment, de l'examen des contrôles internes et de leur mise en œuvre sur une base continue.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion de nos opérations et activités et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés d'EDC. Les membres de ce Comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les auditeurs internes et les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, à notre avis, comportent des risques dépassant ce à quoi nous nous engagerions normalement peuvent être autorisés par la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique et la ministre des Finances, lorsque la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique les considère dans l'intérêt national. La ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à EDC pour lui permettre de soutenir ces contrats, et les fonds recouverts sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les charges administratives s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 33 afférente à nos états financiers consolidés. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion de l'administration des opérations qu'EDC porte au Compte du Canada.

La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.



Mairead Lavery

La présidente et chef de la direction



Scott Moore

Le premier vice-président, Finances,
et chef de la direction financière

Le 27 février 2023



Rapport de l'auditeur indépendant



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

À la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Exportation et développement Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans la section Revue financière du rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

OPINION

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, les règlements administratifs d'Exportation et développement Canada, les chartes et les règlements administratifs de ses filiales en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

À notre avis, les opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

La direction est responsable de la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Normand Lanthier, CPA, CA

Directeur principal

Ottawa, Canada

Le 27 février 2023

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

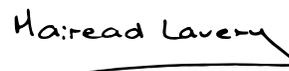
	Notes	2022	2021
Actifs			
Trésorerie		275	207
Titres négociables	3	9 539	9 082
Instruments dérivés	13	1 654	1 139
Actifs détenus en vue de la vente	6	80	1
Prêts	4	54 182	48 345
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	4	(1 630)	(1 760)
Placements	5	2 771	2 707
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	15	110	110
Immobilisations corporelles	8	40	44
Immobilisations incorporelles	9	46	63
Actifs au titre de droits d'utilisation	10	118	127
Actifs au titre des prestations de retraite	31	453	346
Autres actifs	7	200	204
Total des actifs		67 838 \$	60 615 \$
Passifs et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et autres crédits	11	154	185
Garanties de prêts	4, 17	234	188
Emprunts	12	50 568	43 525
Instruments dérivés	13	3 712	1 003
Obligations locatives	10	152	158
Provision pour pertes sur engagements de prêts	4	10	20
Passifs au titre des primes et des sinistres	15	640	670
Passifs au titre des prestations de retraite	31	162	226
Total des passifs		55 632	45 975
<i>Engagements de financement (note 16) et passifs éventuels (note 17)</i>			
Capital social	19	8 490	12 300
Résultats non distribués		3 716	2 340
Total des capitaux propres		12 206	14 640
Total des passifs et des capitaux propres		67 838 \$	60 615 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La publication de ces états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'administration le 27 février 2023.



Manjit Sharma
Administratrice



Mairead Lavery
Administratrice



Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	Notes	2022	2021
Produits du financement et des placements :			
Prêts	25	1 931	1 462
Titres négociables		175	82
Placements		26	16
Total des produits du financement et des placements		2 132	1 560
Charges d'intérêts	26	973	324
Charges de financement		32	25
Produits du financement et des placements, montant net		1 127	1 211
Commissions de garantie de prêt		73	97
Primes d'assurance et commissions de garantie		290	285
Cession en réassurance		(30)	(33)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	27	260	252
Autres (produits) ou charges	29	(444)	(741)
Charges administratives	30	659	619
Résultat avant les pertes de crédit et avant les charges liées aux sinistres		1 245	1 682
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	4	69	(554)
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres		(40)	(84)
Quote-part des réassureurs dans les charges liées aux sinistres		7	33
Recouvrements liés aux sinistres, montant net	28	(33)	(51)
Bénéfice net		1 209	2 287
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite	31	167	343
Résultat global		1 376 \$	2 630 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés en bénéfice net des périodes ultérieures.

Exportation et développement Canada**ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2022	2021
Capital social			
Solde à l'ouverture de l'exercice		12 300	12 300
Rachat d'actions	19	3 810	–
Solde à la clôture de l'exercice		8 490	12 300
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice		2 340	6 990
Bénéfice net		1 209	2 287
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite		167	343
Dividendes	19	–	(7 280)
Solde à la clôture de l'exercice		3 716	2 340
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice		12 206 \$	14 640 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Exportation et développement Canada

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 209	2 287
Ajustements pour déterminer les entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	69	(554)
Variation de la provision nette pour sinistres sur assurances	(76)	(89)
Dotation aux amortissements	34	32
(Profits) ou pertes réalisés	(51)	(315)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation des intérêts courus sur les prêts	(145)	(13)
Variation de la juste valeur des placements	375	(381)
Variation des intérêts courus et de la juste valeur des titres négociables	377	185
Variation des intérêts courus et de la juste valeur des emprunts	(1 405)	(473)
Variation des instruments dérivés	1 791	552
Autres	118	41
Déboursements sur les prêts	(20 227)	(16 196)
Remboursements sur les prêts et recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	15 953	20 982
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(1 978)	6 058
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements	(736)	(413)
Encaissements sur les placements	450	440
Achats de titres négociables	(8 398)	(7 706)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables	9 295	7 775
Achats d'immobilisations corporelles	(3)	(7)
Achats d'immobilisations incorporelles	-	(1)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	608	88
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	13 207	7 205
Remboursements sur les emprunts à long terme	(13 263)	(10 807)
Émission d'instruments d'emprunt à court terme	51 551	25 216
Remboursements sur les emprunts à court terme	(44 854)	(21 719)
Déboursements pour la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	(285)	(34)
Encaissements sur la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	87	114
Rachat d'actions sur le capital social	(3 810)	-
Dividende payé	-	(7 280)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	2 633	(7 305)
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	99	(24)
Augmentation ou (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 362	(1 183)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	1 693	2 876
À la clôture de l'exercice	3 055 \$	1 693 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	275	207
Équivalents de trésorerie inclus dans les titres négociables	2 780	1 486
	3 055 \$	1 693 \$
Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts payés en trésorerie	623 \$	435 \$
Intérêts reçus en trésorerie	1 738 \$	1 461 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (« EDC », « nous », « notre » ou « nos ») a été créée en 1944 comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada (OCE). Le 1^{er} octobre 1969, EDC a été constituée en société d'État sous le régime d'une loi du Parlement canadien, la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »). Le mandat d'EDC est non seulement de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du Canada d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international, mais aussi de fournir du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du Canada en matière de développement international. En mars 2020, en vue d'atténuer les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, le gouvernement canadien a temporairement élargi le mandat d'EDC durant la période du 26 mars 2020 au 31 décembre 2021 en l'autorisant à soutenir et à développer, directement ou indirectement, l'activité commerciale intérieure, et ce, à la demande de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique et de la ministre des Finances. Le 1^{er} décembre 2021, les ministres ont prolongé ces pouvoirs jusqu'au 31 décembre 2022 et donné à EDC les lignes directrices de leur application.

EDC est citée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle relève du Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique (la « Ministre »).

En 2008, EDC a reçu et mis en œuvre une instruction (C.P. 2008-1598) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui ordonne aux sociétés d'État mères accordant des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement fédéral pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales.

En juillet 2015, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une directive (C.P. 2015-1110), donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. Nous avons suivi cette directive tout en maintenant notre capacité à remplir notre mandat auprès des entreprises canadiennes.

En 2017, EDC a achevé sa mise en conformité à la directive C.P. 2017-127, qui visait à assurer le partage équitable et équilibré entre les employés et l'employeur des coûts des cotisations de retraite et à fixer l'âge normal de la retraite à 65 ans.

En juin 2018, EDC a reçu une directive (C.P. 2018-683) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « projet ») que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada) et de réaliser toute autre tâche auxiliaire ou autre qui serait utile ou nécessaire afin de mettre en œuvre les dispositions de cette directive. Nous avons obéi à cette directive en exerçant toutes les activités exigées et décrites dans les six lettres d'autorisation ministérielle transmises à EDC, sauf en ce qui a trait à l'indemnisation prévue dans le cas d'une vente des actifs ou des actions dont il est question au paragraphe 3 de la lettre d'autorisation ministérielle du 5 juin 2018. Au 31 décembre 2022, le service relatif à la clause d'indemnisation n'avait pas encore été sollicité.

En août 2019, EDC a reçu une directive (P.C. 2019-1190) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* l'enjoignant d'octroyer des fonds à General Dynamics Land Systems – Canada Corporation selon les autorisations reçues de la Ministre en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada). EDC a obéi à cette directive en accomplissant les activités demandées conformément à l'autorisation reçue et, en 2021, General Dynamics Land Systems – Canada Corporation a intégralement remboursé les fonds empruntés.



En mars 2020, EDC a reçu une directive (C.P. 2020-206) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada) en vue de prendre les mesures qui s'imposent pour gérer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, notamment soutenir et développer l'activité commerciale intérieure selon l'alinéa 10(1)a) de la *Loi* et toute autre mesure accessoire qui pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour l'application de la directive. Nous avons obéi à cette directive en exécutant et en continuant d'exécuter toutes les activités requises et décrites dans la lettre d'autorisation ministérielle transmise à EDC le 5 avril 2020 relativement au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), y compris les activités mentionnées dans toutes les six modifications de cette lettre reçues ultérieurement.

En août 2021, EDC a reçu une directive (C.P. 2021-850) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le programme Telesat Lightspeed que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada), y compris toute autre activité qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. La transaction décrite dans la lettre d'autorisation ministérielle transmise à EDC est active, et EDC obéit à cette directive en réalisant les activités demandées conformément à l'autorisation.

En août 2021, EDC a reçu une directive (C.P. 2021-891) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* afin d'exercer toute activité concernant les projets du Bas-Churchill, à Terre-Neuve-et-Labrador, que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada), y compris toute autre activité qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. La transaction décrite dans la lettre d'autorisation ministérielle transmise à EDC est active, et EDC obéit à cette directive en réalisant les activités demandées conformément à cette lettre.

En février 2022, EDC a reçu une directive (C.P. 2022-179) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité aux termes d'une lettre d'arrangement signée entre EDC et la ministre des Finances relativement à un prêt qu'EDC accordera à l'Ukraine en sa capacité de mandataire de la ministre des Finances, conformément au paragraphe 8.3(7) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, y compris toute activité connexe ou toute autre tâche qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. Le prêt en question a été accordé, et EDC continuera à se conformer à cette directive.

Le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire d'EDC.

En 1995, Exinvest Inc., notre filiale entièrement détenue, a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

En mai 2017, en vue de créer une institution canadienne de financement du développement, le gouvernement canadien a élargi le mandat et le champ d'activité d'EDC afin de permettre à celle-ci d'offrir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du pays en matière de développement international. En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) a été constitué en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en qualité de filiale en propriété exclusive d'EDC, et il a commencé à exercer ses activités sous le nom commercial de FinDev Canada en janvier 2018.

Ni notre bénéficiaire ni celui de nos filiales ne sont assujettis à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La *Loi* nous impose un plafond sur nos portefeuilles de passifs éventuels. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie. Ce plafond correspond actuellement à 90,0 milliards de dollars. À la fin de décembre 2022, les passifs éventuels totalisaient 37,1 milliards de dollars (33,0 milliards en 2021).

Nous agissons à tous égards comme mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations que nous contractons en émettant des instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. La *Loi* nous confère le pouvoir et l'autorité d'emprunter des fonds dont le montant global en cours ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités les plus récents. Au 31 décembre 2022, la limite d'emprunt était de 162,5 milliards de dollars (289,4 milliards en 2021), et les emprunts que nous avons effectivement contractés s'élevaient à 50,6 milliards de dollars (43,5 milliards en 2021).

2. Résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les méthodes comptables significatives utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après et elles sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Nos états financiers consolidés tiennent compte des actifs, des passifs, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de nos filiales entièrement détenues et de ceux des entités structurées consolidées conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Les transactions et les soldes intragroupes ont été éliminés.

APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE, NOUVELLES OU RÉVISÉES

Nouvelles normes, modifications et interprétations

Les modifications suivantes ont été publiées par l'IASB et ont été jugées pertinentes pour EDC. Elles s'appliquent à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022.

Honoraires dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation

En mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IFRS 9, *Instruments financiers*, en l'occurrence *Inclusion des honoraires dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation de passifs financiers*, dans le but de préciser quels honoraires à inclure dans le critère des 10 % pour déterminer si on doit ou non décomptabiliser un passif financier. L'entité ne doit inclure que les honoraires versés par elle (l'emprunteur) au prêteur, ou inversement, y compris ceux qui ont été versés ou reçus par l'une ou l'autre des parties pour le compte de l'autre partie. La modification a été adoptée le 1^{er} janvier 2022, sans aucun effet important sur les états financiers consolidés.

Contrats déficitaires

En mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au sujet des contrats déficitaires en vue de préciser les coûts qu'une société devrait inclure comme coût d'exécution d'un contrat au moment de déterminer si un contrat est déficitaire ou non. La modification a été adoptée le 1^{er} janvier 2022, n'entraînant aucun changement dans les états financiers consolidés.

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2

En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers le nouveau taux. En ce qui concerne les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les modifications offrent une mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, plutôt que de comptabiliser immédiatement un profit ou une perte, pourvu que la modification se fasse sur une base économiquement équivalente et qu'elle soit une conséquence directe de la réforme.

Comme l'indique la note 4, certains prêts évalués au coût amorti ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence.



Transition vers de nouveaux taux de référence

Actuellement, nous concentrons nos efforts sur certaines activités essentielles, notamment l'amélioration des systèmes et processus existants ainsi que la conversion de nos accords de prêts et d'emprunts existants en fonction des nouveaux taux de référence pertinents. La transition se divise en deux phases. La phase 1 était axée sur certaines monnaies visées par le LIBOR et sur les taux LIBOR dont l'application cesserait le 31 décembre 2021 (tous les taux applicables à la livre sterling, à l'euro, au franc suisse et au yen). La phase 2 est axée sur le dollar américain et sur les taux LIBOR qui s'y appliquent, taux dont l'application cessera le 30 juin 2023. Le projet a été élargi cette année pour mettre en œuvre la transition concernant le *Canadian Dollar Offered Rate* (CDOR), taux dont l'application cessera le 28 juin 2024.

La phase 1 a été achevée en 2021. Les principales conséquences ont été la transition de certains produits existants vers les nouveaux taux d'intérêt sans risque et l'application de ces nouveaux taux à de nouveaux produits. Cela a impliqué une réadaptation des systèmes, des processus et des opérations, la tenue de séances de formation et l'offre d'un soutien adéquat aux clients et au service à la clientèle.

Au 31 décembre 2022, la phase 2 était en cours. Nous avons commencé la transition des dérivés et des prêts concernés et libellés en dollars américains vers les taux de référence de substitution et sommes en voie de convertir les transactions restantes en des transactions fondées sur des taux sans risque au cours du premier semestre de 2023. Tous les nouveaux produits utilisent maintenant des taux sans risque. Un plan de transition concernant le CDOR est en voie d'élaboration.

La réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas occasionné de changement dans notre stratégie de gestion des risques. Nous avons évalué le risque global issu de la transition comme étant faible.

Le tableau qui suit indique notre exposition aux instruments financiers qui font encore l'objet de taux d'intérêt de référence qui sont touchés par la réforme et qui sont en attente de transition.

(en millions de dollars canadiens)

		31 déc. 2022		
	Actifs financiers non dérivés	Dérivés (montants à recevoir) – montant nominal	Dérivés (montants à payer) – montant nominal	Engagements autorisés de prêts
CDOR	3 065	–	7 250	1 102
LIBOR pour le dollar américain	14 555	2 345	5 601	5 334
	17 620	2 345	12 851	6 436
Swaps de devises				
Swaps de devises – CDOR	–	4 397	–	–
Swaps de devises – LIBOR pour le dollar américain	–	71	8 404	–
	–	4 468	8 404	–
Total	17 620 \$	6 813 \$	21 255 \$	6 436 \$

Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et modifications mentionnées ci-après, publiées par l'IASB, ont été évaluées comme pouvant avoir un impact sur EDC à l'avenir. Nous évaluons actuellement leurs incidences sur nos états financiers consolidés.

IFRS 17, *Contrats d'assurance* – En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant au moins une des trois méthodes proposées. Nous comptons adopter deux de ces méthodes, soit le modèle d'évaluation général et la méthode de la répartition des primes, pour évaluer les contrats d'assurance. IFRS 17 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, de façon rétroactive pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Selon le modèle d'évaluation général, l'entité doit évaluer des groupes de contrats en fonction d'estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus aux contrats et d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. En ce qui concerne les groupes de contrats rentables, la marge sur services contractuels, laquelle représente le profit non acquis, est comptabilisée, et les produits sont inscrits à mesure que les services sont rendus sur la période de couverture. Les pertes sur les groupes de contrats déficitaires sont comptabilisées immédiatement. Nous avons déterminé que ce modèle d'évaluation s'applique à notre portefeuille d'Assurance risques politiques et aux contrats de réassurance connexes, ainsi qu'à certains contrats à long terme compris dans notre portefeuille de Garanties pour le commerce international.

Nous avons déterminé que la méthode de la répartition des primes, qui est une version simplifiée du modèle d'évaluation général, s'applique à tous les autres contrats d'assurance, après avoir conclu que cette méthode simplifiée donnerait une évaluation qui ne serait pas grandement différente des résultats provenant du modèle d'évaluation général. La méthode de la répartition des primes est comparable à celle que nous utilisons pour la présentation de l'actuelle information financière selon IFRS 4, mais elle diffère sur les principaux points suivants :

- le passif au titre de la couverture restante reflètera les primes reçues et comprendra les coûts d'acquisition différés pour la majorité de nos groupes de contrats d'assurance;
- les contrats d'assurance seront soumis à un test de rentabilité, et les groupes de contrats déficitaires seront présentés séparément des groupes rentables;
- l'évaluation du passif au titre de la couverture restante des groupes de contrats déficitaires et du passif au titre des sinistres survenus reflètera la valeur temps de l'argent et l'effet du risque non financier.

IFRS 17 s'appliquera initialement à notre période de présentation de l'information financière ouverte le 1^{er} janvier 2023. Comme l'exige la norme, nous adopterons IFRS 17 rétrospectivement et appliquerons l'approche rétrospective intégrale à tous les contrats d'assurance en vigueur à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2022. En 2023, nous comptabiliserons un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués, au 1^{er} janvier 2022, pour rendre compte de l'incidence de la transition vers IFRS 17 et retraiterons les chiffres comparatifs de l'exercice 2022. Selon nos estimations actuelles, nous nous attendons à ce que l'application d'IFRS 17 entraîne une hausse des résultats non distribués d'environ 160 millions de dollars.

IAS 1, *Présentation des états financiers, et énoncé de pratiques en IFRS 2* – En février 2021, l'IASB a publié la norme *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, qui porte sur des modifications visant à aider les préparateurs d'états financiers à décider quelles seront les méthodes comptables qu'ils devraient présenter dans leurs états financiers. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Nous ne nous attendons pas à ce que l'application de ces modifications ait une grande incidence sur nos états financiers consolidés.

IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* – En février 2021, l'IASB a publié la norme *Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)*. Les modifications aident les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Nous ne nous attendons pas à ce que l'application de ces modifications ait une grande incidence sur nos états financiers consolidés.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS CLÉS

Pour préparer nos états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses afin d'appliquer certaines méthodes comptables. Nous utilisons des données de marché actuelles, notre propre expérience passée et d'autres informations disponibles à la date des états financiers en prenant nos décisions. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation de l'expérience passée et de données historiques à une date donnée pour formuler nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour émettre nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.



Les éléments pour lesquels la direction a utilisé de façon significative des estimations et a exercé son jugement sont décrits ci-après.

Estimations

Note 4 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aura subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs (notamment les événements économiques actuels et futurs), tendances sectorielles et concentrations de risques auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt, engagement de prêt ou garantie de prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Note 6 – Actifs détenus en vue de la vente

Lorsque des actifs nous sont retournés en raison d'un manquement de la part du débiteur aux termes d'un accord de prêt, ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. À chaque date de présentation de l'information financière, nous estimons la valeur recouvrable de ces actifs en fonction des valeurs de marché obtenues d'un évaluateur indépendant et en fonction d'autres données de marché actuelles et d'autres renseignements à notre disposition. Tout excédent de la valeur comptable par rapport à la juste valeur diminuée des coûts de vente est comptabilisé comme une perte de valeur, dans les autres (produits) ou charges.

Note 15 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres sont fondés sur notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour les produits d'assurance ainsi que sur notre propre expérience. Le calcul actuariel des passifs au titre des primes et des sinistres nécessite des hypothèses importantes de la direction sur la fréquence et la gravité des sinistres, l'évolution future des sinistres, les charges administratives, les taux d'actualisation pertinents et les marges pour écarts défavorables.

Note 21 – Juste valeur des instruments financiers

La plupart des instruments financiers sont inscrits dans l'État consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les indemnités recouvrables sur assurances, les instruments dérivés, les placements et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués à l'aide des prix cotés sur le marché, ce qui signifie que l'estimation nécessaire est minimale. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, et ceux de niveau 3 incluent des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Note 31 – Régimes de prestations de retraite

EDC compte deux régimes de retraite comportant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées, ainsi que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Les IFRS exigent que la direction évalue les obligations des régimes au titre des prestations déterminées et leurs coûts annuels à l'aide d'hypothèses à long terme qui reflètent nos meilleures estimations. Tous les ans, nous examinons les principales hypothèses avec nos actuaires en utilisant les statistiques pertinentes et les données relatives aux marchés. Ces principales hypothèses incluent les taux d'augmentation des salaires, les taux d'actualisation, le taux d'inflation, la longévité des participants au régime et le coût des soins de santé.

Jugements

Note 4 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

Note 15 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Le jugement sert à choisir la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres, le taux d'actualisation et le degré de confiance relatif à l'écart défavorable lors du calcul de nos passifs au titre des primes d'assurance et des sinistres.

Note 21 – Juste valeur des instruments financiers

Le classement de nos instruments financiers dans les trois niveaux hiérarchiques des justes valeurs nécessite que nous fassions preuve de jugement. Nous avons pour politique de comptabiliser les transferts effectués vers ou depuis ces niveaux à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. L'information quantitative est fournie pour tous les transferts entre les différents niveaux, quel qu'en soit le caractère significatif.

Les instruments financiers classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent beaucoup de jugement dans le choix des taux d'actualisation, courbes de taux et autres données appropriés utilisés dans nos modèles qui peuvent ne pas être fondés sur des données de marché observables.

Note 24 – Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité qui a été conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La direction exerce son jugement en déterminant si EDC contrôle ou non des entités structurées. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes considérés comme détenant le contrôle de l'entité structurée et nous consolidons cette dernière dans nos états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

Note 31 – Régimes de prestations de retraite

L'hypothèse émise par la direction la plus susceptible d'avoir une incidence sur nos obligations au titre des prestations déterminées est le taux d'actualisation. La direction fait appel au jugement pour déterminer le taux d'actualisation, qui est établi en fonction du rendement d'un portefeuille d'instruments à revenu fixe de grande qualité (cote AA ou supérieure) dont la durée correspond à celle des paiements attendus de prestations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme très liquides qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont compris dans les titres négociables, à l'État consolidé de la situation financière.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous détenons des titres négociables pour répondre à nos besoins en liquidités. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables qu'EDC détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'État consolidé du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres (produits) ou charges, dans l'État consolidé du résultat global.



PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nos prêts sont détenus dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'État consolidé du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé), mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

Bien que, de façon générale, nous ayons l'intention de détenir comme actifs les prêts productifs jusqu'à leur échéance, les prêts, dans certains cas, sont vendus avant l'échéance afin d'atténuer les risques. Les profits et les pertes sur la vente de prêts productifs sont inclus dans les autres (produits) ou charges. Les pertes sur la vente de prêts dépréciés sont comptabilisées en dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit.

GARANTIES DE PRÊTS

Dans le cadre des activités normales, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des frais dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux entreprises canadiennes ou aux acheteurs de biens et services canadiens. Les garanties de prêts sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur, en tant que passif au titre des garanties de prêts. La juste valeur correspond aux commissions de garantie reçues. Après la comptabilisation initiale, notre passif est évalué selon la plus élevée des valeurs suivantes : la fraction non amortie des commissions de garantie et la provision calculée qui estime la perte que nous prévoyons de subir en honorant nos obligations aux termes de cette garantie.

Toute variation du passif relative à la provision pour pertes sur garanties de prêts est comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global en tant que dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit. Les commissions de garantie, ainsi que les produits différés au titre des commissions de garantie, sont comptabilisées dans l'État consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la durée des garanties, à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et ils sont établis selon le modèle de pertes de crédit attendues.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les éléments non comptabilisés devant subir un test de dépréciation comprennent les engagements de prêts et les garanties de prêts. La provision pour pertes de crédit concernant les engagements de prêts est présentée au poste Provision pour pertes sur engagements de prêts, tandis que la provision pour pertes de crédit concernant les garanties de prêts est comprise dans le passif relatif aux garanties de prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements et des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisées dans la dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit, dans l'État consolidé du résultat global.

Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transigent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la création, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la création, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon notre définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent une ou les deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point que nous considérons qu'il est improbable que le débiteur puisse nous rembourser entièrement sa dette; ou
- l'arriéré du débiteur sur un crédit qui nous est dû dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt ou d'un engagement de prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les garanties relatives aux prêts dépréciés sont répertoriées de la même manière que les prêts correspondants, soit selon les mêmes critères utilisés pour évaluer la dépréciation des prêts directs comptabilisés au coût amorti. Lorsque le prêt correspondant évalué individuellement est considéré comme s'étant déprécié, il est probable qu'un appel de garantie sera fait qui représentera une sortie d'avantages économiques nécessaires pour régler notre obligation aux termes de la garantie. En cas de sortie de trésorerie résultant d'un appel de garantie liée à un prêt déprécié, nous ne considérons pas, dans la majorité des cas, le prêt associé nouvellement créé comme une acquisition ou une création d'actif déprécié.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

Évaluation des pertes de crédit attendues

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance au même pays ou à la même industrie, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'en rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.



Informations prospectives

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, nous considérons deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions aident les analystes du risque pays et des industries de notre Équipe des services économiques à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinentes pour le portefeuille de prêts d'EDC; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, les prix des marchandises, les indices boursiers, les rendements obligataires et les taux de chômage. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction de l'industrie dans le cas des portefeuilles d'entreprises et en fonction du pays dans le cas des portefeuilles de prêts souverains. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variables pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certaines industries ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

Augmentation importante du risque de crédit

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui n'a pas recours à l'exonération en cas de risque de crédit faible permise par IFRS 9, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants :

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance dès la création;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture; et
- le nombre de jours que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour perte de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

Modifications

Si un emprunteur connaît des difficultés financières, nous pouvons modifier les conditions de son prêt. Nous déterminons alors si le prêt doit être décomptabilisé ou non. Si la modification ne donne pas lieu à une décomptabilisation, la date de création de l'actif continue d'être utilisée pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Si la modification donne plutôt lieu à une décomptabilisation, un nouveau prêt est comptabilisé sur la base des nouvelles modalités contractuelles et celui-ci est classé dans la phase 1. Les nouveaux prêts qui sont dépréciés dès leur création sont classés dans la phase 3, et les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier sont comptabilisées dans la juste valeur initiale. Au cours des périodes de présentation ultérieures, nous comptabilisons uniquement les changements cumulatifs aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier depuis la comptabilisation initiale à titre de provision pour pertes de crédit. Les variations des pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit de l'État du résultat global.

Le Club de Paris est une tribune internationale formée de créanciers souverains, dont le Canada, qui conviennent de rééchelonner officiellement la dette d'un emprunteur souverain lorsque celui-ci éprouve des difficultés financières qui l'empêchent de s'acquitter de ses obligations. Les prêts souverains que le Club de Paris considère comme étant en souffrance sont classés comme dépréciés individuellement. Conformément aux dispositions des accords de rééchelonnement du Club de Paris, les intérêts contractuels venus à échéance sur les prêts souverains dépréciés individuellement sont inclus dans les prêts bruts.

BIENS SAISIS

Les biens qui nous sont retournés¹ en raison du non-respect des engagements aux termes des conventions de prêt sont classés parmi les biens détenus pour être utilisés ou détenus en vue de la vente, selon l'intention de la direction. Ces biens sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de vente, le cas échéant, et sont inclus dans les actifs détenus en vue de la vente, à l'État consolidé de la situation financière. Toute réduction de valeur au moment de la comptabilisation est présentée en tant que dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit, alors que tout profit est comptabilisé en autres (produits) ou charges. Les pertes de valeur ou les reprises de pertes de valeur ultérieures correspondent à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable et sont comptabilisées comme autres (produits) ou charges dans le cas du portefeuille détenu en vue de la vente, et comme charges de location et de financement dans le cas du portefeuille de biens détenus pour être utilisés. Nous déterminons la juste valeur en fonction des prix de marché obtenus d'un évaluateur indépendant et en fonction des données de marché actuelles et d'autres renseignements à notre disposition.

PLACEMENTS

Les placements représentent les placements directs que nous détenons dans des sociétés à capital fermé ou à capital ouvert ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de location et de financement.

CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, en tant que preneur, nous évaluons si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Un contrat de location consiste en un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif pour une période donnée en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit d'utilisation d'un actif, nous déterminons s'il donne à EDC :

- l'accès, de façon explicite ou implicite, à un actif physique identifiable;
- le droit de recevoir l'essentiel des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif; ou
- le droit de contrôler l'utilisation de l'actif.

Nous comptabilisons les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives à compter de la date de début du contrat. À la comptabilisation initiale, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, puis amortis ultérieurement selon le mode linéaire depuis la date de début jusqu'à la date d'échéance du contrat. En outre, les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation chaque année. S'il y a des signes de dépréciation, on détermine si la valeur comptable peut être recouvrée en totalité. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif excède la valeur recouvrable. Une perte de valeur est portée aux charges administratives pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

Nos actifs au titre de droits d'utilisation se divisent en trois grandes catégories : l'immeuble du siège social, les autres bureaux et le matériel informatique. Pour chaque catégorie d'actif, nous comptabilisons les composantes locatives et les composantes non locatives séparément. Nous ne comptabilisons pas les actifs au titre de droits d'utilisation ni les obligations locatives pour les contrats à court terme de 12 mois ou moins ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers au titre de ces contrats de location sont comptabilisés en charges à mesure que les loyers sont engagés.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers, l'actualisation étant au taux d'intérêt implicite du contrat ou, à défaut, au taux d'emprunt marginal d'EDC. Elles sont par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, puis réévaluées advenant un changement dans les paiements à venir en raison d'une révision de la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location est réévalué, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation, ou bien un profit ou une perte est comptabilisé en autres (produits) ou charges si la valeur comptable de l'actif est nulle.

¹ Tous les aéronefs qui nous ont été retournés et à l'égard desquels les titres de capitaux propres dans la structure de bail adossé ont été saisis sont enregistrés auprès de certaines fiducies dont nous sommes exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec une entité structurée et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur cette entité structurée.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (de trois à cinq ans pour le matériel informatique). Les agencements ou aménagements des locaux loués sont amortis sur la durée des contrats de location respectifs ou la durée d'utilité de ces agencements ou aménagements, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la sortie d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres (produits) ou charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels acquis. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle, durée qui varie actuellement de cinq à dix ans. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation chaque année. S'il y a des signes de dépréciation, il y a analyse de la valeur comptable pour déterminer si celle-ci peut être recouvrée en totalité. Une perte de valeur est portée aux charges administratives pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

PRIMES D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel nous acceptons un risque d'assurance important en convenant d'indemniser le titulaire si un événement futur incertain spécifié lui occasionne une perte.

Les primes sur ces polices sont différées et comptabilisées en résultat net selon le mode linéaire sur la durée des polices.

PASSIFS AU TITRE DES PRIMES ET DES SINISTRES

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance. Une évaluation actuarielle, conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires, est effectuée pour déterminer notre passif. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et à des hypothèses formulées à la lumière de notre propre expérience (fréquence des sinistres, gravité des sinistres, évolution future des sinistres, charges administratives, taux d'actualisation pertinents et marges pour écarts défavorables) qui sont pertinentes pour nos produits d'assurance. Le passif représente les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non déclarés et la valeur actualisée des indemnités nettes futures fondées sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices existantes.

Les primes d'assurance différées représentent la portion des primes reçues sur les polices souscrites qui se rattache à la période de risque postérieure à l'exercice considéré et sont amorties sur la durée restante des polices d'assurance correspondantes. Si nos primes différées ne suffisent pas à couvrir notre passif, une provision est établie. Tout ajustement au passif est comptabilisé en charges liées aux sinistres. La situation peut toutefois évoluer en ayant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Les passifs au titre des primes et des sinistres figurant dans notre État consolidé de la situation financière englobent aussi bien les primes différées que la provision pour sinistres sur assurances.

Les autres charges liées aux sinistres sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées. Ces charges découlent d'événements qui sont survenus au plus tard à la date du bilan.

RÉASSURANCE

Dans le cadre de nos activités normales, nous pouvons prendre des risques en charge ou les céder en vertu de conventions de réassurance conclues avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsque nous cédon les risques, nous cherchons à les atténuer, à mieux diversifier nos activités et à réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de risques en vertu de conventions de réassurance ne nous libère pas pour autant de nos obligations envers l'assuré, mais ces conventions nous permettent de recouvrer les indemnités que nous aurons versées relativement aux obligations cédées. Nous assumons aussi des risques en vertu de conventions de réassurance. Les primes cédées en réassurance, les primes non acquises cédées aux réassureurs et les montants recouverts sur les sinistres, y compris les recouvrements estimés, sont comptabilisés comme si la réassurance était une assurance directe. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée et ils sont comptabilisés au poste Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres. Les actifs ou les passifs au titre de la réassurance sont décomptabilisés au moment de l'extinction ou de l'expiration des droits contractuels.

Les actifs au titre de la réassurance sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière ou plus souvent s'il existe une indication de dépréciation au cours de la période. Ces actifs sont dépréciés s'il existe des indications objectives, par suite d'un événement qui serait survenu après leur comptabilisation initiale, que nous ne pourrions pas recevoir tous les montants qui nous sont dus selon les termes du contrat et que cet événement aura un impact évaluable de façon fiable sur les montants que nous recevons du réassureur.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Les dérivés que nous pouvons utiliser pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de crédit sont notamment les swaps de taux d'intérêt, les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance de crédit. Nous détenons un portefeuille de dérivés qui sert à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer nos transactions, essentiellement libellées en dollars américains. Nous ne contractons des dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par notre Groupe de la gestion du risque global que notre Conseil d'administration a approuvées.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur, dans l'État consolidé de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'État consolidé de la situation financière lorsqu'ils arrivent à échéance ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Tous les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont portés aux charges d'intérêts ou aux produits tirés des titres négociables, tandis que les profits et les pertes réalisés ou latents sont portés aux autres (produits) ou charges.

Dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie, les swaps de devises à long terme sont considérés comme l'un des éléments des flux de trésorerie liés aux activités de financement parce que ces swaps servent à gérer notre financement. Nous émettons des instruments d'emprunt dans nombre de devises pour des raisons de diversification. Nous utilisons alors des swaps de devises pour recueillir les fonds dans la monnaie qu'il nous faut pour pouvoir effectuer des prêts à nos clients. Pour tous les autres swaps, les flux de trésorerie sont liés aux activités d'exploitation, car ces swaps servent à modifier le profil du risque de taux d'intérêt que le portefeuille comporte.

EMPRUNTS

Nous avons désigné la plus grande part de notre dette, y compris la dette structurée, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de lui appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés correspondants. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels la dette connexe est exposée. Les intérêts contractuels sur notre dette sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en autres (produits) ou charges.

Nos obligations à taux fixe qui ne sont pas associées à des dérivés sont inscrites au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction liés à nos emprunts sont inscrits à l'actif et amortis en charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument.

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.



CONVERSION DES DEVICES

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollar canadien, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation d'EDC, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

RÉGIMES DE PRESTATIONS DE RETRAITE

Nous comptons deux régimes de retraite avec des composantes à prestations déterminées et à cotisations déterminées, ainsi que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Les prestations de retraite déterminées ne sont offertes qu'aux membres du personnel embauchés avant le 1^{er} janvier 2012.

Les obligations au titre des prestations constituées sont établies de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode rend compte des meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les membres du personnel prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels.

Les charges au titre des prestations déterminées sont incluses dans les charges administratives et représentent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice et la charge financière théorique liée aux obligations au titre des prestations projetées, déduction faite des produits d'intérêts générés sur les actifs des régimes, sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes.

Les profits et les pertes découlant des réévaluations résultent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux d'actualisation des actifs des régimes pour cette période, ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles servant à l'établissement de l'obligation au titre des prestations constituées. Ces profits et ces pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et sont transférés vers les résultats non distribués.

La charge au titre des cotisations déterminées représente les cotisations versées durant la période au titre des services rendus, ainsi que les cotisations non encore versées mais déjà acquises. La charge s'ajoute aux charges administratives dans l'État consolidé du résultat global.

3. Titres négociables

Nous maintenons suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de nos besoins opérationnels, assurer la stabilité de notre portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse afin d'atteindre nos objectifs. Selon le modèle de gestion que nous suivons pour ces instruments, nous les comptabilisons à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente une ventilation de nos titres négociables émis ou garantis par les entités indiquées:

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Gouvernement américain	6 008	6 748
Institutions financières	2 672	1 508
Autres gouvernements	724	826
Gouvernements ou administrations canadiens	135	–
Total des titres négociables	9 539 \$	9 082 \$

Le tableau qui suit présente nos titres négociables ventilés en fonction de la période à courir jusqu'à l'échéance :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022				31 déc. 2021			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Instruments à court terme*	5 075	–	–	5 075	4 170	–	–	4 170
Titres à taux fixe et à long terme	201	1 760	2 503	4 464	111	2 166	2 635	4 912
Total des titres négociables	5 276 \$	1 760 \$	2 503 \$	9 539 \$	4 281 \$	2 166 \$	2 635 \$	9 082 \$

* Y compris des titres totalisant 2 780 millions de dollars (1 486 millions en 2021) considérés comme des équivalents de trésorerie dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie.

4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

PRÊTS

Le tableau qui suit montre les différentes composantes des prêts ainsi que l'échéance et le rendement effectif des prêts bruts aux termes des contrats. Le rendement est calculé selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Le rendement à taux variable est exprimé en écart par rapport au taux de base, soit principalement le LIBOR et les taux sans risque (« TSR ») pour le dollar américain, et le CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) pour le dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022					31 déc. 2021				
	Taux variable \$	Écart à l'échéance %	Taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$	Taux variable \$	Écart à l'échéance %	Taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$
Prêts productifs :										
En souffrance	92	1,87	77	4,71	169 ¹	43	2,68	91	4,44	134 ¹
2022	–	–	–	–	–	4 926	2,20	1 165	4,28	6 091
2023	5 701	2,61	1 715	4,24	7 416	6 533	2,26	1 343	3,78	7 876
2024	5 438	2,85	1 324	4,10	6 762	5 453	2,30	1 125	3,47	6 578
2025	5 222	2,44	1 513	3,83	6 735	4 062	2,21	1 336	3,44	5 398
2026	5 690	2,66	799	3,92	6 489	3 956	2,27	759	3,46	4 715
2027	6 814	2,17	1 052	3,62	7 866	2 916	2,05	839	3,20	3 755
2028 – 2032	9 178	2,44	4 458	3,57	13 636	5 526	2,05	3 346	2,61	8 872
2033 et par la suite	1 233	1,42	2 210	3,23	3 443	1 029	1,66	1 954	3,07	2 983
Prêts productifs bruts	39 368	2,35	13 148	3,51	52 516	34 444	2,10	11 958	3,07	46 402
Prêts dépréciés	770	4,01	907	2,77	1 677 ²	888	3,99	1 147	5,31	2 035 ²
Prêts bruts	40 138 \$		14 055 \$		54 193 \$	35 332 \$		13 105 \$		48 437 \$
Créances au titre des intérêts et des commissions					312					156
Produits différés tirés des prêts et autres					(323)					(248)
Prêts					54 182 \$					48 345 \$

¹ Les créances en souffrance depuis moins de un mois totalisaient 99 millions de dollars (63 millions en 2021).

² Y compris un prêt déprécié dès sa création, de 188 millions de dollars (deux prêts de 230 millions en 2021).

À la fin de 2022, le rendement des prêts productifs bruts à taux variable était de 6,18 % (2,46 % en 2021), la durée moyenne jusqu'à la révision étant de 96 jours (98 jours en 2021).

Les prêts souverains représentaient 1,8 % du total des prêts productifs bruts (2,3 % en 2021).

Au cours de l'exercice, des prêts de 10,8 milliards de dollars (1,5 milliard en 2021) ont représenté des prêts fondés sur un taux d'intérêt sans risque. Pour les prêts dont le taux d'intérêt de référence avait été le LIBOR et qui ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence, nous nous sommes prévalus de la mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, car les modifications ont été faites sur une base économiquement équivalente et ont été une conséquence directe de la réforme des taux d'intérêt de référence.



La concentration des risques par pays se présente comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		31 déc. 2022		31 déc. 2021	
Pays	Prêts productifs bruts	%	Pays	Prêts productifs bruts	%
États-Unis	8 217	16	Canada	6 299	13
Royaume-Uni	6 628	13	États-Unis	6 228	13
Canada	6 540	12	Royaume-Uni	5 943	13
Chili	6 094	12	Chili	4 305	9
Australie	4 319	8	Australie	3 189	7
Allemagne	2 594	5	Allemagne	2 022	4
Inde	1 865	4	Mexique	2 009	4
Espagne	1 789	3	Inde	1 715	4
Mexique	1 774	3	Espagne	1 631	4
Chine	1 295	2	Chine	1 178	3
Autres pays	11 401	22	Autres pays	11 883	26
Total	52 516 \$	100	Total	46 402 \$	100

À la fin de 2022, les prêts productifs bruts les plus importants que nous avons consentis à des contreparties individuelles se répartissaient comme suit :

- 4 179 millions de dollars à quatre débiteurs de l'industrie des ressources, dont trois au Chili et un en Mongolie (3 697 millions à quatre débiteurs en 2021);
- 2 998 millions de dollars à trois débiteurs de l'industrie du transport et de l'entreposage, dont un au Royaume-Uni, un au Canada et un à Malte (4 579 millions à cinq débiteurs en 2021);
- 2 156 millions de dollars à deux débiteurs de l'industrie de l'information aux États-Unis (néant en 2021);
- 879 millions de dollars à un débiteur de l'industrie de la finance et des assurances au Chili (759 millions à un débiteur en 2021).

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	48 437	54 772
Déboursements	20 227	16 196
Remboursements de principal	(15 409)	(19 832)
Nouveaux montages en raison d'une modification	188	230
Intérêts incorporés	21	69
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(130)	-
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(183)	(93)
Décomptabilisation en raison d'une modification	(239)	(571)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(544)	(1 150)
Écart de change	1 825	(1 184)
Solde à la clôture de l'exercice	54 193 \$	48 437 \$

En 2022, nous avons vendu pour 553 millions de dollars (1 163 millions en 2021) de prêts productifs à diverses parties, sur lesquels nous avons recouvré 540 millions de dollars (1 126 millions en 2021), et les 13 millions restants (37 millions en 2021) sont des sorties ou des réductions de valeur. Nous avons aussi vendu des prêts dépréciés de 12 millions de dollars (43 millions en 2021), sur lesquels nous avons recouvré 4 millions de dollars (24 millions en 2021).

Au cours de l'exercice, en raison des modifications apportées aux dispositions contractuelles de certains prêts, nous avons décomptabilisé des prêts dépréciés pour un montant brut de 239 millions de dollars (571 millions en 2021), ainsi que les corrections de valeur et provisions spécifiques de 68 millions de dollars (344 millions en 2021). Dès leur création, les nouveaux prêts ont été considérés comme dépréciés, et nous les avons comptabilisés à leur valeur comptable dépréciée, soit 188 millions de dollars (230 millions en 2021).

PRÊTS DÉPRÉCIÉS INDIVIDUELLEMENT

Le tableau suivant indique la valeur comptable des prêts spécifiquement identifiés comme dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Prêts bruts		
Prêts commerciaux	1 668	2 026
Prêts souverains	9	9
	1 677	2 035
Moins : Produits différés tirés des prêts et autres	29	14
Compte de correction de valeur individuelle	701	885
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	947 \$	1 136 \$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts dépréciés individuellement au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 035	1 964
Prêts classés comme dépréciés	253	619
Nouveaux montages en raison d'une modification	188	230
Déboursements sur les prêts	100	114
Intérêts incorporés	16	27
Remboursements de principal	(460)	(216)
Décomptabilisation en raison d'une modification	(239)	(571)
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(170)	(55)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente ¹	(130)	–
Prêts rétablis comme productifs ²	(18)	(31)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(4)	(24)
Écart de change	106	(22)
Solde à la clôture de l'exercice	1 677 \$	2 035 \$

¹ Voir la note 6.

² Y compris les prêts qui sont redevenus productifs après une restructuration du crédit.

En 2022, les prêts dépréciés ont atteint 253 millions de dollars (619 millions en 2021) et étaient associés à six emprunteurs commerciaux (14 emprunteurs commerciaux en 2021).

Au cours de l'exercice, des prêts dépréciés à 44 emprunteurs commerciaux pour un principal total de 170 millions de dollars (55 millions à 38 emprunteurs commerciaux en 2021) ont fait l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur. Ces sorties ou réductions de valeur ont été effectuées une fois que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable. Le contrôle de 15 aéronefs détenus en garantie de prêts nous a été cédé, et des actions et des billets ont été acquis à la suite du règlement de quelques prêts dépréciés. Par conséquent, des prêts connexes de 227 millions de dollars ont été sortis de nos livres et remplacés par des aéronefs inscrits à l'actif et par des actions et des billets, pour un total de 130 millions de dollars, qui ont été vendus ou le seront. De plus, des remboursements de prêts de 4 millions de dollars ont été comptabilisés, et le solde du principal des prêts restant dû, soit 93 millions de dollars, a été inscrit comme sortie ou réduction de valeur de prêts.

En 2022, les prêts dépréciés redevenus productifs se sont élevés à 18 millions de dollars et étaient associés à deux débiteurs (31 millions de dollars, associés à un débiteur en 2021).

Pour 2022, les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts dépréciés s'élèvent à 50 millions de dollars (50 millions en 2021).



EXPOSITION PAR QUALITÉ DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts, de nos engagements de prêts et de nos garanties de prêts en fonction de la qualité du crédit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022					31 déc. 2021	
	Dépréciation non liée au crédit		Dépréciation liée au crédit	\$	% du total	\$	% du total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3				
Prêts bruts							
Première qualité*	24 097	2 067	–	26 164	48 %	19 765	41 %
Qualité inférieure	18 264	8 088	–	26 352	49 %	26 637	55 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	1 253	1 253	2 %	1 805	4 %
Prêts dépréciés dès leur création	–	–	424	424	1 %	230	–
Total des prêts bruts	42 361 \$	10 155 \$	1 677 \$	54 193 \$	100 %	48 437 \$	100 %
Engagements de prêts							
Première qualité*	5 437	145	–	5 582	49 %	4 205	40 %
Qualité inférieure	4 877	886	–	5 763	51 %	6 306	60 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	–	–	–	15	–
Total des engagements de prêts	10 314 \$	1 031 \$	– \$	11 345 \$	100 %	10 526 \$	100 %
Garanties de prêts							
Première qualité*	257	55	–	312	7 %	307	7 %
Qualité inférieure	3 143	849	–	3 992	90 %	3 976	90 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	114	114	3 %	116	3 %
Total des garanties de prêts	3 400 \$	904 \$	114 \$	4 418 \$	100 %	4 399 \$	100 %

* Les prêts de première qualité sont ceux dont les emprunteurs ont obtenu une cote BBB- ou supérieure selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.

Nous appliquons plusieurs politiques d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent l'hypothèque grevant le matériel (essentiellement les aéronefs et le matériel roulant) et les biens immobiliers, ainsi que la cession ou le nantissement d'actifs de l'entreprise tels les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les titres de capitaux propres et les comptes bancaires. Les autres formes courantes d'amélioration de la qualité du crédit incluent les garanties fournies par des contreparties dont la cote de crédit est de qualité supérieure et qui peuvent avoir un lien avec le débiteur, par exemple une société mère.

À la fin de 2022, 15 % de nos prêts était garantis principalement par des aéronefs et du matériel roulant (19 % en 2021). En ce qui concerne notre portefeuille de l'aéronautique, nous avons reçu l'évaluation de chaque aéronef, lorsqu'elle était disponible, de la part de tiers. À la fin de 2022, la valeur de garantie estimée de nos aéronefs correspondait à 8 693 millions de dollars (8 807 millions en 2021), dont une tranche de 436 millions (663 millions en 2021) se rapportait à notre portefeuille de prêts dépréciés. Pour le reste de notre portefeuille garanti, nous nous fions aux états financiers disponibles les plus récents du débiteur et/ou du garant pour estimer la valeur de la garantie.

Nos concentrations de risques sont gérées par débiteur, par pays et par industrie. À la fin de 2022, l'exposition maximale au risque lié aux prêts bruts, par débiteur, se chiffrait à 1 353 millions de dollars (1 284 millions en 2021). Compte tenu des accords de participation à des risques non capitalisés et à des assurances défaut de remboursement de prêt, l'exposition nette maximale, par débiteur, se chiffrait à 1 353 millions de dollars (1 284 millions en 2021).

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant indique les valeurs comptables respectives, brutes et nettes, de nos prêts, engagements de prêts et garanties de prêts.

	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes	Valeur comptable nette
Prêts	54 193	1 630	52 563	48 437	1 760	46 677
Engagements de prêts	11 345	10	11 335	10 526	20	10 506
Garanties de prêts	4 418	200	4 218	4 399	130	4 269
Total	69 956 \$	1 840 \$	68 116 \$	63 362 \$	1 910 \$	61 452 \$

Le tableau qui suit fournit un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture de notre compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de nos provisions pour pertes de crédit pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les éléments de rapprochement rendent compte de l'incidence des facteurs ci-dessous sur les corrections de valeur et les provisions :

- les transferts entre les différentes phases avant la réévaluation correspondante des corrections de valeur ou des provisions;
- la réévaluation des corrections de valeur ou des provisions en raison des transferts entre les phases et de l'incidence des modifications des notes attribuées au risque de crédit, la mise en œuvre de nouveaux modèles, ainsi que les changements que les données utilisées dans les modèles, la valeur des nantissements et les hypothèses ont subis et qui n'ont entraîné aucun transfert entre les phases;
- les nouveaux montages durant la période, qui comprennent les prêts nouvellement déboursés, les engagements de prêts signés et les garanties de prêts signées, ainsi que les actifs créés en raison de la comptabilisation de la modification d'un prêt. Les nouveaux montages de prêts de la phase 3 comprennent les nouveaux prêts qui résultent des sorties de trésorerie liées aux garanties associées à des prêts dépréciés ou liées à des engagements de prêts. Nous ne considérons pas ces actifs comme des actifs dépréciés dès leur création;
- le montant net des déboursements ou remboursements et des arrivées à échéance, compte tenu des déboursements et remboursements sur les prêts, engagements de prêts et garanties de prêts existants;
- les réductions de valeur ou sorties des actifs réputés irrécouvrables;
- les prêts décomptabilisés en raison d'une modification; et
- l'effet des variations du cours des monnaies étrangères.

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	2022 Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	54	821	885	1 760
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	317	(317)	-	-
Transfert vers la phase 2	(51)	60	(9)	-
Transfert vers la phase 3	-	(25)	25	-
Réévaluations	(131)	218	138	225
Nouveaux montages	86	78	35	199
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(36)	(173)	(204)	(413)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	185	(159)	(15)	11
Réductions de valeur et sorties	-	(1)	(143)	(144)
Modification entraînant une décomptabilisation	-	-	(68)	(68)
Écart de change	7	22	42	71
Solde à la clôture de l'exercice	246	683	701	1 630
Composition des corrections de valeur en phase 3 :				
Perte de valeur liée aux prêts dépréciés dès leur création			16	
Compte de correction de valeur individuelle			685	
Total des corrections de valeur en phase 3			701	
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	2	12	6	20
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	8	(8)	-	-
Transfert vers la phase 2	(4)	4	-	-
Réévaluations	(6)	(6)	6	(6)
Nouveaux montages	11	3	-	14
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1)	(5)	(12)	(18)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	8	(12)	(6)	(10)
Solde à la clôture de l'exercice	10	-	-	10
Provisions pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	30	19	81	130
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	61	(61)	-	-
Transfert vers la phase 2	(50)	53	(3)	-
Transfert vers la phase 3	(1)	(2)	3	-
Réévaluations	(55)	30	43	18
Nouveaux montages	115	-	-	115
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(19)	(1)	(45)	(65)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	51	19	(2)	68
Écart de change	1	1	-	2
Solde à la clôture de l'exercice	82	39	79	200
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	338 \$	722 \$	780 \$	1 840 \$

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts avaient subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	2021 Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	132	1 244	1 254	2 630
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	115	(115)	–	–
Transfert vers la phase 2	(44)	47	(3)	–
Transfert vers la phase 3	–	(40)	40	–
Réévaluations*	(149)	(99)	74	(174)
Nouveaux montages	30	117	48	195
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(25)	(297)	(134)	(456)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	(73)	(387)	25	(435)
Réductions de valeur et sorties	(1)	(1)	(42)	(44)
Modification entraînant une décomptabilisation	–	–	(344)	(344)
Écart de change	(4)	(35)	(8)	(47)
Solde à la clôture de l'exercice	54	821	885	1 760
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	–	32	18	50
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	4	(4)	–	–
Transfert vers la phase 2	(1)	1	–	–
Réévaluations*	(6)	(18)	(3)	(27)
Nouveaux montages	6	2	–	8
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1)	(1)	(9)	(11)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	2	(20)	(12)	(30)
Solde à la clôture de l'exercice	2	12	6	20
Provisions pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	59	82	79	220
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	58	(58)	–	–
Transfert vers la phase 2	(47)	47	–	–
Transfert vers la phase 3	–	(2)	2	–
Réévaluations*	(137)	(45)	31	(151)
Nouveaux montages	89	–	–	89
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	8	(4)	(31)	(27)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	(29)	(62)	2	(89)
Écart de change	–	(1)	–	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	30	19	81	130
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	86 \$	852 \$	972 \$	1 910 \$

* Les réévaluations tiennent compte de l'application de nouveaux modèles de PCD ainsi que de la mise à jour de modèles existants, et du retrait des ajustements de 2020, liés à la COVID-19, des notations du risque déterminées à l'aide de nos modèles.



5. Placements

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022		31 déc. 2021	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs				
Titres de capitaux propres	895	887	577	751
Prêts et titres de créance	210	202	134	140
	1 105	1 089	711	891
Placements dans des fonds de placement	1 101	1 682	1 078	1 816
Total	2 206 \$	2 771 \$	1 789 \$	2 707 \$

6. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs dans notre portefeuille détenu en vue de la vente sont ceux qui nous ont été retournés en raison d'une défaillance aux termes d'un accord de prêt.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	Valeur comptable	Valeur comptable
Avions	41	–
Réacteurs	20	–
Actions et billets	19	–
Hélicoptère	–	1
Total des actifs détenus en vue de la vente	80 \$	1 \$

Voir la note 4 pour d'autres précisions.

Au début de 2022, le portefeuille consistait en un hélicoptère Sikorsky S76C++ d'une valeur comptable de 1 million de dollars. Au cours de l'exercice, nous avons repris en notre possession un aéronef Global 6000 évalué à 32 millions de dollars, 12 aéronefs CRJ1000 évalués à 65 millions de dollars et deux aéronefs Q400 évalués à 14 millions de dollars. Par la suite, nous avons vendu le Sikorsky S76C++, le Global 6000 et deux CRJ1000 à leurs valeurs comptables respectives. Nous avons aussi vendu des composantes provenant de cinq CRJ1000, soit deux réacteurs et cinq cellules. La vente de ces composantes n'a donné lieu à aucun profit ni à aucune perte. À la clôture de l'exercice, il restait encore deux aéronefs Q400, cinq aéronefs CRJ1000 et huit réacteurs CRJ1000 dans le portefeuille. Nous nous attendons à vendre tous les aéronefs et réacteurs qui restent dans le portefeuille en 2023.

À chaque date de présentation de l'information financière et au moment d'un reclassement dans un nouveau portefeuille, nous recherchons des indices de dépréciation au sujet de nos aéronefs, en tenant compte des conditions du marché du moment (notamment à la lumière des ventes récentes d'aéronefs, des prix de location et d'autres conditions du marché). En 2022, la valeur des aéronefs a été soumise à un test de dépréciation, et aucun ajustement n'a été nécessaire (néant en 2021).

En plus de reprendre les aéronefs en notre possession, nous avons également acquis des droits sur des actions et des billets évalués à 19 millions de dollars en raison d'une entente de restructuration relative aux prêts dépréciés. En 2022, nous avons conclu des accords avec des tiers pour vendre les actions et les billets, et en avons réalisé les ventes au début de 2023.

7. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Primes d'assurance à recevoir	35	37
Indemnités recouvrables sur assurances	23	27
Charges payées d'avance	18	15
Charges recouvrables relatives à des débiteurs dont les prêts sont dépréciés	15	5
Créance liée au Compte du Canada	10	–
Autres	99	120
Total	200 \$	204 \$

La créance liée au Compte du Canada représente essentiellement les coûts qu'EDC a engagés pour le programme lié au CUEC et qui sont recouvrables auprès du gouvernement du Canada. Voir la note 11 au sujet de la dette liée au Compte du Canada de l'exercice précédent, qui résulte du décalage entre le calendrier des remises et celui des remboursements.

8. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total
Coût :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	33	21	60	114	27	21	59	107
Entrées	2	–	1	3	6	–	1	7
Solde à la clôture de l'exercice	35	21	61	117	33	21	60	114
Cumul des amortissements :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(26)	(20)	(24)	(70)	(26)	(20)	(21)	(67)
Dotations aux amortissements	(3)	(1)	(3)	(7)	–	–	(3)	(3)
Solde à la clôture de l'exercice	(29)	(21)	(27)	(77)	(26)	(20)	(24)	(70)
Valeur comptable	6 \$	– \$	34 \$	40 \$	7 \$	1 \$	36 \$	44 \$

9. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total
Coût :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	177	129	306	177	131	308
Entrées	–	–	–	–	1	1
Sorties	–	(2)	(2)	–	(3)	(3)
Solde à la clôture de l'exercice	177	127	304	177	129	306
Cumul des amortissements :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	(131)	(112)	(243)	(123)	(101)	(224)
Dotations aux amortissements	(8)	(9)	(17)	(8)	(12)	(20)
Sorties	–	2	2	–	1	1
Solde à la clôture de l'exercice	(139)	(119)	(258)	(131)	(112)	(243)
Valeur comptable	38 \$	8 \$	46 \$	46 \$	17 \$	63 \$



10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

EDC a des contrats de location pour l'immeuble du siège social, d'autres locaux et du matériel informatique. Elle a évalué les obligations locatives en incluant les options de prolongation qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer. La variation des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Immeuble du siège social	Locaux	Matériel informatique	Total	Immeuble du siège social	Locaux	Matériel informatique	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	105	21	1	127	112	10	1	123
Entrées	–	1	–	1	–	14	–	14
Dotation aux amortissements	(7)	(3)	–	(10)	(7)	(3)	–	(10)
Solde à la clôture de l'exercice	98 \$	19 \$	1 \$	118 \$	105 \$	21 \$	1 \$	127 \$

OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés pour les obligations locatives au 31 décembre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Moins de 1 an	14	14
De 1 à 5 ans	68	69
Plus de 5 ans	119	131
Total des obligations locatives non actualisées	201	214
Total des obligations locatives à la clôture de l'exercice	152 \$	158 \$

À la fin de 2022, les engagements contractuels futurs liés aux composantes non locatives, aux contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et aux contrats de location à court terme totalisaient 207 millions de dollars (225 millions en 2021).

11. Dettes fournisseurs et autres crédits

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Dettes résultant des avantages du personnel	66	64
Dettes fournisseurs et charges à payer	48	48
Dépôts de garantie de prêt	15	7
Produits différés	11	13
Primes de réassurance à payer	2	5
Dettes liées au Compte du Canada	–	32
Autres dettes fournisseurs et autres crédits	12	16
Total	154 \$	185 \$

Les produits différés constituent la portion non comptabilisée des apports de donateurs que la filiale d'EDC, FinDev Canada, a reçus pour couvrir les coûts d'administration d'un programme au nom d'une partie liée. Voir la note 32 pour en savoir plus sur les produits différés.

La dette liée au Compte du Canada représente essentiellement les remboursements en trésorerie (principal et intérêts) qu'EDC a reçus sur des prêts portés au Compte du Canada et qui n'étaient pas encore remis au Trésor à la clôture de l'exercice. Les dépenses engagées relativement au programme sont recouvrables à même le compte du Canada. Voir la note 7 au sujet de la créance de l'exercice considéré, qui résulte du décalage entre le calendrier des remises et celui des recouvrements.

12. Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Nos emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments d'emprunt à court terme dont l'échéance est d'au plus un an. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations (titres obligataires) et d'autres instruments à long terme, libellés en dollars américains et dans d'autres devises, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous avons recours à des instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change, ainsi qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif. Voir la note 13 pour en savoir plus sur nos instruments dérivés.

EDC est entièrement détenue par le gouvernement du Canada, et ses obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

EMPRUNTS

Les emprunts (à l'exclusion des dérivés) se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Emprunts à court terme	13 753	–	13 753	6 265	–	6 265
Emprunts à long terme						
échéant à moins d'un an*	12 716	306	13 022	9 231	4 167	13 398
échéant à plus d'un an	23 793	–	23 793	23 736	126	23 862
Total des emprunts à long terme	36 509	306	36 815	32 967	4 293	37 260
Total	50 262 \$	306 \$	50 568 \$	39 232 \$	4 293 \$	43 525 \$

* Y compris des intérêts courus de 2 millions de dollars (22 millions en 2021).

Le montant à payer à l'échéance de la dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspondait à 51 273 millions de dollars (38 804 millions en 2021), soit 1 011 millions de plus que la juste valeur au 31 décembre 2022 (428 millions en 2021).

En 2022, nos emprunts désignés comme étant au coût amorti ont enregistré des pertes de change de 134 millions de dollars (profits de 76 millions en 2021). Nous gérons le risque de change auquel ces emprunts s'exposent dans le cadre de notre gestion globale des risques de change pour l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 29 pour des informations sur notre (profit) perte de change consolidée.

Le tableau suivant indique les variations subies par les emprunts par suite des activités de financement.

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 265	37 260	43 525	2 781	42 239	45 020
Flux de trésorerie nets	6 697	(56)	6 641	3 497	(3 602)	(105)
Variations sans effet sur la trésorerie						
Écart de change	702	1 105	1 807	(12)	(906)	(918)
Variation de la juste valeur	3	(1 561)	(1 558)	–	(509)	(509)
Variation des intérêts courus	86	67	153	(1)	38	37
Solde à la clôture de l'exercice	13 753 \$	36 815 \$	50 568 \$	6 265 \$	37 260 \$	43 525 \$



OBLIGATIONS STRUCTURÉES

Nous détenons des obligations structurées dans le cadre de notre programme de financement. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés. Les lignes directrices internes restreignent les instruments qui peuvent être utilisés pour notre financement. Les obligations structurées actuellement détenues et autorisées se limitent à des obligations remboursables par anticipation ou prorogables dont la valeur comptable est de 1 681 millions de dollars (1 710 millions en 2021).

Nous avons signé des accords de swap pour atténuer les risques de taux d'intérêt et de change à l'égard de nos emprunts structurés. Ces accords nous permettent de recevoir le produit du swap pour pouvoir respecter nos obligations au titre des emprunts. Le swap sous-jacent aux obligations émises nous permet donc de convertir le risque de taux d'intérêt éventuel en risque de crédit. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la note 13.

13. Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à nos opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques.

À l'heure actuelle, nous utilisons notamment les instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps croisés – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure prédéterminée.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Toute transaction comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques de taux d'intérêt et de change, liés aux fluctuations des taux d'intérêt ou des taux de change.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt et le risque de change en nous conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par notre Conseil d'administration. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques et lignes directrices internes (établies par notre Groupe de la gestion du risque global et approuvées par notre Conseil d'administration) et celles de la ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables, en concluant des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement, à l'aide d'une annexe de soutien au crédit avec ces contreparties. Nous avons en outre en place des politiques et des procédures internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle.

Aux termes des conventions-cadres de compensation de l'ISDA, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une même journée d'activité peuvent être compensés en un règlement unique par devise. Puisque nous n'invoquons pas ces conventions pour une compensation quotidienne, les conventions-cadres de l'ISDA ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'État consolidé de la situation financière. Nous nous réservons le droit de les invoquer afin de pouvoir compenser tous les instruments dérivés en cours lors d'un événement de crédit spécifique, par exemple la défaillance d'une des parties contractantes. Lorsque de tels événements se produisent, toutes les opérations prévues au contrat sont résiliées; on évalue une valeur de résiliation nette qui sert à déterminer le solde net dû pour dénouer l'ensemble des opérations en cours.

Les conventions accessoires prévoient le dépôt d'un nantissement par la contrepartie quand notre exposition à cette entité dépasse un certain seuil, et le nantissement est alors détenu par un tiers. À la fin de 2022, aucun nantissement n'était détenu (94 millions de dollars en 2021 constitués de titres notés AAA émis par des administrations publiques).

Toutes les contreparties aux instruments dérivés doivent avoir A- au minimum comme cote de crédit, et toute exception à la règle doit être approuvée par le Conseil d'administration. En 2022, nous n'avons détenu aucun dérivé dont les contreparties avaient une cote de crédit inférieure au critère admissible (aucun en 2021).

En 2022, nous avons réexaminé nos contrats non financiers en vue de recenser les dérivés incorporés et avons déterminé qu'aucun dérivé incorporé n'était présent (aucun en 2021).

Les montants nominaux ne figurent ni à l'actif ni au passif dans notre État consolidé de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

Les périodes à courir jusqu'à l'échéance des montants nominaux de nos contrats dérivés se présentent comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022				31 déc. 2021			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt	11 511	21 627	25 313	58 451	5 965	18 715	16 462	41 142
Swaps croisés	6 988	6 245	4 810	18 043	5 833	7 654	7 274	20 761
Swaps de devises	15 208	–	–	15 208	13 791	–	–	13 791
Contrats de change à terme	3	–	–	3	–	–	–	–
Total	33 710 \$	27 872 \$	30 123 \$	91 705 \$	25 589 \$	26 369 \$	23 736 \$	75 694 \$



Le tableau suivant présente la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Valeur positive	Valeur négative	Total	Valeur positive	Valeur négative	Total
Swaps croisés	126	1 484	(1 358)	546	252	294
Swaps de taux d'intérêt	1 480	1 925	(445)	427	656	(229)
Swaps de devises	48	303	(255)	166	95	71
Total des instruments dérivés	1 654	3 712	(2 058)	1 139	1 003	136
Incidence des conventions de compensation	(1 629)	(1 629)	-	(821)	(821)	-
Total*	25 \$	2 083 \$	(2 058) \$	318 \$	182 \$	136 \$
Nantissement applicable			-			(94)
Montant net			(2 058) \$			42 \$

* Y compris des passifs nets de 797 millions de dollars au titre d'instruments dérivés résultant des activités de financement (actifs nets de 83 millions en 2021).

Le tableau suivant indique les variations subies par les instruments dérivés par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	83	443
Flux de trésorerie nets	198	(80)
Variations sans effet sur la trésorerie		
Écart de change et autres	(1 190)	(374)
Variation de la juste valeur	216	68
Variation des intérêts courus	(104)	26
Solde à la clôture de l'exercice	(797) \$	83 \$

14. Échéances des instruments d'emprunt

Nous achetons des dérivés pour atteindre le profil de financement des portefeuilles nécessaire, et ce, pour nous assurer une flexibilité dans l'émission d'instruments d'emprunts. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour correspondre à un financement à taux variable au lieu d'une émission d'obligations à taux variable. Les émissions à taux fixe ainsi que les émissions d'obligations à taux variable nous donnent accès à une base d'investisseurs plus diversifiée. Le tableau qui suit montre nos positions nettes qui résultent de nos émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions nettes. Bien que nous évaluions nos swaps et la plupart de nos instruments d'emprunt à leur juste valeur dans les états financiers, nous les présentons ci-dessous selon leur montant nominal afin de fournir des informations sur les besoins en liquidités à l'échéance de ces instruments.

Année d'échéance	31 déc. 2022				31 déc. 2021			
	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Valeur nette	Rendement* (%)	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Valeur nette	Rendement* (%)
Émission à taux fixe								
2022	–	–	–	–	9 414	(6 155)	3 259	1,51
2023	11 628	(10 647)	981	4,04	10 096	(9 337)	759	2,18
2024	5 993	(5 993)	–	–	5 532	(5 532)	–	–
2025	6 448	(6 448)	–	–	1 791	(1 791)	–	–
2026	1 859	(1 859)	–	–	1 826	(1 826)	–	–
2027	8 015	(7 928)	87	0,55	184	(184)	–	–
Total partiel	33 943	(32 875)	1 068	1,78	28 843	(24 825)	4 018	1,74
Émission à taux variable								
2022	–	–	–	–	10 137	6 104	16 241	–
2023	15 036	11 057	26 093	–	1 427	9 347	10 774	–
2024	1 454	6 085	7 539	–	1 470	5 458	6 928	–
2025	1 144	6 588	7 732	–	1 198	1 730	2 928	–
2026	–	1 957	1 957	–	–	1 831	1 831	–
2027	–	7 931	7 931	–	–	175	175	–
Total partiel	17 634	33 618	51 252	4,12	14 232	24 645	38 877	0,21
Total	51 577 \$	743 \$	52 320 \$	–	43 075 \$	(180) \$	42 895 \$	–

* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.

À la fin de 2022, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts estimés (selon les taux contractuels actuels), liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

	31 déc. 2022			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Total
Instruments d'emprunt	27 696	15 821	10 113	53 630
Swaps				
Créance	(12 450)	(15 819)	(10 025)	(38 294)
Dettes	13 337	16 655	10 294	40 286
Total	28 583 \$	16 657 \$	10 382 \$	55 622 \$

Les risques de crédit et d'autres précisions sur les instruments dérivés figurent à la note 13.



15. Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres se ventilent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Assurances	Réassurance	Passifs nets	Assurances	Réassurance	Passifs nets
Assurance crédit	280	(40)	240	300	(30)	270
Assurance d'institution financière	10	–	10	–	–	–
Garanties pour le commerce international	210	(10)	200	210	(10)	200
Assurance risques politiques	140	(60)	80	160	(70)	90
Total	640 \$	(110) \$	530 \$	670 \$	(110) \$	560 \$

Les passifs au titre des primes et des sinistres se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Primes d'assurance différées	160	140
Provision pour sinistres sur assurances	480	530
Total des passifs au titre des primes et des sinistres	640	670
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	(90)	(90)
Primes de réassurance payées d'avance	(20)	(20)
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	(110)	(110)
Passifs nets au titre des primes et des sinistres	530 \$	560 \$

Au cours de l'exercice, les facteurs ci-dessous ont eu une incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres.

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Assurances	Réassurance	Passifs nets	Assurances	Réassurance	Passifs nets
Solde à l'ouverture de l'exercice	670	(110)	560	820	(150)	670
Mise à jour de la méthodologie en raison de la COVID-19	(30)	–	(30)	(200)	30	(170)
Modification de la composition des portefeuilles et de la notation des risques	(20)	–	(20)	100	(10)	90
Mise à jour des hypothèses actuarielles	–	–	–	(50)	20	(30)
Écart de change	20	–	20	–	–	–
Solde à la clôture de l'exercice	640 \$	(110) \$	530 \$	670 \$	(110) \$	560 \$

Au 31 décembre 2022, notre passif net estimé relativement à la COVID-19 a été réduit à néant (30 millions de dollars en 2021), comme l'indique le tableau ci-dessus. Le montant de 2021 reflétait une sous-catégorie précise de polices au sein de notre portefeuille d'Assurance crédit, dont le risque associé à ces polices était en attente d'évaluation.

16. Engagements de financement

Nous avons trois types d'engagements de financement.

Le premier correspond aux montants promis et non versés après la signature des conventions de prêt, lesquels totalisent 11 345 millions de dollars (10 526 millions en 2021). Le débiteur peut immédiatement faire des prélèvements sur les montants promis, à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt.

Le tableau qui suit donne les montants non versés après la signature des conventions de prêt et les taux fixes promis ou les écarts par rapport aux taux variables promis. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et les écarts par rapport aux taux d'intérêt variables représentent les écarts par rapport au taux de base, ce dernier étant essentiellement le LIBOR et les taux sans risque (« TSR ») pour le dollar américain.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022					31 déc. 2021				
	Taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	Taux variable \$	Écart %	Total \$	Taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	Taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts commerciaux	291	6,84	11 054	1,87	11 345	86	5,01	10 410	1,85	10 496
Prêts souverains	–	–	–	–	–	–	–	30	2,00	30
Total	291 \$	6,84	11 054 \$	1,87	11 345 \$	86 \$	5,01	10 440 \$	1,85	10 526 \$

Nous avons aussi des engagements de prêts et des engagements de garanties de prêts dont les modalités, comme le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie d'engagements comprend les lettres d'offre acceptées et en cours relatives à des prêts totalisant 2 048 millions de dollars (1 931 millions en 2021) et à des garanties de prêts totalisant 100 millions (135 millions en 2021), ainsi que les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées s'établissant à 98 millions (133 millions en 2021).

Le troisième type d'engagement de financement représente des paiements à effectuer au titre d'engagements de placements de 1 043 millions de dollars (884 millions en 2021). Les prélèvements sur ces engagements s'étendent sur cinq ans dans la plupart des cas, bien qu'ils puissent se produire sur la durée du fonds concerné et soient normalement effectués à la discrétion des gestionnaires de fonds.

17. Passifs éventuels

ASSURANCES EN VIGUEUR ET GARANTIES DE PRÊTS

Comme la note 1 le mentionne, la Loi impose un plafond de 90 milliards de dollars à nos passifs éventuels résultant du montant total de principal à payer aux termes de la totalité des polices d'assurance et de réassurance, des indemnités et des garanties. Le tableau suivant présente le montant net de ces passifs éventuels.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Assurances en vigueur :		
Assurance crédit	16 261	14 213
Assurance d'institution financière	2 865	2 366
Garanties pour le commerce international	13 412	11 738
Assurance risques politiques	359	479
Cession en réassurance*	(232)	(217)
Total des assurances en vigueur	32 665	28 579
Garanties de prêts	4 418	4 399
Total	37 083 \$	32 978 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Assurances en vigueur

L'exposition relative à nos assurances en vigueur à la fin de 2022 se chiffrait à 32 665 millions de dollars (28 579 millions en 2021). Les passifs nets au titre des primes et des sinistres relatifs à cette exposition dans l'État consolidé de la situation financière s'établissaient à 530 millions de dollars (560 millions en 2021), comme l'indique la note 15. Voir la note 18 pour des précisions sur les produits d'assurance et les risques d'assurance.



Garanties de prêts

Par ailleurs, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, nous les comptabilisons à titre de prêts dans nos états financiers, et ils deviennent alors une obligation directe pour l'exportateur ou l'acheteur. À la fin de 2022, les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts étaient productifs se chiffraient à 4 304 millions de dollars, dont 83 millions étaient assortis d'un nantissement (4 283 millions de dollars sur des prêts productifs, dont 67 millions étaient assortis d'un nantissement en 2021). Les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts s'étaient dépréciés ont totalisé 114 millions de dollars pour 2022, dont aucune n'était associée à un nantissement (116 millions, dont aucune garantie n'était associée à un nantissement en 2021).

Les garanties de prêts dans l'État consolidé de la situation financière se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Produits différés au titre des commissions de garantie	34	58
Provisions pour pertes sur garanties de prêts	200	130
Total	234 \$	188 \$

ANALYSE DES ÉCHÉANCES

Le profil des échéances de nos assurances en vigueur et des garanties de prêts se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022						
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2023	12 254	2 619	5 724	21	4 380	(232)	24 766
2024	3 419	208	3 873	90	–	–	7 590
2025	556	38	2 161	–	–	–	2 755
2026	31	–	181	–	27	–	239
2027	1	–	1 401	57	–	–	1 459
2028 – 2032	–	–	72	108	11	–	191
2033 et par la suite	–	–	–	83	–	–	83
Total	16 261 \$	2 865 \$	13 412 \$	359 \$	4 418 \$	(232) \$	37 083 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021						
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2022	11 585	2 302	5 079	78	4 295	(217)	23 122
2023	2 281	61	2 956	28	44	–	5 370
2024	302	3	414	110	–	–	829
2025	45	–	1 988	–	8	–	2 041
2026	–	–	32	–	48	–	80
2027	–	–	1 269	80	1	–	1 350
2028 – 2032	–	–	–	115	3	–	118
2033 et par la suite	–	–	–	68	–	–	68
Total	14 213 \$	2 366 \$	11 738 \$	479 \$	4 399 \$	(217) \$	32 978 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

ACTIONS EN JUSTICE

Dans le cadre de nos activités normales, nous sommes impliqués dans diverses procédures judiciaires. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces actions en justice ait des répercussions importantes sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

18. Risques d'assurance

RISQUE D'ASSURANCE ET RISQUE FINANCIER

Nos assurances servent surtout à protéger nos clients contre le défaut de paiement de leurs débiteurs et contre d'autres pertes. Des garanties et de l'assurance cautionnement sont habituellement accordées aux contreparties de nos clients pour que celles-ci obtiennent un droit de recours contre nos clients si ces derniers ne respectaient pas leurs contrats.

Nous définissons le risque d'assurance comme étant le risque de subir une perte ou un dommage du fait que le résultat présumé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance s'écarte du résultat réel.

Les risques associés à notre programme d'assurances sont atténués en raison de la diversification géographique de nos marchés et de la diversification des industries et en raison d'un portefeuille d'assurances diversifiées en gammes de produits non corrélées. De plus, nous gérons nos risques à l'aide d'un processus de souscription détaillé qui garantit que l'exposition passe par un contrôle diligent à plusieurs niveaux, en fonction de sa taille et du niveau de risque. Nos décisions concernant l'acceptation des risques sont appuyées par nos ressources en économie, en risque politique et en droit. Nos méthodes de gestion des risques font aussi appel au transfert des risques.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent le transfert des risques sont les suivants : 1) réduire au minimum le montant des sinistres importants susceptibles de se produire à cause d'une forte concentration de débiteurs, d'industries et de risques pays; 2) protéger le portefeuille contre une détérioration du crédit; 3) agir proactivement en augmentant la capacité de crédit.

Nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout au moyen de la coassurance et de la réassurance. On peut définir la coassurance comme un moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police initiale. Une entente de coassurance est normalement mise en place à l'origine de la transaction. Selon cette structure, nous ne sommes pas exposés au risque de crédit du coassureur.

Selon une structure de réassurance, nous assumons le risque assuré par la police initiale et cédonc ce risque à une contrepartie (le « réassureur ») afin de limiter notre exposition à de grosses pertes. Nous avons conclu des traités de réassurance pour couvrir le portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, la plupart des expositions aux cautionnements et aux banques étrangères et le portefeuille d'Assurance risques politiques. Nous avons aussi en place des arrangements de réassurance facultative couvrant des polices d'assurance crédit spécifiques, quelques garanties pour cautionnement bancaire et des polices d'assurance risques politiques spécifiques. La réassurance ne nous libère pas toutefois de nos obligations envers l'assuré, mais elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. Suivant une structure de réassurance, nous nous exposons au risque de crédit du réassureur (risque de contrepartie). Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et il est surveillé par notre Groupe de la gestion du risque global.

En plus de nos méthodes de gestion de risque susmentionnées, notre Équipe des risques spéciaux examine attentivement les dossiers des débiteurs durant toutes les étapes de la gestion des créances en souffrance, des sinistres et des recouvrements. L'Équipe gère ces dossiers et les surveille afin de réduire au minimum les pertes. Les normes de documentation et d'analyse, qui évoluent constamment, garantissent aussi l'uniformité et le caractère approprié du traitement des sinistres et de ses résultats.

Nous gérons aussi notre exposition en imposant des conditions particulières dans une police, notamment en imposant un plafond au montant d'assurance et en partageant le risque avec le client dans certains cas.

Les termes « exposition » et « assurances en vigueur » sont employés de façon interchangeable dans la présente section et renvoient au plus faible des deux montants suivants : la somme des déclarations actuelles par police ou le passif maximal total de toutes les polices en vigueur à la date de clôture. Dans cette section, les polices établies et prises en charge sont regroupées en raison de la similitude de leurs risques pour EDC.



CONCENTRATIONS DU RISQUE D'ASSURANCE

La direction recense les concentrations du risque d'assurance en examinant les données de portefeuille et en effectuant des analyses de sensibilité. Des plafonds à l'égard du risque sont imposés au niveau du produit d'assurance, de manière à éviter la surexposition à un risque en particulier. Les concentrations du risque d'assurance peuvent venir des polices à montant élevé que des entités spécifiques auront contractées, ou d'une région géographique. Les concentrations du risque résultant de nos activités d'assurance sont décrites ci-après et concernent nos quatre principales solutions d'assurance.

Assurance crédit

L'Assurance crédit protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances généralement inférieures ou égales à un an, contre un non-paiement dû à des risques commerciaux ou politiques. Les risques commerciaux et politiques couverts sont l'insolvabilité de l'acheteur, sa défaillance, son refus de prendre livraison des marchandises, la résiliation du contrat, la non-transférabilité et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'un permis d'importation ou d'exportation et les risques de guerre.

Notre principal risque d'assurance crédit est le risque de crédit associé aux débiteurs de nos clients. Lors de notre processus de souscription, notre évaluation tient compte aussi bien de la capacité d'une entité de payer que de sa volonté de payer. La capacité de payer dépend principalement de la solidité financière de l'entité qui nous expose au risque, de ses activités et de son leadership (entreprise ou État). D'autres facteurs sont aussi pris en compte, notamment l'environnement de l'industrie où l'entité évolue, la situation économique et les événements géopolitiques. La volonté de payer est examinée au moyen d'une évaluation de l'historique des paiements de l'entité, de sa réputation et de sa gouvernance.

Nous utilisons un système de notation afin d'attribuer des niveaux de risque aux débiteurs de nos clients. Des limites de crédit sont fixées pour chaque débiteur-acheteur et sont approuvées pour des périodes précises. Les pourcentages du total des limites des acheteurs, établis en fonction des notes internes attribuées aux débiteurs des titulaires de polices, ainsi que les notes externes équivalentes, étaient les suivants :

Notation interne du risque	Standard & Poor's		Moody's		31 déc. 2022	31 déc. 2021
					Pourcentage du total des limites des acheteurs	Pourcentage du total des limites des acheteurs
Faible	De AAA à A-		De Aaa à A3		26 %	25 %
Modéré	De BBB+ à BBB-		De Baa1 à Baa3		24 %	24 %
Moyen	De BB+ à BB		De Ba1 à Ba2		20 %	22 %
Élevé	De BB- à B-		De Ba3 à B3		25 %	24 %
Sous surveillance prioritaire	De CCC+ à D		De Caa1 à C		5 %	5 %

En ce qui concerne l'Assurance crédit, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition réelle déclarée, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net	Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net
États-Unis	9 195	(216)	8 979	7 960	(204)	7 756
Canada	1 204	(19)	1 185	1 078	(8)	1 070
Mexique	557	(13)	544	548	(34)	514
Chine	444	–	444	434	(5)	429
Royaume-Uni	429	(19)	410	426	(10)	416
Autres	4 898	(199)	4 699	4 163	(135)	4 028
Total	16 727 \$	(466) \$	16 261 \$	14 609 \$	(396) \$	14 213 \$

Assurance d'institution financière

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à se protéger contre le risque de crédit et le risque de non-paiement pour une période habituellement inférieure à un an. En ce qui concerne cette assurance, notre principal risque réside dans la cote de crédit de la contrepartie, qui est la banque. À la fin de 2022, nos polices d'assurance d'institution financière représentaient une exposition pour l'assurance de 1 273 millions de dollars (1 107 millions en 2021) assortie d'une note de première qualité et une exposition de 1 592 millions de dollars (1 259 millions en 2021) assortie d'une note de qualité inférieure.

D'autres risques peuvent surgir dans une région géographique donnée si les transactions sont d'une assez grande envergure. Dans le cas de l'Assurance d'institution financière, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition totale possible, s'établissait comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022		31 déc. 2021
Canada	468	Canada	431
États-Unis	308	Brésil	246
Îles Caïmans	268	Turquie	240
Colombie	240	États-Unis	239
Hong Kong	237	Chine	222
Autres	1 344	Autres	988
Total	2 865 \$	Total	2 366 \$

Garanties pour le commerce international

Nos Garanties pour le commerce international couvrent des ventes pour des périodes souvent supérieures à un an. Elles comprennent les garanties et l'Assurance crédit à l'exportation, les garanties pour cautionnement bancaire et les cautionnements couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat. Nous émettons des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur jusqu'à concurrence de 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. De même, nous émettons des garanties de sûretés financières pour protéger la banque de l'exportateur à concurrence de 100 % de la valeur garantie, en cas d'appel par le vendeur et une banque étrangère. Ces garanties renferment une disposition de recouvrement selon laquelle l'exportateur consent à nous indemniser en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, la convention d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur. Nous fournissons aussi des garanties de change pour couvrir les risques de règlement associés à des contrats de change à terme.

La principale source de risque associée à nos Garanties pour le commerce international est liée à la qualité du crédit des débiteurs de nos polices. Nous attribuons une note interne au risque que représente chaque débiteur couvert par chaque police, sur la base de plusieurs facteurs, notamment la notation de crédit externe et le pays de transaction.

Les principales concentrations du risque, établies en fonction des notations internes du risque pour l'ensemble des Garanties pour le commerce international en vigueur, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Notation interne du risque	Exposition au risque	Exposition au risque
De AA à BBB-	8 240	7 232
De BB+ à B-	4 775	4 068
CCC+ ou inférieure	397	438
Total	13 412 \$	11 738 \$

Les principales concentrations du risque par pays résultant des Garanties pour le commerce international, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022			31 déc. 2021			
	Garanties pour le commerce international	Cession en réassurance	Garanties pour le commerce international, montant net	Garanties pour le commerce international	Cession en réassurance	Garanties pour le commerce international, montant net	
Canada	13 986	(702)	13 284	Canada	12 155	(579)	11 576
Brésil	82	–	82	Brésil	82	–	82
États-Unis	9	–	9	États-Unis	23	–	23
Chine	8	–	8	Italie	16	–	16
Koweït	8	–	8	Chine	13	–	13
Autres	21	–	21	Autres	28	–	28
Total	14 114 \$	(702) \$	13 412 \$	Total	12 317 \$	(579) \$	11 738 \$



Assurance risques politiques

L'Assurance risques politiques protège les capitaux propres et les autres types d'investissements principalement en fonction du risque politique. Notre évaluation du risque tient compte des événements politiques susceptibles de mettre en péril les actifs ou le résultat de nos clients sur un marché étranger. À la base de notre évaluation du risque associé à un marché, nous considérons la transférabilité et la convertibilité de la monnaie locale, le risque d'expropriation et le risque de violence politique. Le titulaire de la police peut s'assurer à l'égard de plusieurs pays; cependant, notre exposition se limite au montant maximal assuré aux termes de la police.

Les principales concentrations du risque par pays au sein du groupe de produits d'assurance risques politiques, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2022			31 déc. 2021			
	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net	
Ghana	140	(65)	75	Ghana	169	(82)	87
Émirats arabes unis	106	(37)	69	Angola	84	-	84
Angola	63	-	63	Chine	132	(54)	78
Barbade	83	(43)	40	Émirats arabes unis	103	(36)	67
Égypte	94	(57)	37	Barbade	91	(38)	53
Cameroun	91	(58)	33	Cameroun	149	(100)	49
Chine	44	(15)	29	Égypte	98	(60)	38
Mexique	44	(15)	29	Brésil	356	(320)	36
Brésil	43	(15)	28	Mexique	42	(14)	28
République dominicaine	75	(61)	14	Jamaïque	399	(386)	13
Autres	98	(21)	77	Autres	170	(86)	84
	881	(387)	494		1 793	(1 176)	617
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(214)	79	(135)	Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(581)	443	(138)
Total	667 \$	(308) \$	359 \$	Total	1 212 \$	(733) \$	479 \$

Risques et sensibilités

L'exactitude des passifs au titre des primes et des sinistres a ses limites, car l'estimation de ces passifs comporte un élément d'incertitude en soi. Les estimations sont incertaines parce que les événements futurs peuvent influencer sur le montant ultime d'une indemnité. Voici une liste non exhaustive de ces événements futurs :

- 1) les cycles économiques;
- 2) une évolution des sinistres dont le montant serait plus élevé que prévu;
- 3) une concentration de pertes de crédit;
- 4) les facteurs géopolitiques.

Par conséquent, le montant définitif d'une indemnité peut s'écarter énormément des estimations. Toutefois, nous employons des techniques actuarielles standard et formulons des hypothèses appropriées afin d'atténuer ce risque.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'incidence des variations des principales composantes de risque sur le résultat net. Ces composantes de risque sont analysées et estimées à la lumière de la propre sinistralité d'EDC. Si les facteurs externes déjà mentionnés le justifient, une composante qualitative s'ajoute à ces composantes quantitatives de risque.

Les principales composantes de risque ont été soumises à une variation de 10 %, et l'incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres a été quantifiée.

Sensibilité aux principales composantes de risque

	31 déc. 2022			
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	28	21	(21)
Fréquence des sinistres	-10 %	(28)	(21)	21
Gravité des sinistres	+10 %	34	24	(24)
Gravité des sinistres	-10 %	(34)	(24)	24
Cours du change	+10 %	40	29	(29)
Cours du change	-10 %	(44)	(31)	31
Rapports sinistres-primes prévus	+10 %	10	10	(10)
Rapports sinistres-primes prévus	-10 %	(10)	(10)	10

	31 déc. 2021			
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	26	21	(21)
Fréquence des sinistres	-10 %	(26)	(21)	21
Gravité des sinistres	+10 %	34	25	(25)
Gravité des sinistres	-10 %	(34)	(25)	25
Cours du change	+10 %	45	34	(34)
Cours du change	-10 %	(48)	(35)	35
Rapports sinistres-primes prévus	+10 %	11	11	(11)
Rapports sinistres-primes prévus	-10 %	(11)	(11)	11

Évolution des sinistres

À mesure que le temps s'écoule, le coût ultime des sinistres se précise. Le tableau suivant compare le coût réel des sinistres avec les estimations antérieures pour le portefeuille d'Assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)						
Année de souscription	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Estimation du montant final des sinistres :						
À la clôture de l'année de souscription	57	85	190	86	82	
1 an plus tard	60	95	97	58		
2 ans plus tard	60	86	76			
3 ans plus tard	56	82				
4 ans plus tard	55					
Estimation du montant final des sinistres au 31 déc. 2022	55	82	76	58	82	353
Cumul des sinistres survenus au 31 déc. 2022	(55)	(81)	(74)	(40)	(14)	(264)
Effet de la marge et de l'actualisation	–	–	1	2	8	11
Passifs au titre des sinistres de 2018 à 2022 (sinistres survenus mais non déclarés) au 31 déc. 2022	–	1	3	20	76	100
Passifs au titre des sinistres de 2008 à 2017 (sinistres survenus mais non déclarés) au 31 déc. 2022						1
Passifs au titre des sinistres de 2008 à 2022 (sinistres survenus mais non déclarés) au 31 déc. 2022						101 \$



19. Capital social

Le capital social autorisé d'EDC est de 15,0 milliards de dollars, soit 150 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune (15,0 milliards de dollars et 150 millions d'actions en 2021). Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 84,9 millions (123 millions en 2021). Ces actions confèrent à notre actionnaire le droit de toucher un dividende de temps à autre.

À compter de 2022, comme convenu avec notre actionnaire, les futurs dividendes, y compris les dividendes extraordinaires, seront versés sous forme d'un rachat d'actions jusqu'à ce que le capital social retrouve le niveau qu'il affichait avant la pandémie. En 2022, nous avons racheté 38,1 millions d'actions au prix de 100 \$ chacune pour un total de 3 810 millions de dollars, sur la base de la situation du capital de nos programmes principaux et du Programme de crédit aux entreprises (« PCE »), et d'un ratio cible du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). En 2023, nous rachèterons des actions pour un total de 1,2 milliard de dollars.

En 2021, nous avons déclaré et payé au gouvernement du Canada un dividende de 580 millions de dollars dans le cadre de notre politique courante en matière de dividende, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 6,7 milliards établi en fonction de l'excédent du capital lié au PCE et d'un ratio cible du PIEAFP. Le dividende par action en 2021 correspondait à 59,19 \$.

20. Gestion du capital

EDC a mis en place un processus de gestion du capital pour assurer une capitalisation adéquate et veiller à ce que la situation de notre capital soit connue, mesurée, gérée et régulièrement déclarée au Conseil d'administration. Nous ne sommes pas assujettis à des exigences externes en matière de capitalisation.

Notre objectif premier de gestion du capital vise à ce que nous possédions un capital adéquat pour pouvoir répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en demeurant financièrement autonomes.

Nous gérons notre capital selon une politique relative à la gestion du capital et aux dividendes que le Conseil d'administration a approuvée. À l'aide de cette politique, nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La politique contient aussi une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le PIEAFP. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque de sous-capitalisation du régime de retraite et le risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers consolidés et représente le capital versé et les résultats non distribués. Aux termes de notre politique sur les dividendes, nous comparons notre offre de capital à la clôture de l'exercice avec la demande de capital et nous remboursons l'excédent de capital sur un horizon de cinq ans.

L'un des principes clés de la gestion du capital est l'établissement d'une norme ou cote de solvabilité cible qui permet de déterminer le niveau de la demande de capital requis pour qu'EDC puisse, dans des circonstances exceptionnelles, couvrir les risques auxquels elle s'expose. Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA.

21. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et par la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment précis et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée des instruments financiers ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. En général, c'est notre Groupe de la gestion du risque global, qui ne participe pas au montage des transactions, qui décide des méthodes, des modèles et des hypothèses qui servent à mesurer la juste valeur de nos actifs et passifs financiers. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers. Dans les rares cas où l'évaluation d'un instrument financier n'est pas indépendante du montage de la transaction, l'évaluation qui en résulte est examinée par un comité d'évaluation. Celui-ci se réunit périodiquement. Les instruments sont examinés et classés dans la hiérarchie des justes valeurs par le comité d'évaluation avant d'être entièrement adoptés.

Nous classons les instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs, selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- *Niveau 1* – La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- *Niveau 2* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- *Niveau 3* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

PRÊTS

Afin d'estimer la juste valeur de nos prêts productifs (y compris les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des produits différés tirés des prêts), nous les séparons selon les catégories de risque qu'ils présentent, et nous calculons la valeur actualisée des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de taux pour chaque catégorie de risque et ils sont propres au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance des flux de trésorerie du principal et des intérêts.

La juste valeur des prêts dépréciés est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable. Une fois que le prêt est jugé déprécié, sa valeur comptable est réduite pour rendre compte des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts évalués au moyen de données non observables, comme les courbes de taux pour les prêts dont la qualité du crédit est inférieure, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous estimons la juste valeur des titres négociables en utilisant les prix observables sur le marché. Si ces prix ne sont pas disponibles, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux qui est fonction des caractéristiques du titre concerné, des conventions du marché, de la garantie détenue et d'autres facteurs.

PLACEMENTS

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché, notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles; les approches fondées sur les bénéfices telle l'actualisation des flux de trésorerie; l'approche fondée sur le coût de remplacement comme celui de l'actif net. Notre évaluation des fonds est fondée sur les états financiers les plus récents que les fonds auront publiés. Les évaluations sont établies par les gestionnaires de placements, sont examinées par la direction et sont approuvées par un comité d'évaluation indépendant qui comprend des représentants de notre Groupe de la gestion du risque global et de notre Groupe des finances. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus sur le marché.

Les modèles d'évaluation de la juste valeur de certains instruments de placement utilisent des estimations déterminées d'une manière compatible avec les pratiques de l'industrie, qui ne peuvent être observées directement sur le marché. Les estimations non observables d'EDC sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)

Technique d'évaluation	Donnée non observable	Fourchette (moyenne)	Juste valeur au 31 déc. 2022 ¹
Multiples	Multiple (ventes ou BAIIA ²)	0,0 – 16,9 (4,5)	356
	Taux d'actualisation	0 % – 50 % (37 %)	28
Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	0 % – 35 % (10 %)	37

¹ L'évaluation d'un placement peut faire appel à plusieurs données non observables; la juste valeur du placement peut donc être représentée à plusieurs reprises.

² Bénéfice avant intérêt, impôt et dotation aux amortissements.



AUTRES ACTIFS, ET DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

La juste valeur des autres actifs courants et des dettes fournisseurs et autres crédits courants est présumée égale à leur valeur comptable en raison de leur courte échéance. Nous estimons la juste valeur des autres actifs non courants et des dettes fournisseurs non courantes en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée selon les risques impliqués. La juste valeur des indemnités recouvrables sur assurances est évaluée au cas par cas. Les renseignements particuliers sur la contrepartie, le pays concerné et l'état des négociations sont pris en compte lors de l'estimation du montant recouvrable.

EMPRUNTS

La juste valeur de nos emprunts moins complexes est établie à l'aide des flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour nos emprunts plus complexes pouvant comporter une option, la juste valeur est établie au moyen de modèles d'évaluation si les cours d'un marché indépendant ne sont pas disponibles. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations. Tous les trois ans, les modèles sont réexaminés et sont réétalonnés automatiquement chaque fois qu'un d'entre eux est employé pour évaluer une transaction. Les variations de la juste valeur sont analysées chaque mois.

Quand nous négocions des obligations remboursables par anticipation ou prorogables, nous les couvrons à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de swaps croisés assortis de conditions équivalentes. Ainsi, la moindre inexactitude dans la dérivation des paiements futurs attendus de ces obligations ou dans leur évaluation est annulée par une évaluation ou une dérivation opposées des paiements futurs attendus du swap correspondant.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps croisés sont évalués selon les flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour les swaps plus complexes, qui peuvent comporter une option, notamment les swaps croisés, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme non livrables, la juste valeur est établie au moyen de modèles conçus à partir de techniques d'évaluation reconnues, validées et gérées de la manière décrite ci-dessus dans le cas de nos emprunts plus complexes.

Les évaluations réalisées à l'aide des méthodes décrites ci-dessus sont ajustées en fonction du risque de crédit de la contrepartie, le cas échéant.

GARANTIES DE PRÊTS

Nous estimons la juste valeur des garanties de prêts comme étant la provision pour pertes calculée, compte non tenu des montants déjà reçus en tant que produits différés au titre des commissions de garantie. Ce chiffre représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et il est établi selon le modèle des pertes attendues.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau suivant donne la hiérarchie des justes valeurs de nos instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022					31 déc. 2021				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable
Actifs										
Prêts productifs à taux fixe	–	10 068	1 476	11 544	12 785	–	9 784	2 196	11 980	11 513
Prêts productifs à taux variable	–	38 618	368	38 986	38 820	–	33 635	901	34 536	33 936
Total des prêts productifs	–	48 686	1 844	50 530	51 605	–	43 419	3 097	46 516	45 449
Prêts dépréciés	–	947	–	947	947	–	1 136	–	1 136	1 136
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	–	49 633	1 844	51 477	52 552	–	44 555	3 097	47 652	46 585
Titres négociables	4 464	5 075	–	9 539	9 539	4 912	4 170	–	9 082	9 082
Instruments dérivés	–	1 654	–	1 654	1 654	–	1 139	–	1 139	1 139
Placements	86	–	2 685	2 771	2 771	334	–	2 373	2 707	2 707
Autres actifs	177	–	23	200	200	169	8	27	204	204
Passifs										
Dettes fournisseurs et autres crédits	154	–	–	154	154	178	6	–	184	185
Emprunts	–	50 567	–	50 567	50 568	–	43 549	–	43 549	43 525
Instruments dérivés	–	3 712	–	3 712	3 712	–	1 003	–	1 003	1 003
Garanties de prêts	–	212	–	212	234	–	132	–	132	188

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2022 et 2021 en ce qui concerne les autres actifs et les placements.

(en millions de dollars canadiens)	2022		
	Autres actifs*	Placements	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	27	2 373	2 400
Diminution des autres actifs	(5)	–	(5)
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	(181)	(181)
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	797	797
Remboursement de capital	–	(388)	(388)
Transfert depuis le niveau 3	–	(2)	(2)
Écart de change	1	86	87
Solde à la clôture de l'exercice	23 \$	2 685 \$	2 708 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(5) \$	(37) \$	(42) \$

* Consistent en indemnités recouvrables sur assurances.



(en millions de dollars canadiens)

			2021
	Autres actifs*	Placements	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	28	1 904	1 932
Diminution des autres actifs	(1)	–	(1)
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	361	361
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	422	422
Remboursement de capital	–	(296)	(296)
Transfert depuis le niveau 3	–	(12)	(12)
Écart de change	–	(6)	(6)
Solde à la clôture de l'exercice	27 \$	2 373 \$	2 400 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(1) \$	510 \$	509 \$

* Consistent en indemnités recouvrables sur assurances.

Un changement dans la méthode d'évaluation peut entraîner des transferts vers les niveaux 1, 2 et 3 ou depuis ces niveaux. En 2022, aucun transfert n'a eu lieu du fait d'un changement dans la méthode d'évaluation (néant en 2021). Tous les transferts depuis le niveau 3 vers le niveau 1 ont été le fruit de la conversion de placements en des instruments dont le prix est coté sur des marchés actifs.

En 2022, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 comprennent une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 au 31 décembre 2022 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 251 millions de dollars à un écart favorable de 264 millions.

22. Risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques que nous courons du fait de détenir des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité.

RISQUE DE CRÉDIT

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Le risque de crédit peut découler d'une exposition liée à un prêt ou à une garantie/un cautionnement, à des placements en actions, à des demandes d'indemnisation, à une défaillance de crédit de la contrepartie, à une concentration de l'exposition ou à la composition d'un portefeuille. Nous nous exposons à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans notre programme de prêts et dans nos activités de trésorerie. Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de crédit, ainsi que les méthodes servant à mesurer l'exposition à ce risque, sont expliqués dans les notes portant sur les instruments dérivés et les instruments d'emprunt et dans le texte en caractères verts dans le rapport de gestion du présent Rapport annuel (pages 140 à 141, et 146 à 150).

Concentration du risque de crédit

Lorsqu'un nombre de contreparties exercent leurs activités sur le même marché géographique ou dans la même industrie ou qu'elles mènent des activités similaires, cela crée une concentration du risque de crédit. Si la conjoncture économique ou la situation politique change, ces contreparties risquent alors d'être incapables de respecter leurs obligations comme auparavant. Nous avons mis en place des limites pour ne pas être exposés à une surconcentration à l'égard d'un pays, d'une industrie ou d'une contrepartie. Si notre exposition dépasse les limites prescrites, le Conseil d'administration doit l'autoriser.

Le tableau suivant donne une ventilation, par pays où se situe le risque, du montant maximal brut de notre exposition au risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2022		Exposition au 31 déc. 2021	
						\$	%	\$	%
Pays									
Canada	6 735	3 728	1 798	3 073	(36)	15 298	21	13 792	21
États-Unis	8 381	156	181	6 469	(85)	15 102	21	14 008	21
Royaume-Uni	6 628	2	–	96	664	7 390	10	6 519	10
Chili	6 096	3	–	–	(135)	5 964	8	4 186	6
Australie	4 319	10	–	437	–	4 766	7	3 716	6
Allemagne	2 606	–	–	74	–	2 680	4	2 075	3
Inde	2 041	6	184	–	(3)	2 228	3	2 277	4
Mexique	1 801	97	12	9	–	1 919	3	1 859	3
Espagne	1 789	–	–	–	–	1 789	2	1 631	2
Chine	1 295	1	254	–	–	1 550	2	1 428	2
Autres	12 502	415	342	1 310	(405)	14 164	19	14 480	22
Total	54 193 \$	4 418 \$	2 771 \$	11 468 \$	– \$	72 850 \$	100	65 971 \$	100

* Y compris les liquidités.

Le tableau suivant indique la concentration du risque de crédit inhérent à nos instruments financiers par industries.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2022		Exposition au 31 déc. 2021	
						\$	%	\$	%
Industries									
Comptes commerciaux :									
Transport et entreposage	14 847	191	20	–	(342)	14 716	20	14 821	23
Finance et assurances	3 557	38	1 500	4 597	874	10 566	15	8 760	13
Services publics	9 298	44	45	–	–	9 387	13	6 402	10
Fabrication	6 877	1 496	424	–	–	8 797	12	8 204	12
Ressources	6 506	309	55	–	(525)	6 345	9	6 123	9
Information	4 838	206	182	–	–	5 226	7	3 707	6
Commerce de gros et commerce de détail	1 903	717	60	–	–	2 680	4	2 377	4
Immeubles commerciaux	2 347	83	–	–	(7)	2 423	3	2 755	4
Services professionnels	1 593	309	330	–	–	2 232	3	1 965	3
Construction	622	255	5	–	–	882	1	811	1
Autres	856	757	150	–	–	1 763	2	1 362	2
Total des comptes commerciaux	53 244	4 405	2 771	4 597	–	65 017	89	57 287	87
Comptes souverains	949	13	–	6 871	–	7 833	11	8 684	13
Total	54 193 \$	4 418 \$	2 771 \$	11 468 \$	– \$	72 850 \$	100	65 971 \$	100

* Y compris les liquidités.



RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous sommes exposés aux effets négatifs qu'une fluctuation défavorable des taux de change et d'intérêt aurait sur la valeur des instruments financiers. Grâce à nos politiques et procédures, nous sommes sûrs d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil d'administration.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des passifs, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de marché, ainsi qu'une analyse de sensibilité de notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères verts dans le rapport de gestion (**pages 148 à 149**) du présent Rapport annuel.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Nous avons recours à plusieurs mécanismes pour préserver nos liquidités, comme détenir une trésorerie et des titres négociables et garder un accès aux marchés du papier commercial.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque d'illiquidité, ainsi que les méthodes servant à mesurer ce risque, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères verts dans le rapport de gestion (**page 150**) du présent Rapport annuel.

23. Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous obligent à faire des paiements minimaux futurs.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Au 31 décembre 2022, les obligations d'achat non divulguées dans les notes afférentes aux états financiers consolidés s'élevaient à 312 millions de dollars (208 millions en 2021).

24. Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité qui a été conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes considérés comme détenant le contrôle de l'entité structurée et nous consolidons cette dernière dans nos états financiers. Lorsque nous ne détenons pas ce contrôle, l'entité structurée n'est pas consolidée.

ENTITÉS STRUCTURÉES CONSOLIDÉES

Les aéronefs et les hélicoptères qui ont été repris en possession en raison de saisies de prêts ont été placés dans des fiducies qui sont considérées comme des entités structurées que nous contrôlons. Ces entités structurées avaient des actifs totaux de 61 millions de dollars à la fin de 2022 (1 million en 2021).

ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Dans le cadre des activités normales, nous accordons parfois du financement et, dans certains cas, nous fournissons des garanties à des investisseurs en capitaux propres par l'entremise d'entités structurées, généralement dans l'industrie du transport. Comme nous ne contrôlons pas ces entités, nous ne les consolidons pas. Le tableau suivant présente notre exposition maximale aux pertes liées à des opérations structurées par l'entremise d'entités structurées, ainsi que les valeurs comptables comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière de la participation d'EDC dans ces entités structurées non consolidées.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Entités structurées comprises dans l'État consolidé de la situation financière		
Prêts et garanties de prêts	3 427	3 976
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(202)	(276)
Prêts et garanties de prêts, montant net	3 225	3 700
Placements dans des fonds de placement	1 682	1 816
Exposition maximale dans l'État consolidé de la situation financière	4 907	5 516
Engagements et garanties*		
Engagements		
Conventions de prêt signées	163	749
Lettres d'offre	–	12
Placements dans des fonds de placement	993	880
Garanties fournies aux détenteurs de capitaux propres	–	18
Exposition maximale aux engagements et garanties	1 156	1 659
Exposition maximale aux entités structurées non consolidées	6 063 \$	7 175 \$

* Compris dans les engagements et les garanties à la note 16.

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

Après une analyse approfondie des entités structurées, réalisée au cours de l'exercice considéré, il a été établi qu'un grand nombre d'entités antérieurement considérées comme entités structurées non consolidées ne répondaient pas à la définition d'une entité structurée. Les soldes relatifs à ces entités au 31 décembre 2022 ont donc été exclus du tableau ci-dessus, et les chiffres comparatifs ont été ajustés pour être conformes à la méthode actuelle employée pour déterminer les entités structurées non consolidées. Dans le tableau ci-dessus, les effets les plus importants de ce changement sur les montants inscrits au 31 décembre 2021 et antérieurement présentés représentent une réduction de 7 874 millions de dollars pour le poste Exposition maximale dans l'État consolidé de la situation financière et une réduction de 1 225 millions pour le poste Exposition maximale aux engagements et garanties, soit un total de 9 099 millions en réduction du poste Exposition maximale aux entités structurées non consolidées.



25. Produits tirés des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Intérêts sur prêts – taux variable	1 351	826
Intérêts sur prêts – taux fixe	390	421
Produits sous forme de commissions sur prêts	140	165
Produits tirés des prêts dépréciés	50	50
Total	1 931 \$	1 462 \$

26. Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Emprunts et dérivés		
Emprunts à court terme	210	30
Emprunts à long terme et dérivés – taux variable	598	107
Emprunts à long terme et dérivés – taux fixe*	162	182
Autres	3	5
Total	973 \$	324 \$

* Y compris des charges d'intérêts sur la dette classée comme étant au coût amorti, de 34 millions de dollars (81 millions en 2021).

27. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net
Assurance crédit	147	(15)	132	139	(16)	123
Assurance d'institution financière	9	–	9	9	(1)	8
Garanties pour le commerce international	124	(10)	114	125	(10)	115
Assurance risques politiques	10	(5)	5	12	(6)	6
Total	290 \$	(30) \$	260 \$	285 \$	(33) \$	252 \$

28. Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net

Les charges ou (recouvrements) nets liés aux sinistres sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Ces charges découlent d'événements qui sont survenus au plus tard à la date du bilan. Les charges ou (recouvrements) nets liés aux sinistres inscrits dans l'État consolidé du résultat global se ventilent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Indemnités versées	77	54
Indemnités recouvrées	(44)	(18)
Diminution de la provision nette pour sinistres sur assurances	(83)	(122)
Diminution de la quote-part des réassureurs	7	33
Diminution des indemnités recouvrables sur assurances	5	1
Frais de gestion des sinistres	5	1
Total	(33) \$	(51) \$

Du montant de 77 millions de dollars versés en indemnités en 2022 (54 millions en 2021), 62 % étaient liés à l'Assurance crédit (79 % en 2021). La répartition géographique des plus grandes concentrations d'indemnités et de recouvrements se présente comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022		2021	
	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*
Amérique du Nord	46	23	36	9
Europe et Communauté des États indépendants	15	5	3	1
Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles	10	3	4	3
Asie-Pacifique	4	–	4	2
Moyen-Orient et Afrique	2	13	7	3
Total	77 \$	44 \$	54 \$	18 \$

* La colonne représente les recouvrements sur les indemnités versées au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

29. Autres (produits) ou charges

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021
(Profits) ou pertes réalisés, montant net		
Placements	(99)	(325)
Titres négociables	35	(27)
Vente de prêts inscrits à l'actif	13	37
Écart de change	(20)	2
Autres	(2)	(2)
(Profits) ou pertes réalisés, montant total net	(73)	(315)
(Profits) ou pertes latents, montant net		
Titres négociables	396	177
Placements	380	(381)
Emprunts	(1 554)	(508)
Dérivés	407	286
(Profits) ou pertes latents, montant total net	(371)	(426)
Total	(444) \$	(741) \$



30. Charges administratives

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Salaires et avantages	335	301
Services professionnels	105	84
Coûts des systèmes	52	54
Charge au titre des prestations de retraite	34	48
Occupation	26	29
Dotations aux amortissements	24	23
Marketing et communications	24	24
Services d'information	21	22
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités de départ	16	15
Voyages, accueil et conférences	4	-
Autres	18	19
Total	659 \$	619 \$

31. Régimes de prestations de retraite

RÉGIMES DE RETRAITE

Le Régime de retraite enregistré (RRE) a été établi le 24 avril 2000 à titre de régime à prestations déterminées (PD), auquel un volet à cotisations déterminées (CD) a été ajouté en date du 1^{er} janvier 2012. Le RRE est enregistré en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* auprès du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Puisque le régime est un régime de retraite enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ni les cotisations au RRE ni les produits des placements reçus pour le RRE ne sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime avant le 1^{er} janvier 2012, le volet PD du RRE offre une prestation en fonction de leurs années de service ouvrant droit à pension et de la moyenne de leurs gains admissibles les plus élevés pendant cinq années consécutives. Les cotisations de l'employé et celles de l'employeur sont versées dans une caisse de retraite commune, et l'employeur prescrit les placements. À la retraite, les prestations sont entièrement indexées sur le taux d'inflation et versées à partir de la caisse de retraite.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime le 1^{er} janvier 2012 ou après, le volet CD du RRE offre une prestation qui représente les cotisations de l'employé et de l'employeur et les revenus de placement accumulés dans le compte de l'employé. Chaque employé choisit de cotiser un pourcentage fixe allant de 4 % à tout au plus 6 % de ses gains admissibles, et l'employeur verse une cotisation de contrepartie qui dépend de l'âge et du nombre d'années de service admissible de l'employé. Les cotisations sont investies conformément aux directives de chaque employé, qui aura fait un choix parmi plusieurs options de placements offertes.

Au moment d'établir le RRE, nous avons aussi créé un Régime de retraite complémentaire (RRC), conçu pour offrir des prestations complémentaires aux participants dont les prestations ou les cotisations aux termes du RRE sont touchées par des plafonds prescrits dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ainsi, les prestations aux termes du RRC sont augmentées pour atteindre le niveau des prestations que les participants auraient touchées aux termes du RRE en l'absence de tels plafonds. Nous avons ajouté un volet CD au RRC en date du 1^{er} janvier 2012. La durée du RRE à prestations déterminées et celle du RRC à prestations déterminées sont de 16 et de 15 ans, respectivement. Le RRE et le RRC sont collectivement désignés comme « les régimes ».

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES

Nous maintenons un programme d'allocations de retraite fermé (le cumul de service a cessé en date du 1^{er} juillet 2013) et offrons certains avantages (assurance vie, couverture des frais médicaux et dentaires) aux retraités admissibles. Ces régimes sont non capitalisés, et EDC les finance à mesure que le coût des avantages est engagé. Les coûts sont comptabilisés en fonction de calculs actuariels. La durée de ces régimes est de 17 ans.

MODIFICATIONS DU RÉGIME AU COURS DE L'EXERCICE

En 2022, aucune modification n'a été apportée aux régimes de retraite.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES RÉGIMES

La structure de gouvernance des régimes de retraite d'EDC est formée du Conseil d'administration, du Comité des ressources humaines (CRH) du Conseil, du Comité de retraite de la direction (CRD) au niveau de la haute direction, du Comité consultatif sur les placements des régimes de retraite (CCPRR) et du Conseil consultatif du volet CD des régimes de retraite (le « Conseil CD ») au niveau opérationnel.

Le CRH assume des responsabilités de supervision de la conception, de la modification et de la capitalisation des régimes de retraite, de la composition des actifs et de la structure des placements. Le CRH examine aussi les politiques et objectifs de placement, ainsi que le rendement des placements, et il recherche et reçoit l'assurance de la direction sur des questions en matière de retraite qui ont été déléguées.

Le CRD a le pouvoir de prendre toutes les décisions au sujet des régimes de retraite que le Conseil ou le CRH n'ont pas eux-mêmes prises. Le CRD priorise les décisions clés et stratégiques et recommande au CRH les modifications à apporter à la conception des régimes. Il approuve les changements de dépositaire des régimes et il supervise et appuie les activités du CCPRR et du Conseil CD. Le CCPRR surveille le rendement des placements des fonds, rencontre périodiquement les gestionnaires de placements et soumet ses recommandations au CRD. Le Conseil CD exprime son avis sur le volet CD du régime et les besoins des membres.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Les placements du RRE et du RRC s'exposent à plusieurs risques d'instrument financier susceptibles de nuire aux flux de trésorerie, à la situation financière et au résultat des régimes. Le risque financier des régimes est concentré dans les placements de ces derniers et représente notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. L'exposition à ces risques n'est pas considérée comme inhabituelle. En ce qui concerne le volet PD des régimes, les énoncés des politiques et des procédures en matière de placements (EPPP) des régimes prescrivent une politique sur la composition des actifs, imposent une diversification des placements et limitent l'exposition aux principales catégories d'actif dans le but de réduire le niveau de risque. Dans le cas du volet CD, les EPPP décrivent la structure des placements de l'offre ainsi que l'offre par défaut proposée aux membres. Les EPPP sont réexaminés au moins une fois par année et, au besoin, ils sont modifiés.

RISQUE DE FINANCEMENT

Pour ce qui est du volet PD des régimes de retraite, le risque de financement est le risque que la croissance des actifs investis et les cotisations versées dans la caisse de retraite ne suffisent pas à couvrir l'obligation au titre des prestations, ce qui entraînerait une obligation non capitalisée. Conformément à la réglementation, en cas d'obligation non capitalisée, des cotisations spéciales seront nécessaires durant des périodes spécifiques pour réduire tout déficit actuariel. Les facteurs les plus importants du risque de financement sont les fluctuations du taux d'actualisation et du rendement des actifs.

En raison de la nature du régime, le volet CD du RRE ne comporte aucun risque de financement.

Les prestations des autres régimes d'avantages ne sont pas capitalisées. Le risque de financement est le risque que les flux de trésorerie ne suffisent pas à financer les prestations. Pour atténuer ce risque, nous surveillons les versements prévus des prestations que l'actuaire a projetés.

AUTRES RISQUES

Les obligations au titre des PD comportent un facteur d'incertitude relative à la mesure en raison de certaines hypothèses actuarielles telles que les taux d'actualisation, les taux de mortalité, le taux d'augmentation des salaires et les taux de retrait et de départ à la retraite. L'incidence de ces facteurs sur le volet PD des régimes de retraite et sur les autres avantages postérieurs à l'emploi pourrait être importante et être volatile par moments.



Voici le tableau de rapprochement de l'actif net et de l'obligation nette du volet PD des régimes de retraite et des régimes des autres avantages postérieurs à l'emploi, ce qui rend compte de la valeur actualisée des obligations découlant des prestations de retraite au titre des PD et de la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Obligation au titre des prestations déterminées :								
Obligation à l'ouverture de l'exercice	1 322	125	226	1 673	1 422	138	243	1 803
Coût des services rendus au cours de la période	27	2	9	38	32	3	8	43
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	46	4	7	57	41	4	6	51
Cotisations du personnel	11	1	–	12	11	1	–	12
(Gain) ou perte actuariel : résultant des ajustements liés à l'expérience des régimes	43	16	(11)	48	3	(3)	(6)	(6)
résultant des changements dans les hypothèses financières	(364)	(35)	(73)	(472)	(159)	(15)	(22)	(196)
résultant des changements dans les hypothèses démographiques	–	–	7	7	–	–	–	–
Prestations versées	(28)	(3)	(3)	(34)	(28)	(3)	(3)	(34)
Obligation à la clôture de l'exercice ¹	1 057	110	162	1 329	1 322	125	226	1 673
Juste valeur des actifs des régimes :								
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	1 653	140	–	1 793	1 467	119	–	1 586
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	55	5	–	60	41	2	–	43
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts générés	(237)	(13)	–	(250)	132	9	–	141
Cotisations de l'employeur	22	15	3	40	31	12	3	46
Cotisations du personnel	11	1	–	12	11	1	–	12
Prestations versées	(28)	(3)	(3)	(34)	(28)	(3)	(3)	(34)
Charges administratives	(1)	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)
Juste valeur à la clôture de l'exercice ¹	1 475	145	–	1 620	1 653	140	–	1 793
Situation de capitalisation – (déficit) ou excédent des régimes²								
	418 \$	35 \$	(162) \$	291 \$	331 \$	15 \$	(226) \$	120 \$

¹ Le test de plafonnement des actifs n'a eu aucune incidence sur la position de l'actif des régimes ou de l'obligation des régimes.

² À l'État consolidé de la situation financière, le RRE et le RRC sont classés comme actifs au titre des prestations de retraite totalisant 453 millions de dollars (346 millions en 2021), tandis que les autres régimes d'avantages sont classés comme passifs au titre des prestations de retraite totalisant 162 millions de dollars (226 millions en 2021).

COMPOSITION DES ACTIFS

Dans la gestion du capital des régimes, l'objectif est de préserver la continuité des régimes afin d'avoir des actifs adéquats capables de financer les futurs paiements de prestations. Dans le cas du volet PD des régimes de retraite, les placements sont diversifiés sur la base de critères établis dans les EPPP qui aident à la gestion du capital et à l'atténuation des risques. Nous effectuons une étude de gestion de l'actif et du passif périodiquement pour nous assurer que les politiques de placement sont conformes aux profils de risque et de rendement et pour que la position des régimes soit adéquate par rapport aux obligations de financement à long terme. Les résultats de l'étude de gestion de l'actif et du passif sont examinés par le CCPRR, et des recommandations, le cas échéant, sont soumises au CRD et au CRH. EDC a mené une étude de gestion de l'actif et du passif en 2021 et a appliqué les recommandations en 2022. Au 31 décembre 2022, la composition des actifs se situait dans la fourchette acceptable permise par les EPPP.

Le tableau qui suit résume les actifs du volet PD des régimes, selon leurs répartitions ciblées et leurs catégories.

	Régime de retraite enregistré			Régime de retraite complémentaire*	
	Cible pour 2022 %	2022 %	2021 %	2022 %	2021 %
Liquidités	–	–	–	52	45
Titres à revenu fixe	30	30	30	–	–
Titres de capitaux propres	65	65	66	48	55
Placements alternatifs	5	5	4	–	–
Total	100	100	100	100	100

* La cible est de 100 % en titres de capitaux propres, déduction faite des liquidités détenues dans un compte d'impôt remboursable, comme le prescrit l'Agence du revenu du Canada (ARC).

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers des régimes qui sont comptabilisés à la juste valeur dans l'État consolidé de la situation financière doivent être classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs indiqués dans le tableau suivant, compte tenu de la mesure dans laquelle les données servant à l'évaluation de la juste valeur sont observables ou non (voir la note 21).

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022				31 déc. 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	435	–	435	–	490	–	490
Titres de capitaux propres ¹	–	1 026	–	1 026	–	1 164	–	1 164
Placements alternatifs	–	–	79	79	–	–	71	71
Autres ²	80	–	–	80	68	–	–	68
Total	80 \$	1 461 \$	79 \$	1 620 \$	68 \$	1 654 \$	71 \$	1 793 \$

¹ Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été totalisés pour être conformes au mode de classement des placements adopté pour l'exercice considéré.

² Représentent la trésorerie et les liquidités détenues auprès de l'ARC.

La charge de retraite comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global, ventilée entre celle liée au volet PD et celle liée au volet CD, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées								
Coût des services rendus au cours de la période	27	2	9	38	32	3	8	43
Charges administratives	1	–	–	1	1	–	–	1
Coût des services	28	2	9	39	33	3	8	44
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	46	4	7	57	41	4	6	51
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(55)	(5)	–	(60)	(41)	(2)	–	(43)
Intérêts nets sur le passif ou (l'actif) au titre des prestations déterminées	(9)	(1)	7	(3)	–	2	6	8
Charge totale au titre des prestations déterminées	19	1	16	36	33	5	14	52
Charge au titre des cotisations déterminées	14	–	–	14	11	–	–	11
Total	33 \$	1 \$	16 \$	50 \$	44 \$	5 \$	14 \$	63 \$

HYPOTHÈSES CLÉS

Le tableau suivant décrit les hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des prestations déterminées des régimes.

Hypothèses	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
<i>(Moyenne pondérée)</i>						
Obligation au titre des prestations déterminées :						
Taux d'actualisation	5,3 %	5,3 %	5,1 %	3,4 %	3,4 %	3,1 %
Taux d'inflation ¹	3,7 % en 2023, 2,2 % en 2024, 2,0 % par la suite	3,7 % en 2023, 2,2 % en 2024, 2,0 % par la suite	s.o.	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires ²	3,5 %	3,5 %	4,2 %	3,5 %	3,5 %	4,3 %
Charge au titre des prestations :						
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations déterminées projetées	3,4 %	3,4 %	3,1 %	2,8 %	2,8 %	2,6 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	s.o.	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires ²	3,5 %	3,5 %	4,3 %	3,5 %	3,5 %	4,4 %
Table de mortalité ³	Table de mortalité CPM2014 du secteur public (échelle CPM-B)					
Taux d'évolution des frais médicaux présumé :						
Évolution des frais médicaux – taux initial ⁴	–	–	4,0 %	–	–	4,0 %
Évolution des frais médicaux – taux diminué qui sera atteint	–	–	s.o.	–	–	s.o.
Année du taux d'évolution final	–	–	s.o.	–	–	s.o.
Taux d'évolution des frais dentaires	–	–	4,0 %	–	–	4,0 %

¹ Le taux d'inflation n'est pas explicitement utilisé pour les autres régimes d'avantages, mais il est implicite dans les taux d'évolution.

² Le taux d'augmentation des salaires tient compte d'un élément de mérite et de promotion qui varie selon les années de service propres à chaque membre du personnel.

³ Facteur d'ajustement de 0,75 selon la taille, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, appliqué à la table de mortalité du Régime de retraite complémentaire dans les deux années.

⁴ L'évolution du taux lié aux frais médicaux demeure nulle d'un exercice à l'autre.

Puisque les régimes de retraite à prestations déterminées sont à long terme, le calcul des charges et des obligations dépend de plusieurs hypothèses. Ces hypothèses nécessitent beaucoup de jugement et comportent des incertitudes sur lesquelles la direction ne peut agir. Elles sont déterminées tous les ans par la direction, en consultation avec nos actuaires.

Les normes comptables exigent que le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer l'obligation au titre des PD soit basé sur le taux du marché des titres de créance de sociétés de grande qualité dont les caractéristiques correspondent à la devise et à la durée estimée de l'obligation. Notre méthode d'établissement du taux d'actualisation est fondée sur la méthode préférentielle de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Les normes exigent aussi que les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes soient calculés à l'aide du même taux d'actualisation servant à l'évaluation de l'obligation liée au régime à l'ouverture de l'exercice.

Les hypothèses concernant les taux de mortalité futurs sont fondées sur les conseils des actuaires conformément aux statistiques publiées sous forme de tables de mortalité après le départ à la retraite. Les ajustements actuariels sont apportés aux tableaux lorsque les actuaires des régimes le recommandent.

RÉÉVALUATIONS COMPTABILISÉES EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

L'application des hypothèses susmentionnées aux prestations déterminées donne lieu à des écarts actuariels qui représentent la différence entre l'expérience réelle et l'expérience attendue et qui sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global. Ces montants ont été transférés vers les résultats non distribués. Par conséquent, ces écarts actuariels ne s'accumulent pas dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau qui suit résume les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Réévaluation des obligations au titre des prestations de retraite								
Gain ou (perte) actuariel :								
expérience des régimes	(43)	(16)	11	(48)	(3)	3	6	6
hypothèses démographiques	–	–	(7)	(7)	–	–	–	–
hypothèses financières	364	35	73	472	159	15	22	196
	321	19	77	417	156	18	28	202
Réévaluations des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts								
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes	(237)	(13)	–	(250)	132	9	–	141
Total	84 \$	6 \$	77 \$	167 \$	288 \$	27 \$	28 \$	343 \$

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau suivant décrit l'effet possible des variations de certaines hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des PD. L'analyse de sensibilité contenue dans le tableau est hypothétique et doit être interprétée avec prudence.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Sensibilité des hypothèses	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation
Taux d'actualisation				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(145)	(14)	(24)	(183)
baisse de 1 % (\$)	184	18	31	233
Sensibilité au risque de longévité				
Effet de : l'ajout de 1 an à l'espérance de vie	21	2	4	27
Taux d'augmentation des salaires				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	15	7	1	23
baisse de 1 % (\$)	(15)	(5)	(1)	(21)
Hypothèse du taux d'inflation*				
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	34	4	s.o.	38
baisse de 0,25 % (\$)	(33)	(4)	s.o.	(37)

* L'hypothèse du taux d'inflation pour les autres régimes d'avantages est déjà prise en compte dans les autres analyses de sensibilité.

Une augmentation de un point de pourcentage des coûts de soins de santé tendanciels et présumés aurait entraîné une hausse du coût des services et du coût financier de 5 millions de dollars et une hausse des obligations de 33 millions. Par contre, une baisse de un point de pourcentage aurait entraîné une réduction du coût des services et du coût financier de 4 millions de dollars et une réduction des obligations de 25 millions.



TOTAL DES COTISATIONS

Voici une ventilation des cotisations totales de l'employeur au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des avantages complémentaires de retraite :

	2022				2021			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées (PD)								
Cotisations habituelles	17	1	3	21	16	1	3	20
Cotisations spéciales	5	14	–	19	15	11	–	26
Total des paiements en trésorerie pour les prestations déterminées	22	15	3	40	31	12	3	46
Cotisations déterminées (CD)								
Total des paiements en trésorerie pour les cotisations déterminées	14	–	–	14	11	–	–	11
Total des paiements en trésorerie	36 \$	15 \$	3 \$	54 \$	42 \$	12 \$	3 \$	57 \$

Nous prévoyons de cotiser 35 millions de dollars aux régimes en 2023, soit 11 millions au volet PD du RRE, 13 millions au volet CD du RRE, 5 millions au volet PD du RRC et 6 millions aux autres régimes d'avantages. Les cotisations additionnelles au RRC seront déterminées au moment de l'évaluation actuarielle.

ÉVALUATION ACTUARIELLE ET ÉVALUATION DE LA SOLVABILITÉ

Nos actuaires désignés évaluent les obligations au titre des PD aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque exercice. Nous capitalisons le volet PD des régimes de retraite conformément aux montants établis actuariellement, montants qui sont nécessaires pour honorer les obligations au titre des prestations que la réglementation fédérale en matière de pensions prescrit actuellement. La dernière évaluation actuarielle du RRE et du RRC a été effectuée en date du 31 décembre 2021. Les prochaines évaluations officielles des régimes seront effectuées par les actuaires en 2023 et seront en date du 31 décembre 2022.

La santé financière d'un régime de retraite se mesure au moyen d'évaluations actuarielles et elle est établie selon le principe de la continuité du régime et selon le principe de la solvabilité. Au 31 décembre 2021, les ratios de solvabilité du RRE à prestations déterminées s'établissaient à 158,2 % (156,2 % en 2020) selon le principe de la continuité du régime et à 103,5 % (91,2 % en 2020) selon le principe de la solvabilité. Puisque le ratio de solvabilité du RRE est inférieur à 105 %, nous avons l'obligation, conformément à la législation fédérale sur les pensions, de verser des cotisations spéciales mensuelles. En 2022, nous avons versé des cotisations spéciales de 5 millions de dollars dans la caisse du RRE et de 14 millions dans la caisse du RRC. Pour le RRC, le ratio de solvabilité était de 89,7 % au 31 décembre 2021 (90,4 % en 2020).

32. Transactions entre parties liées

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des transactions avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non liées. L'information suivante s'ajoute à l'information sur les parties liées fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les transactions importantes entre parties liées sont présentées ci-après ou dans les notes appropriées. Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange.

APPORTS DE DONATEURS À FINDEV CANADA

En 2021, notre filiale FinDev Canada a reçu une facilité de financement à des conditions libérales de 75,9 millions de dollars d'Affaires mondiales Canada (AMC). Cette facilité est un accord entre AMC et FinDev Canada dont le but est de remplir le mandat du gouvernement du Canada à l'égard du redressement postpandémique favorisant l'égalité des genres. FinDev Canada détiendra, gèrera, administrera, utilisera et investira des fonds, dont les résultats financiers seront présentés à AMC et seront consolidés dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les montants de la partie de la facilité destinée aux charges administratives sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés en tant que produits différés jusqu'à ce qu'ils soient acquis. Comme le mentionne la note 11, des produits différés de 11 millions de dollars représentent la portion non comptabilisée des apports du donateur AMC (13 millions en 2021).

RECOUVREMENT DES CHARGES ADMINISTRATIVES PORTÉES AU COMPTE DU CANADA

Comme l'indique la note 33, nous concluons certaines opérations de financement et contractons des passifs éventuels au nom du gouvernement du Canada que l'on désigne comme les opérations sur le « Compte du Canada ». En 2020, nous avons commencé à administrer les prêts du Compte du Canada liés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) dans le cadre de la réponse du Canada à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Les charges et les frais indirects se rapportant à ces activités nous sont remboursés. En 2022, le recouvrement des charges administratives s'est chiffré à 5 millions de dollars (4 millions en 2021). Ces montants sont compensés en déduction des charges administratives dans l'État consolidé du résultat global. En 2022, nous avons engagé des charges recouvrables de 74 millions de dollars (75 millions en 2021) pour l'administration du programme lié au CUEC.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'EDC, englobent le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction.

La rémunération des principaux dirigeants est établie de la manière décrite ci-après.

- La présidente du Conseil et les autres administrateurs indépendants touchent, pour leur participation aux réunions du Conseil et des comités, des honoraires annuels calculés selon une grille de rémunération conforme aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les présidents des comités touchent des honoraires de base, plus 2 000 \$.
- La rémunération de l'Équipe de la haute direction, à l'exclusion de la présidente et chef de la direction, est approuvée par le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration en fonction de la performance de la personne et des tendances du marché. Comme rémunération totale, EDC vise la valeur médiane du groupe où elle se trouve, lequel comprend des entités des secteurs de la finance, de l'assurance et des placements, ainsi que du secteur bancaire, tout comme les sociétés d'État et les entités d'autres industries pertinentes.
- La présidente et chef de la direction est rémunérée selon les termes du décret en conseil, sur les recommandations du Conseil d'administration. Son salaire de base pour 2021-2022 se situait dans une fourchette de 422 600 \$ à 496 100 \$.

Le tableau suivant indique la rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages non pécuniaires imposables.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Salaires et autres avantages à court terme ¹	9	7
Avantages postérieurs à l'emploi ²	1	2
Total	10 \$	9 \$

¹ Y compris la rémunération versée à la présidente du Conseil et aux autres administrateurs indépendants, les salaires de l'Équipe de la haute direction et la rémunération non monétaire.

² Compte tenu, le cas échéant, des régimes de retraite et des assurances vie postérieures à l'emploi.

33. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la *Loi*, la Ministre peut, avec l'assentiment de la ministre des Finances, nous autoriser à nous engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des passifs éventuels. Ces opérations et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus séparément de nos comptes et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par la vérificatrice générale du Canada. Les actifs du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des créances au titre des intérêts et des commissions, sont comptabilisés selon les règles et pratiques comptables du gouvernement du Canada et ils s'élevaient à 58,5 milliards de dollars à la fin de décembre 2022 (62,3 milliards en 2021).

La *Loi* prévoit qu'au total, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs sur le Compte du Canada, y compris les ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 115 milliards de dollars. Par rapport au plafond fixé par la *Loi*, la position à la fin de 2021, déterminée conformément aux exigences de la *Loi*, se chiffrait à 72,2 milliards de dollars (65,1 milliards en 2021).



Revue des dix derniers exercices

État de la situation financière

31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021	2020	2019	2018
Prêts bruts	54 193	48 437	54 772	51 601	54 609
Créances au titre des intérêts et des commissions	312	156	188	242	272
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(323)	(248)	(238)	(278)	(315)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 630)	(1 760)	(2 630)	(930)	(820)
Prêts nets	52 552	46 585	52 092	50 635	53 746
Actifs détenus en vue de la vente	80	1	9	39	13
Placements	2 771	2 707	2 032	1 627	1 342
Trésorerie et titres négociables	9 814	9 289	10 745	10 930	13 289
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	110	110	150	120	150
Immobilisations corporelles	40	44	40	43	50
Immobilisations incorporelles	46	63	84	108	110
Autres actifs	2 425	1 816	2 545	1 070	680
Total des actifs	67 838 \$	60 615 \$	67 697 \$	64 572 \$	69 380 \$
Emprunts	50 568	43 525	45 020	52 404	55 448
Autres passifs	4 180	1 572	2 217	1 755	2 519
Provision pour pertes sur engagements de prêts	10	20	50	10	20
Passifs au titre des primes et des sinistres	640	670	820	500	890
Garanties de prêts	234	188	300	147	158
Total des passifs	55 632	45 975	48 407	54 816	59 035
Capital social	8 490	12 300	12 300	1 333	1 333
Résultats non distribués	3 716	2 340	6 990	8 423	9 012
Capitaux propres	12 206	14 640	19 290	9 756	10 345
Total des passifs et des capitaux propres	67 838 \$	60 615 \$	67 697 \$	64 572 \$	69 380 \$

État de la situation financière

31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts bruts	51 199	55 375	53 326	41 791	36 549
Créances au titre des intérêts et des commissions	241	236	200	163	154
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(313)	(361)	(390)	(368)	(346)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 363)	(1 552)	(1 715)	(1 163)	(1 246)
Prêts nets	49 764	53 698	51 421	40 423	35 111
Actifs détenus en vue de la vente	34	42	15	364	–
Placements	1 124	1 005	848	689	537
Trésorerie et titres négociables	8 214	7 389	7 694	6 545	4 066
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	103	116	141	88	93
Immobilisations corporelles	54	55	53	56	59
Immobilisations incorporelles	106	92	71	56	44
Autres actifs	721	727	726	783	1 606
Total des actifs	60 120 \$	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$
Emprunts	47 114	49 101	46 909	38 038	31 259
Autres passifs	2 152	3 359	3 936	1 935	1 068
Provision pour pertes sur engagements de prêts	14	78	113	44	47
Passifs au titre des primes et des sinistres	608	656	688	618	606
Garanties de prêts	192	167	158	153	165
Total des passifs	50 080	53 361	51 804	40 788	33 145
Capital social	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333
Résultats non distribués	8 707	8 430	7 832	6 883	7 038
Capitaux propres	10 040	9 763	9 165	8 216	8 371
Total des passifs et des capitaux propres	60 120 \$	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$



État du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1 931	1 462	1 830	2 295	2 207
Location-financement	-	-	-	-	-
Location simple	-	-	-	-	-
Titres négociables	175	82	165	255	257
Placements	26	16	14	7	9
Total des produits du financement et des placements	2 132	1 560	2 009	2 557	2 473
Charges d'intérêts	973	324	760	1 307	1 219
Charges de location et de financement	32	25	26	31	33
Produits du financement et des placements, montant net	1 127	1 211	1 223	1 219	1 221
Commissions de garantie de prêt	73	97	55	55	48
Primes d'assurance et commissions de garantie	290	285	265	243	243
Cession en réassurance	(30)	(33)	(35)	(41)	(39)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	260	252	230	202	204
Autres (produits) ou charges	(444)	(741)	(195)	110	(98)
Charges administratives	659	619	556	538	497
Résultat avant la dotation aux pertes de crédit et avant les charges liées aux sinistres	1 245	1 682	1 147	828	1 074
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	69	(554)	2 083	240	(11)
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	(33)	(51)	416	126	255
Bénéfice ou (perte) net	1 209	2 287	(1 352)	462	830
Autres éléments du résultat global	167	343	(81)	(40)	44
Résultat global	1 376 \$	2 630 \$	(1 433) \$	422 \$	874 \$

État du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015	2014	2013
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1 915	1 720	1 475	1 239	1 174
Location-financement	–	1	5	5	6
Location simple	–	–	–	50	55
Titres négociables	93	73	60	45	32
Placements	9	9	8	6	8
Total des produits du financement et des placements	2 017	1 803	1 548	1 345	1 275
Charges d'intérêts	715	450	183	70	30
Charges de location et de financement	45	37	28	48	49
Produits du financement et des placements, montant net	1 257	1 316	1 337	1 227	1 196
Commissions de garantie de prêt	43	40	41	36	36
Primes d'assurance et commissions de garantie	239	229	224	218	215
Cession en réassurance	(39)	(37)	(30)	(23)	(22)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	200	192	194	195	193
Autres (produits) ou charges	34	76	(200)	(76)	109
Charges administratives	431	385	351	327	310
Résultat avant la dotation aux pertes de crédit et avant les charges liées aux sinistres	1 035	1 087	1 421	1 207	1 006
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	(119)	(31)	437	(39)	30
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	157	46	59	117	159
Bénéfice ou (perte) net	997	1 072	925	1 129	817
Autres éléments du résultat global	66	26	24	(155)	119
Résultat global	1 063 \$	1 098 \$	949 \$	974 \$	936 \$



Compte de la société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Financement					
Financement direct	24 586	18 285	18 143	25 008	27 109
Garanties	3 401	3 707	3 247	2 078	2 053
	27 987	21 992	21 390	27 086	29 162
Activités facilitées par FinDev Canada	207	361	144	85	39
Total	28 194	22 353	21 534	27 171	29 201
Assurances					
Assurance crédit	86 620	71 030	58 201	57 569	58 555
Assurance d'institution financière	6 573	6 733	9 189	6 915	4 259
Garanties pour le commerce international	11 386	10 381	11 701	8 612	10 204
Assurance risques politiques	833	865	1 867	2 407	2 438
Total	105 412	89 009	80 958	75 503	75 456

Données financières et autres données

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts bruts	54 193	48 437	54 772	51 601	54 609
Valeur des placements	2 771	2 707	2 032	1 627	1 342
Valeur des prêts non déboursés	11 345	10 526	15 706	17 965	20 778
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	1 043	884	770	839	736
Valeur des déboursements sur les prêts	20 227	16 196	25 345	21 692	31 240
Valeur des déboursements pour les placements	736	413	387	311	268
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	4 324	4 010	4 016	2 972	2 993
Sommes non versées sur les garanties de prêts	94	389	157	580	281
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	98	133	159	158	121
Valeur des prêts rééchelonnés	7	65	-	-	-
Montant des prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	183	93	94	105	119
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	6	6	6	7	8

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	32 665	28 579	28 987	23 690	23 930
Valeur des indemnités versées	77	54	164	465	74
Valeur des indemnités recouvrées	44	18	27	18	56
Valeur des indemnités en cours à la clôture de l'exercice	901	946	971	892	772
Valeur des indemnités à l'étude à la clôture de l'exercice	125	112	105	8	319
Nombre de polices délivrées	6 919	6 984	7 912	6 744	7 980
Nombre de polices et de garanties en vigueur*	8 643	8 970	8 627	7 574	7 776

* Le chiffre de 2020 a été retraité pour qu'il reflète le bon nombre de polices et de garanties en vigueur.

Compte de la société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015	2014	2013
Financement					
Financement direct	26 756	26 587	24 277	20 613	17 497
Garanties	1 601	1 483	1 133	963	851
	28 357	28 070	25 410	21 576	18 348
Activités facilitées par FinDev Canada	–	–	–	–	–
Total	28 357	28 070	25 410	21 576	18 348
Assurances					
Assurance crédit	55 827	55 724	60 175	56 020	56 224
Assurance d'institution financière	8 205	7 421	7 666	11 415	10 630
Garanties pour le commerce international	8 795	8 098	8 149	7 216	7 467
Assurance risques politiques	2 551	2 728	2 805	2 643	2 743
Total	75 378	73 971	78 795	77 294	77 064

Données financières et autres données

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts bruts	51 199	55 375	53 326	41 791	36 549
Valeur des placements	1 124	1 005	848	689	537
Valeur des prêts non déboursés	20 784	19 147	19 928	16 593	14 885
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	785	914	903	672	541
Valeur des déboursements sur les prêts	27 625	22 709	18 800	15 186	14 100
Valeur des déboursements pour les placements	270	237	209	149	124
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	2 473	2 411	2 086	1 963	1 954
Sommes non versées sur les garanties de prêts	143	103	101	145	137
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	112	181	109	122	157
Valeur des prêts rééchelonnés	–	24	–	50	–
Montant des prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	43	193	42	165	62
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	12	13	16	21	26

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	21 648	22 693	24 314	22 155	22 807
Valeur des indemnités versées	201	110	143	72	61
Valeur des indemnités recouvrées	44	23	15	13	10
Valeur des indemnités en cours à la clôture de l'exercice	791	732	806	666	637
Valeur des indemnités à l'étude à la clôture de l'exercice	310	305	307	12	30
Nombre de polices délivrées	6 750	6 490	6 623	7 018	7 836
Nombre de polices et de garanties en vigueur*	7 318	7 302	7 383	7 967	8 553

* Le chiffre de 2020 a été retraité pour qu'il reflète le bon nombre de polices et de garanties en vigueur.



Compte du Canada

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Financement					
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	2 400	55 022	-	-
Financement direct	29 170	-	17 308 ²	9 370 ²	8 000
Total partiel	29 170	2 400	72 330	9 370	8 000
Assurances					
Assurance crédit	-	-	-	28	15
Total	29 170	2 400	72 330	9 398	8 015

Données financières et autres données

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts et des effets à recevoir	57 776	62 081	48 843	7 767	6 593
Valeur des prêts non déboursés	4 425	3 031	8 236	1 734	1 210
Valeur des déboursements sur les prêts (déduction faite des garanties)	2 736	15 875	41 438	1 931	5 290
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	4 850	11	33	55	76
Valeur des prêts rééchelonnés	2	4	-	-	-
Nombre de transactions financées	4	-	5	4	1

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	-	-	-	-	-
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-
Nombre de polices délivrées	-	-	-	-	-
Nombre de polices et de garanties en vigueur	-	-	-	-	1

¹ Y compris les activités aux termes du dispositif de remboursement des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux.

² Y compris les renouvellements considérés comme de nouvelles transactions.

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2017	2016	2015 ¹	2014 ¹	2013
Financement					
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	–	–	–	–	–
Financement direct	–	–	156	25	–
Total partiel	–	–	156	25	–
Assurances					
Assurance crédit	36	28	41	28	30
Total	36	28	197	53	30

Données financières et autres données

Financement *(en millions de dollars canadiens)*

Valeur des prêts et des effets à recevoir	2 586	2 998	3 359	2 924	2 821
Valeur des prêts non déboursés	–	–	–	–	–
Valeur des déboursements sur les prêts (déduction faite des garanties)	–	–	156	25	–
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	98	121	142	164	186
Valeur des prêts rééchelonnés	–	–	–	83	–
Nombre de transactions financées	–	–	2	1	–

Assurances *(en millions de dollars canadiens)*

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	5	3	7	6	9
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	–	–	–	–	–
Nombre de polices délivrées	–	–	–	–	–
Nombre de polices et de garanties en vigueur	1	1	1	1	1

¹ Y compris les activités aux termes du dispositif de remboursement des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux.

² Y compris les renouvellements considérés comme de nouvelles transactions.